



**HAL**  
open science

## Deux nouvelles inscriptions grecques d'Asie centrale

Paul Bernard, Georges-Jean Pinault, Georges Rougemont

► **To cite this version:**

Paul Bernard, Georges-Jean Pinault, Georges Rougemont. Deux nouvelles inscriptions grecques d'Asie centrale. *Journal des Savants*, 2004, 2, pp.227-236. 10.3406/jds.2004.1686 . halshs-00068252

**HAL Id: halshs-00068252**

**<https://shs.hal.science/halshs-00068252v1>**

Submitted on 29 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## Deux nouvelles inscriptions grecques de l'Asie centrale

Monsieur Paul Bernard, Monsieur Georges-Jean PINAULT, Monsieur Georges Rougemont

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bernard Paul, PINAULT Georges-Jean, Rougemont Georges. Deux nouvelles inscriptions grecques de l'Asie centrale. In: Journal des savants, 2004, n° pp. 227-356;

doi : <https://doi.org/10.3406/jds.2004.1686>

[https://www.persee.fr/doc/jds\\_0021-8103\\_2004\\_num\\_2\\_1\\_1686](https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_2004_num_2_1_1686)

---

Fichier pdf généré le 06/05/2018

## DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS GRECQUES DE L'ASIE CENTRALE \*

– A –

### ÉPIGRAMME FUNÉRAIRE DE SÔPHYTOS

C'est par des photographies qui nous ont été communiquées il y a quelques mois que nous avons eu d'abord connaissance de cette première inscription inédite que nous présentons ici. Après avoir établi d'après celles-ci une première copie, nous avons pu contrôler sur la pierre originale notre déchiffrement préliminaire et vérifier certaines lectures. La pierre inscrite qui se trouve actuellement dans une collection privée aurait été découverte fortuitement sur le site de Kandahar, dans le sud-est de l'Afghanistan, ou à proximité immédiate. Le renseignement nous semble confirmé par les caractères techniques de la pierre sur laquelle elle a été gravée et par le contenu même du texte. G. Rougemont s'est chargé de la traduction du texte grec et de son commentaire philologique et littéraire. G.-J. Pinault, spécialiste des langues indiennes, a étudié les deux noms propres, celui du rédacteur du poème et celui de son père, et en a établi l'origine indienne. P. Bernard s'est attaché à replacer ce poème grec dans le contexte historique de l'époque et

\* Les deux inscriptions que nous étudions ici ont d'abord fait l'objet d'une présentation préliminaire au colloque international de Lattes le 6 mai 2003, puis d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 3 octobre de la même année.

Nos remerciements vont d'abord aux propriétaires de ces deux pierres inscrites qui nous ont autorisés à les publier. Plusieurs collègues ont bien voulu répondre aux demandes de renseignements que nous leur adressions et nous les en remercions très vivement. Mentionnons nos confrères de l'Académie, M<sup>me</sup> C. Caillat, MM. Fr. Chamoux, Ph. Gauthier et J. Irigoien, ainsi que MM. M. Amandry, conservateur en chef au Cabinet des Médailles, O. Bopearachchi, F. Grenet, M<sup>mes</sup> O. N. Inevatkina et B. Lyonnet, M. A. Pasquier, conservateur général du département des

en particulier de l'ancienne Arachosie dont Kandahar fut, sous le nom d'Alexandrie, la capitale et à en tirer les conclusions qu'il autorise sur la vigueur de l'hellénisme qui s'était développé dans les fondations grecques de l'Asie centrale.

P. B., G.-J. P., G. R.

Antiquités grecques, étrusques et romaines au musée du Louvre. Fr. Ory, de l'UMR CNRS-Centre d'archéologie de l'École normale supérieure, a mis au point les cartes qui illustrent cette étude.

Dans sa propre contribution, P. Bernard, pour ne pas dérouter les lecteurs non orientalistes, a opté pour une transcription large des vocables indiens et iraniens, utilisant avec économie les signes diacritiques.

## I. TEXTE ET TRADUCTION, COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

Ce document aurait été découvert à Kandahar. Si cette provenance est exacte, il s'agit de la quatrième inscription grecque retrouvée sur ce site (fig. 1). Les trois premières datent du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. : ce sont l'épigramme, très mutilée, du fils d'Aristônax et les deux versions grecques, bien connues, des édits d'Açoka<sup>1</sup>. Le nouveau document est un poème acrostiche de vingt vers, entièrement conservé. Nous l'avons présenté brièvement en mai 2003 au colloque de Lattes sur l'archéologie de l'Afghanistan et en octobre 2003 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ainsi que dans un bref article de la revue *L'Histoire*, n° 280 (octobre 2003), p. 27-28 – avec une erreur que nous corrigeons ci-après –, ainsi qu'en janvier 2004 à l'École pratique des Hautes Études (séminaire de D. Rousset).

Plaque de calcaire blanc exactement carrée (62 x 62 cm) d'une épaisseur maximum de 12,5 cm, intégralement conservée. La face postérieure n'est que sommairement travaillée (fig. 2) – elle n'était donc pas vue –, mais la pierre n'a subi aucun retaillage. Les deux faces latérales et les faces supérieure et inférieure sont toutes les quatre travaillées de la même façon, assez finement, et sur aucune des quatre il n'y a ni anathyrose, ni mortaise, ni trou de scellement. Sur la face antérieure, parfaitement lisse, l'inscription a été mise en page avec soin, de façon à tenir exactement sur la plaque de calcaire, avec une large marge à gauche de 17,5 cm ; *vacat* en haut : 3 cm ; *vacat* en bas : 4 cm. La lettre initiale de chaque ligne a été répétée dans la marge à gauche, de façon à rendre l'acrostiche manifeste au premier

1. Bibliographie des inscriptions grecques de Kandahar dans Cl. RAPIN, *Fouilles d'Aï Khanoum. VIII. La trésorerie du palais hellénistique d'Aï Khanoum. L'apogée et la chute du royaume grec de Bactriane* (1992), p. 391. La *Bibliographie des textes littéraires et inscriptions d'Aï Khanoum et des inscriptions grecques d'Asie centrale* occupe les p. 387-392 de cet ouvrage. Cf. aussi P. BERNARD, « Langue et épigraphe grecques dans l'Asie Centrale à l'époque hellénistique », dans *Greek Archaeology without Frontiers*, Athènes, 2002, p. 94-103. L'épigramme du fils d'Aristônax se trouve maintenant dans le recueil de R. MERKELBACH et J. STAUBER, *Steinepigramme aus dem griechischen Osten*, IV, p. 470 (cette édition remplace celle qui se trouve dans le vol. III du même recueil, p. 8).

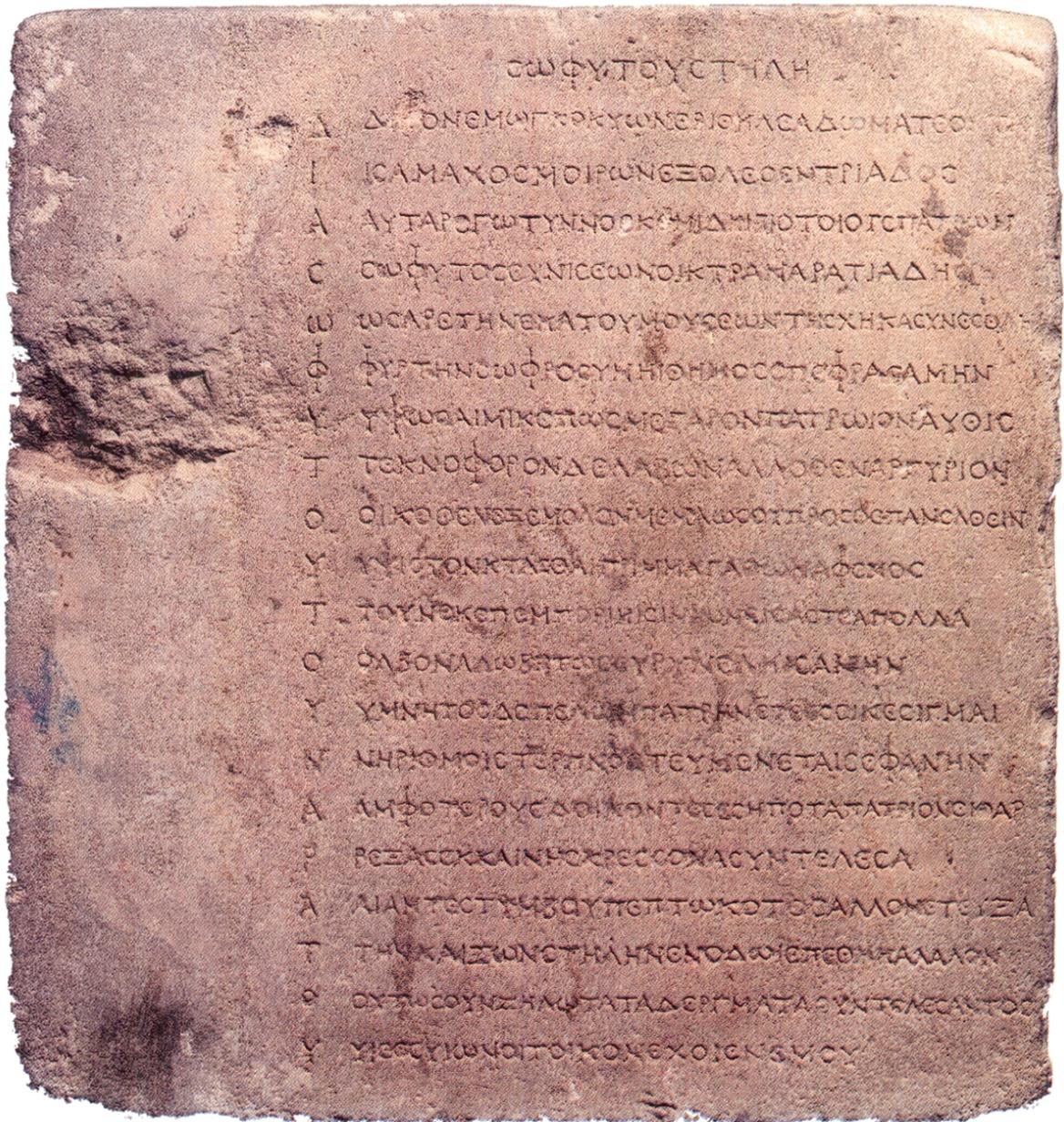


FIG. 1. – Épigramme funéraire de Sôphytos.

coup d'œil. Gravure soignée, presque partout bien lisible, aérée (larges interlignes), régulière, avec seulement, de temps à autre, lorsque le vers menace d'être trop long pour la place disponible, des séquences de lettres un peu plus petites ou un peu plus serrées les unes contre les autres. Hauteur moyenne des lignes : 1 cm ; hauteur moyenne des interlignes : 1,75 cm. Emploi systématique, pour *epsilon*, *sigma* et *oméga*, des formes dites « lunaires » de l'écriture cursive. *Phi*, *psi* dépassent nettement en haut et en bas la hauteur moyenne de la ligne. Pour *zéta* (v. 18 et 19), le trait qui relie les deux barres horizontales est légèrement, mais nettement oblique. Les lettres N et M sont régulièrement ornées, en haut à droite, d'un petit *apex* horizontal. Les lettres *epsilon*, *sigma*, *omicron* et *théta* sont toutes les quatre inscrites dans un cercle, assez petit, qu'on dirait dessiné au compas ; pour *epsilon* et *sigma*, ce cercle est peu ouvert à droite ; de plus, les barres horizontales de l'*epsilon* et du *théta* sont gravées d'une main très légère ; pour ces raisons, la confusion entre ces quatre lettres est facile à première lecture : voir les notes critiques aux v. 3 et 20. Nous ne numérotons ci-après que les vingt vers du poème proprement dit.

## Σωφύτου στήλη

- 1 Δ Δηρὸν ἐμῶγ κοκυῶν ἐριθηλέα δώματ' ἐόντα  
 Ι ἴς ἄμαχος Μοιρῶν ἐξόλεσεν τριάδος·  
 Α αὐτὰρ ἐγὼ, τυννὸς κομιδῆι βιότοιό τε πατρῶν  
 4 Σ Σώφυτος εὐνις ἐὼν οἰκτρὰ Ναρατιάδης,  
 Ω ὡς ἀρετὴν Ἐκάτου Μουσέων τ' ἦσ(κ)ηκα σὺν ἐσθλῆι  
 Φ φυρτὴν σωφροσύνηι, (τ)ῆμος ἐπεφρασάμην  
 Υ ὑψώσαιμί κε πῶς μέγαρον πατρώϊον αὐτίς·  
 8 Τ τεκνοφόρον δὲ λαβῶν ἄλλοθεν ἀργύριον,  
 Ο οἴκοθεν ἐξέμολον μεμαῶς οὐ πρόσθ' ἐπανελθεῖν  
 Υ ὑψιστον κτᾶσθαι πριμ μ' ἀγαθῶν ἄφενος·  
 Τ τοῦνεκ' ἐπ' ἐμπορήισιν ἰῶν εἰς ἄστεα πολλὰ  
 12 Ο ὄλβον ἀλωβήτως εὐρὺν ἐληισάμην.  
 Υ Ὑμνητὸς δὲ πέλων πάτρην ἐτέεσσιν ἐσίγμαι  
 Ν νηρίθμοις τερπνός τ' εὐμενέταις ἐφάνην·  
 Α ἀμφοτέρους δ' οἶκόν τε σεσηπότα πάτριον εἶθαρ  
 16 Ρ ῥέξας ἐκ καινῆς κρέσσονα συντέλεσα  
 Α αἰᾶν τ' ἐς τύμβου πεπτακότος ἄλλον ἔτευξα,  
 Τ τὴν καὶ ζῶν στήλην ἐν ὁδῶι ἐπέθηκα λάλον.  
 Ο Οὔτως οὖν ζηλωτὰ τάδ' ἔργματα συντέλεσαντος  
 20 Υ υἱέες υἰωνοὶ τ' οἶκον ἔχοιεν ἐμοῦ.

**Notes critiques.** – Nous donnons tacitement pour certaines les lectures que nous ne justifions pas ici. – V. 1, δηρὸν : de l'η ne manque que la partie supérieure de la haste verticale de droite ; le ρ, usé, se devine avec une netteté suffisante. Les trois dernières lettres du vers, où la surface inscrite est usée, se lisent toutefois sur la pierre. – V. 3 : les 6<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> lettres du vers, des lettres rondes, sont endommagées au milieu et leur nature n'est déterminable – mais à coup sûr – que grâce au sens. Il en va de même en quelques autres endroits du texte, par exemple au v. 13 (ἐτέεσσιν ἐσίγμαι) ou au v. 15 (τε σεσηπότα). – V. 5-6. La pierre porte sans doute possible ΗΣΧΗΚΑ, avec un *chi*, et ΘΗΜΟΣ, avec un *théta*. Les dernières lettres du v. 5, légèrement effacées comme celles du

v. 1, sont néanmoins certaines : il ne manque que la partie inférieure du *iota* final. – V. 11. Coupe des mots due à M. L. West, communiquée par A. Hollis (*per litteras*). – V. 18. La lecture est certaine, mais le vers est faux. Sur les corrections possibles, voir le commentaire. – V. 20, à la fin, plutôt que  $\epsilon\mu\omicron\upsilon$ , que nous avons lu d'abord sur la photographie,  $\epsilon\mu\omicron\upsilon$  (qui est nécessaire pour construire la phrase) nous a paru confirmé par l'examen de la pierre.

*Stèle de Sôphytos*

- 1 *Longtemps la maison de mes aïeux avait été florissante  
quand la violence irrésistible des trois Moires l'anéantit ;  
et moi, tout jeune et privé de la fortune de mes pères,*
- 4 *moi, Sôphytos – dénuement pitoyable ! – de la race de Naratos<sup>2</sup>,  
ayant cultivé les talents de l'Archer et des Muses  
unis à une noble sagesse, alors je réfléchis  
aux moyens d'élever bien haut la maison de mes pères à nouveau ;*
- 8 *et, ayant reçu d'autrui de l'argent à faire fructifier,  
je quittai mon pays résolu à n'y point revenir  
avant d'avoir élevé bien haut un monceau de richesses ;  
c'est pourquoi, me livrant au commerce et me rendant dans de nombreuses  
villes,*
- 12 *j'ai récolté, sans subir nul dommage, une vaste fortune.  
Environné d'éloges, me voilà revenu dans ma patrie après des années  
innombrables, et mon retour fut une joie pour mes amis.  
Et tout à la fois la maison de mes pères, qui était délabrée, aussitôt*
- 16 *je l'ai reconstruite sur nouveaux frais et plus grande qu'avant,  
et, comme leur tombeau gisait écroulé à terre, j'en ai fait faire un autre ;  
la stèle, de mon vivant je l'ai placée sur le chemin, pour qu'elle parle.  
Voyez comme ils sont dignes d'être imités, ces travaux que j'ai accomplis :*
- 20 *puissent mes fils, mes petits-fils conserver la maison qu'ils me doivent !*

Acrostiche :

*Par les soins de Sôphytos, fils de Naratos.*

L'orthographe du texte grec est soignée : il n'y a pas un seul iotacisme, il ne manque pas un seul iota adscrit. Deux irrégularités seulement : au v. 5, on lit \* $\eta\sigma\chi\eta\kappa\alpha$  pour  $\eta\sigma\kappa\eta\kappa\alpha$  et, au v. 6, \* $\theta\eta\mu\omicron\varsigma$  pour  $\tau\eta\mu\omicron\varsigma$ <sup>3</sup>. Comme F. Chamoux nous l'a fait observer, ces deux graphies pourraient être révéla-

2. Ou Naratès : comme ce patronyme non grec n'apparaît qu'au génitif, on ne peut pas choisir entre les deux formes possibles du nominatif en grec.

3. Les formes telles qu'elles ont été gravées ne paraissent pas justifiables en grec. Le parfait (peu fréquent) de  $\epsilon\chi\epsilon\upsilon$  est  $\epsilon\sigma\chi\eta\kappa\alpha$ , parfois  $\epsilon\iota\sigma\chi\eta\kappa\alpha$ . De \* $\theta\eta\mu\omicron\varsigma$  nous ne voyons pas non plus que faire : la glose d'Hésychius \* $\theta\eta\mu\omicron\varsigma$  (avec deux  $\eta$ ) =  $\epsilon\theta\mu\omicron\varsigma$  est sans doute passible d'une correction ( $\epsilon\theta\theta\mu\omicron\varsigma$  ?). En revanche le parfait d' $\alpha\sigma\kappa\epsilon\iota\nu$  et l'adverbe de rappel  $\tau\eta\mu\omicron\varsigma$  sont ici parfaitement à leur place pour le sens comme pour la syntaxe.

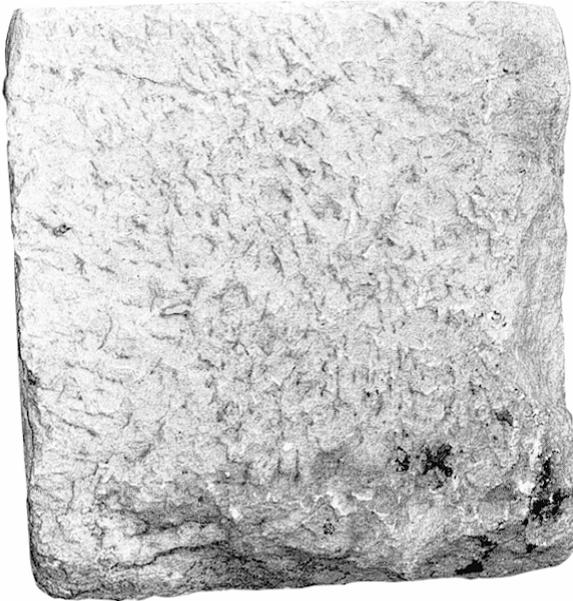


FIG. 2. – Arrière du bloc portant l'épigramme de Sôphytos.



FIG. 3. – Dédicace d'Héliodotos. L'arrière du bloc.

trices d'un fait de langue : dans les deux cas, une occlusive sourde est remplacée par l'aspirée correspondante, devant la même voyelle dans les deux cas. La phonétique du grec ne nous a pas semblé fournir pour ces graphies – qui ne se retrouvent pas ailleurs dans le texte, même en position comparable – une explication assurée.

Le mètre est sans surprise : le poète a composé des distiques élégiaques, comme tant et tant d'auteurs d'épigrammes grecques conservées sur la pierre, dans l'*Anthologie* ou ailleurs. Une seule irrégularité, mais importante : le v. 18, un pentamètre, compte deux syllabes de trop<sup>4</sup>. F. Chamoux et A. Hollis, séparément, nous ont écrit que cette faute de prosodie leur semblait étonnante dans un poème si soigné par ailleurs. F. Chamoux propose, puisque le vers ne présente aucune difficulté jusqu'à la césure, de chercher l'erreur dans le second hémistiche et de remplacer *év ὀδῶι* par

4. C'est là une façon de parler. Le premier hémistiche est correct et complet (césure après *στήλην*) ; d'un point de vue strictement prosodique, les sept dernières syllabes du vers formeraient, elles aussi, un hémistiche satisfaisant ; mais on ne sait que faire des deux brèves qui suivent la césure.

τήνδε ; il écrirait donc : τὴν καὶ ζῶν στήλην τήνδ' ἐπέθηκα λάλον. A. Hollis suggère de changer καὶ en τε et d'ajuster l'ordre des mots comme suit : τὴν τ' ἐν ὁδῶι στήλην ζῶν ἐπέθηκα λάλον. Ces deux corrections rétablissent une prosodie correcte ; celle d'A. Hollis présente en outre l'avantage de ne pas faire disparaître la précision topographique ἐν ὁδῶι ; mais l'une et l'autre sont hardies du point de vue paléographique et elles ne permettent pas vraiment, nous semble-t-il, d'expliquer la faute que présente le texte gravé. Car celui-ci est clair, satisfaisant pour le sens, compatible avec les formules analogues qu'on lit dans les épitaphes grecques, et sa syntaxe recherchée (place de καὶ ζῶν) est conforme au style du reste du poème : si le texte a été modifié entre la composition du poème et sa gravure sur pierre, cette modification ressemble plus à une correction d'auteur qu'à une erreur de transmission <sup>5</sup>.

Ces irrégularités, un peu énigmatiques par elles-mêmes et, de plus, isolées dans un texte d'une grande correction formelle, ne fournissent pas d'indice chronologique. Comme le contenu du texte n'en fournit pas non plus, le seul critère disponible pour la datation est l'écriture. On a le droit de comparer cette écriture avec celle des inscriptions grecques du bassin méditerranéen : à propos, notamment, des édits d'Açoka gravés à Kandahar, dont la date approximative est connue par ailleurs, L. Robert a montré depuis longtemps qu'il n'y avait lieu de supposer *a priori*, dans les inscriptions grecques d'Afghanistan, aucun retard dans l'adoption des habitudes

5. Un de nos collègues, helléniste éminent, a bien voulu nous dire qu'à cause de cette faute de versification, il doute de l'authenticité du poème. Pour des raisons moins précises, deux autres collègues nous ont dit avoir eux-mêmes envisagé l'hypothèse d'un faux. À leur suite, nous l'avons envisagée nous aussi. Tout est possible, naturellement, et nous n'avons pas les moyens de démontrer positivement et irréfutablement l'authenticité de ce texte. Nous la jugeons cependant peu douteuse. Le matériau, un calcaire clair et fin, presque un marbre, semble à P. Bernard identique à la pierre, découverte à Kandahar, qui porte la seconde version grecque des édits d'Açoka. On trouve des fautes de versification dans des poèmes gravés sur pierre dont l'authenticité n'est pas douteuse. Et si l'épigramme a été composée par un faussaire, ce faussaire, comme on va le voir, connaissait à la fois le grec, le distique élégiaque, et les usages, les thèmes de la poésie hellénistique, avec ses tournures savantes et ses vocables rares ; la littérature grecque homérique et classique lui était elle aussi familière ; en outre il connaissait les anthroponymes Sôphytos (attesté jusqu'ici uniquement en Afghanistan) et Naratos, tous deux indiens, et il était capable de les employer dans un contexte historiquement cohérent ; enfin ce faussaire a fait graver son texte par un lapicide assez adroit pour que le résultat de son travail soit à première vue indiscernable d'une inscription hellénistique authentique. Tout cela n'est pas absolument impossible, assurément ; toutefois – jusqu'à plus ample informé – l'hypothèse de l'authenticité nous paraît plus simple et, tout compte fait, plus vraisemblable que l'hypothèse d'un faux.

paléographiques<sup>6</sup>. La stèle de Sôphytos utilise de façon systématique des formes de lettres empruntées à la cursive des manuscrits : *sigma* et *epsilon* « lunaires »,  $\omega$ , *phi* et *psi* dépassant en haut et en bas la hauteur moyenne des lignes. Dans les documents publics ou dans les dédicaces monumentales, ces caractéristiques peuvent apparaître dès l'époque hellénistique, mais de façon sporadique : leur utilisation systématique ne se rencontre guère avant l'époque de l'Empire romain. En revanche, dans les inscriptions ayant un contenu ou des prétentions littéraires – c'est-à-dire, pour l'essentiel, dans les inscriptions en vers –, il arrive souvent qu'en pleine époque hellénistique on imite délibérément l'écriture des manuscrits de façon à donner au texte gravé l'aspect qu'il aurait présenté dans un *volumen*<sup>7</sup>. La présentation matérielle de la stèle de Sôphytos, avec sa mise en page soignée, sa large marge à gauche, sa présentation à raison d'une ligne par vers, ses lignes de hauteur réglée séparées par de larges interlignes, son titre exactement centré, la mise en évidence de l'acrostiche par la répétition à gauche du texte de la lettre initiale de chaque vers<sup>8</sup>, tout cela nous paraît attester précisément ce genre de préoccupation. Une datation à l'époque hellénistique ne soulève donc aucune difficulté. Mais, comme le matériel de comparaison le plus pertinent pour dater notre texte (les épigrammes gravées sur pierre) comporte relativement peu de documents datables avec précision sur des critères externes, on ne peut guère espérer parvenir à une « fourchette » chronologique étroite. Les comparaisons auxquelles nous nous sommes livrés nous avaient orientés d'abord vers le I<sup>er</sup> siècle av. n. è., voire même le I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Cette première évaluation était à la fois trop précise et trop basse : une inscription fragmentaire inédite d'Aï Khanoum (fig. 4) présente exactement les mêmes formes de lettres que la stèle de Sôphytos ; or l'histoire du site interdit de dater l'inscription d'Aï Khanoum plus tard que le II<sup>e</sup> siècle av. n. è. ; donc la stèle de Sôphytos peut très bien remonter, elle aussi, au

6. L. ROBERT, *Journal asiatique* 1958, p. 11 et *CRAI* 1964, p. 135-136 = *Opera minora selecta* III, p. 1564-1565.

7. Cf. L. ROBERT, *Hellenica XI-XII*, p. 588 avec la note 4 ; ID., *CRAI* 1964, p. 135 = *Opera minora selecta* III, p. 1564 ; ID., *CRAI* 1968, p. 424 ; J. et L. ROBERT, *BullEp.* 1964, n° 18 *in fine*, avec les études fondamentales d'Ad. Wilhelm citées là, etc. Cf. ci-après la note 9.

8. Exemple épigraphique du procédé, précisément pour mettre en évidence le nom de l'auteur du poème : É. BERNAND, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine* (1969), n° 108 V (p. 415 et pl. 77). Cet exemple, qui avait échappé à mon attention, m'a été signalé par J. Irigoin [G. R.].



FIG. 4. – Inscription funéraire inédite d’Aï Khanoum (cl. DAFA).

II<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Le III<sup>e</sup> siècle av. n. è. nous paraît moins probable, mais nous n’osons l’exclure absolument ; en tout cas toute date comprise entre 200 av. J.-C. et 100 ap. J.-C. pourrait convenir à l’écriture de notre texte. Quant à l’acrostiche, il n’autorise aucune précision supplémentaire, puisqu’il était utilisé dès le III<sup>e</sup> siècle, et sans doute même plus tôt<sup>10</sup>.

9. Dans une lettre adressée en juillet 1971 à P. Bernard, qui lui avait envoyé des clichés de l’inscription inédite d’Aï Khanoum, L. Robert écrivait : « L’histoire du site prouve que le texte n’est pas postérieur à 100 a. C. De toute façon – je veux dire : même ailleurs [qu’à Aï Khanoum] – j’ai tellement l’habitude de voir ces formes “rondes” dès l’époque hellénistique que je ne suis pas surpris – spécialement, Wilhelm l’a indiqué, pour des épigrammes, qui imitent sur pierre la graphie des manuscrits et papyrus ». Depuis, les inscriptions de la trésorerie d’Aï Khanoum, publiées et étudiées en détail dans le livre de Cl. Rapin (cf. n. 1), ont permis de fixer vers 145 avant notre ère la date de l’abandon du site par les Grecs.

10. Sur l’acrostiche, les titres récents cités dans l’article *Acrostich* (H.A. GÄRTNER) du *Brill’s New Pauly* (2002) permettent, par le jeu des renvois, de retrouver la bibliographie antérieure. Apparemment les plus anciens exemples assurés d’acrostiche-signature datent du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. (notamment Nicandre, *Thériaques*, 345-353), le plus ancien exemple assuré d’acrostiche – mais ce n’est pas une signature – remonte au III<sup>e</sup> siècle (Aratos, *Phénomènes*, 783-787), et des exemples plus

Bien que Sôphytos ait fait placer la stèle sur le chemin de son vivant (v. 18) – et même, entre autres raisons, à cause de cette formule –, le poème, si forte que soit son originalité, se rattache à l'immense série des épigrammes funéraires grecques. Il est banal que les poèmes de cette catégorie, quand ils sont gravés sur la pierre<sup>11</sup>, soient précédés ou suivis de quelques mots en prose : le nom du mort, ceux de ses proches, ceux des personnes qui ont fait élever le tombeau. Ce texte en prose peut même être long, quand il résume, précise ou complète les informations que contient l'épigramme, ou bien quand il maudit les violateurs de sépulture. Nous lisons ici tout autre chose : les deux mots Σωφύτου στήλη sont véritablement un titre, mis en page comme tel, exactement centré sur l'axe vertical du texte. Dans ce titre, le mot *stèle* ne doit pas être entendu de façon trop stricte : puisque les faces latérales, supérieure et inférieure de la pierre – qui est intacte – ne portent pas de cavités de scellement, nous supposons que cette plaque de calcaire exactement carrée était plaquée sur une maçonnerie de briques crues<sup>12</sup>. Nous l'imaginons dans la paroi ou le soubassement du tombeau familial que Sôphytos avait fait reconstruire (v. 17) ; en tout cas la tournure du v. 19 (οὕτως οὖν ζηλωτὰ τὰδ' ἔργματα...) se comprendrait au mieux si le passant

anciens sont probables (Eschine : J. IRIGOIN, *Recueil Plassart* [1976], p. 119-123) ou possibles (Chérémon ? B. SNELL, *Trag. Græc. Fragm.* 1 [1971], p. 222, fragm. 14 b : ce serait un acrostiche-signature ; mais l'attribution de ce fragment au poète Chérémon cité au milieu du IV<sup>e</sup> siècle par Platon et Démosthène n'est que « vraisemblable » selon C. COLLARD, *JHS* 90 [1970], p. 22-34). De toute façon, la première utilisation par un poète grec d'un procédé comme l'acrostiche n'est pas, nous semble-t-il, un événement que l'on puisse dater à coup sûr à partir de ce qui nous reste de la littérature grecque.

11. On trouvera de grandes séries d'épigrammes grecques gravées sur pierre dans les recueils suivants. – G. KAIBEL, *Epigrammata Græca e lapidibus conlecta* (1879 ; avec un index ; recueil de textes de toute date et de toute provenance : comme tel, non entièrement remplacé malgré sa date). – P. A. HANSEN, *Carmina epigraphica Græca...* (textes archaïques et classiques seulement ; 2 vol. pourvus d'indices, 1983-1989 ; pas de traductions, brefs commentaires). – W. PEEK, *Griech. Vers-Inschriften. I. Die Grabepigramme* [couramment abrégé *GVI*] (1955 ; plus de 2 000 textes ; pas de traductions, commentaires limités au minimum ; cf. L. ROBERT, *Opera minora selecta* III, p. 1640-1669 ; on dispose aujourd'hui d'un index complet : V. CITTI, E. DEGANI, G. GIANGRANDE, G. SCARPA, *An index to the Griechische Vers-Inschriften* [ed. W. Peek], Berlin, 1955), 3 vol. (Hakkert, Amsterdam, 1995, 1999, 2002). – R. MERKELBACH et J. STAUBER, *Steinepigramme aus dem griechischen Osten* (avec traductions et commentaires, 4 vol., 1998-2002 ; les indices n'ont pas encore paru). – É. BERNAND, *Inscr. métriques de l'Égypte gréco-romaine...* (1969 ; traductions, commentaires, indices). – Pour l'*Anthologie*, on dispose d'un index récent : *An Index to the Anthologia Græca. Anthologia Palatina and Planudea*. 4 fasc., Hakkert éd., Amsterdam, 1985-1990.

12. Comme, semble-t-il, la seconde version grecque publiée (en 1964) des édits d'Αçoka (bibliographie : cf. ci-dessus, note 1).

qui lit la « stèle » avait à portée de regard l'un au moins des « ouvrages » (ἔργματα) que Sôphytos se flatte, aux v. 15-17, d'avoir exécutés ou fait exécuter. La présence du titre pourrait même inviter à imaginer, à côté de la « stèle de Sôphytos », d'autres « stèles » évoquant la mémoire et les exploits d'autres membres de son ancienne et puissante famille (v. 1)<sup>13</sup> ; mais ce serait trop accorder, sans doute, à l'imagination.

Le nom du père de Sôphytos n'est pas grec. Le nom de Sôphytos non plus, malgré les apparences : ce nom était déjà connu, mais seulement en Afghanistan et, comme le montre plus loin G. Pinault, le père et le fils portent en réalité des noms indiens habillés à la grecque<sup>14</sup>. Dans l'épigramme, Sôphytos parle à la première personne du singulier, comme beaucoup de défunts dans les épitaphes grecques. Il se flatte, au v. 5, d'avoir « cultivé les talents de l'Archer (Apollon) et des Muses », c'est-à-dire de posséder une culture grecque fondée, comme c'est la règle, sur la fréquentation des poètes. Cette culture explique qu'il ait fait célébrer sa mémoire et ses œuvres au moyen d'une épigramme grecque. A-t-il pour autant composé lui-même le poème ? Pour répondre à cette question, on ne peut éviter de s'interroger sur le sens à donner à l'acrostiche. Dans la poésie grecque, en effet, cette prouesse de versification peut être utilisée à des fins diverses : elle peut servir à « signer » un poème, au génitif ou au nominatif<sup>15</sup>, mais dans les épigrammes funéraires elle sert aussi à nommer soit le mort, au génitif<sup>16</sup> ou

13. La largeur de la marge à gauche du texte, autrement dit le décalage de l'axe vertical du poème par rapport à l'axe vertical de la plaque sur laquelle il est gravé, signifie-t-il que le graveur a tenu compte, en effectuant sa mise en page, de textes analogues gravés sur des plaques contiguës ? Quoi qu'il en soit de toutes ces hypothèses, l'esprit même de l'épigramme de Sôphytos, dominée par l'orgueil familial, n'interdit pas absolument, malgré l'éloignement dans le temps et dans l'espace, d'évoquer ici, par exemple, la série, entièrement conservée, des épigrammes gravées à Delphes par le Thessalien Daochos à la gloire de sa famille, où chaque épigramme évoque les exploits et la carrière d'un de ses ancêtres (J. POUILLOUX, *FD III* 4, 460 ; P. A. HANSEN, *Carmina epigraphica Græca II*, n° 795).

14. Je suis, pour l'accentuation de ces noms en grec, le parti adopté par P. Bernard et G. Pinault.

15. Nicandre de Colophon « signe » au nominatif (ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ : *Thériaques*, 345-353) ; signature au génitif par exemple dans l'*Anthologie*, XIV, 148 (cf. J. IRIGOIN dans *Recueil Plassart*, p. 120), ou dans l'épigramme d'Égypte à laquelle nous renvoyons plus haut, note 8. On ne peut manquer de signaler ici, après tous les auteurs qui se sont occupés de ce procédé, l'acrostiche particulièrement complexe de Catilius dans l'épigramme d'Égypte republiée et commentée par É. BERNARD, *I. Philæ II*, n° 143.

16. Exemple : R. MERKELBACH et J. STAUBER, *Steinepigramme aus dem griechischen Osten II*, p. 46 (Απολλωνίδου, à Cyzique).

au nominatif<sup>17</sup>, soit la personne qui a fait élever le monument<sup>18</sup>. Notre poète utilise, dans l'acrostiche, la préposition *διά* suivie du génitif. Le tour paraît peu banal dans la pratique de l'acrostiche-signature, mais le sens n'est guère douteux : *διά Σωφύτου* signifie à peu près « *Par les soins de Sôphytos* ». Donc, par cet acrostiche, Sôphytos ne peut être identifié que comme auteur du poème ou comme commanditaire du monument<sup>19</sup>. Après hésitation, nous préférons la première solution, pour deux raisons. D'abord, le poème désigne clairement le commanditaire, au v. 17. Ensuite l'évocation, au v. 5, de la culture poétique de Sôphytos est insistante : si nous ne forçons pas le sens du verbe grec *ἄσκεῖν*, notre homme a non seulement appris, mais aussi pratiqué la poésie grecque<sup>20</sup>, et cette affirmation est d'autant plus significative que le contexte – nous semble-t-il – ne la rend pas nécessaire. Une subordonnée introduite par *ὡς* peut prendre, selon ce contexte, une valeur soit temporelle, soit causale ; dans le premier cas (« après avoir pratiqué... »), la nécessité de cette proposition ne nous paraît pas impérieuse ; dans le second cas (« comme j'ai pratiqué... »), faut-il croire que, selon Sôphytos, la formation générale – dirions-nous... – qu'il devait à sa culture grecque l'a incité ou l'a aidé à chercher un moyen de restaurer sa

17. Exemple : R. MERKELBACH et J. STAUBER, *op. cit.* I, p. 368 (Ἀλέξανδρος, à Téos).

18. Exemple : R. MERKELBACH et J. STAUBER, *op. cit.* IV, p. 332 : Ρούφος ἐκτίσῃ (à Gophna en Palestine). Ordinairement le texte du poème attire explicitement l'attention du lecteur sur l'acrostiche (c'est le cas dans les inscriptions citées dans les notes précédentes et dans la présente note) ; dans l'épigramme de Kandahar, ce rôle est joué par la répétition, dans la marge située à gauche du texte, de la lettre initiale de chaque vers : l'acrostiche apparaît au premier coup d'œil.

19. On ne peut pas ne pas mentionner ici l'inscription de Surkh Kotal en Bactriane, rédigée au II<sup>e</sup> siècle de notre ère en langue bactrienne (notée grâce à l'alphabet grec), qui s'achève par les deux mots grecs *Διὰ Παλαμῆδου*, « Par les soins de Palamédès ». Ce document a été réexaminé récemment par P. BERNARD, « Langue et épigraphie grecques dans l'Asie centrale à l'époque hellénistique », dans le volume collectif *Greek Archaeology without Frontiers* (Athènes, 2002), p. 86-92 et fig. 2. Palamédès, écrit P. BERNARD, « a été partie prenante, sous un mode qui reste à définir, dans l'édification à Surkh Kotal d'un sanctuaire ou d'une partie d'un sanctuaire exécutée par un officier royal, certainement pour le compte de son souverain... On pourra voir dans ce personnage soit le directeur des travaux (une sorte d'architecte en chef ?)... soit le rédacteur ou le lapicide responsable de l'inscription... Je penche en faveur de la première interprétation ». Mais il nous semble qu'au-delà de la similitude formelle (*διά* + gén.), et quel qu'ait été le rôle exact de Palamédès à Surkh Kotal, le cas de Sôphytos est différent : les mots *διά Παλαμῆδου* ne se lisent pas, par le biais de l'acrostiche, dans une épigramme funéraire grecque en distiques élégiaques, Palamédès n'est pas le nom du défunt identifié et célébré par le texte de l'épigramme, etc.

20. À elle seule, comme souvent, la lecture de l'article consacré au verbe *ἄσκῶ* dans le *Thesaurus* d'Estienne-Dindorf est parfaitement éclairante sur ce point.

fortune ? Quoi qu'il en soit, nous considérons comme improbable que Sôphytos, déjà identifié en toutes lettres dans le poème à la fois comme défunt et comme commanditaire de la stèle, et vanté dans ce même poème pour sa culture poétique grecque, ait utilisé l'acrostiche pour autre chose que pour se désigner lui-même, en outre, comme l'auteur du poème.

S'il en est bien ainsi, Sôphytos pouvait être fier de sa maîtrise de la poésie grecque : par quantité d'aspects, que nous laissons à de plus compétents le soin d'étudier en détail<sup>21</sup>, son poème paraît appelé à prendre une place honorable dans la poésie épigrammatique hellénistique, qui est faite en partie – quant aux matériaux qu'elle met en œuvre – de mots, de réminiscences, d'images et de formules accumulés et indéfiniment réemployés depuis les poèmes homériques. La violence irrésistible des Moires, l'Archer Apollon, la stèle sur le chemin qui parle au passant, tout cela, comme bien d'autres détails, est familier à tout lecteur des poètes grecs, d'Homère à l'*Anthologie* et aux épigrammes gravées sur pierre. Pour prendre un seul exemple, la fin du vers 11 (ἰὼν εἰς ἄστεα πολλά) nous paraît être une réminiscence du troisième vers de l'*Odyssée* sur l'homme aux mille tours qui *visita les villes de beaucoup d'hommes et connut leur esprit*, πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἶδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω. Ce vers, que tout homme cultivé à la grecque savait sans doute par cœur, pouvait servir – avec mille variations, de la citation littérale à la réminiscence – dans l'épithaphe de tout défunt dont la vie avait été itinérante ; ainsi ce médecin mort à Thasos<sup>22</sup>, qui déclare : πολλῶν ἀνδρῶν εἶδον ἄστεα καὶ νόον ἔγνω ; ou cet homme d'Hérakleia de la Salbakè en Carie<sup>23</sup>, un commerçant, sans doute, ὃς πολλῶν ἶδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω ἀνθρώπων et qui, ayant choisi<sup>24</sup> de terminer sa vie dans sa patrie, emprunte encore à l'*Odyssée* deux autres hexamètres (sur les sept que compte son poème) pour chanter la douceur du retour au pays ; ou bien

21. Notre collègue britannique A. HOLLIS, qui disposait d'une copie imparfaite de l'inscription et à qui nous avons communiqué, à sa demande, notre propre lecture du texte, prépare une communication portant sur ce poème. Il nous a présenté par lettre deux suggestions dont nous faisons état et qui nous ont été très précieuses ; nous l'en remercions ici chaleureusement.

22. *IG XII 8*, 450 ; W. PEEK, *GVI* 627 ; E. SAMAMA, *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques...* (2003), n° 175. Cf. L. ROBERT, *Hellenica II*, p. 104 et *Coll. Fræhner*, p. 122 (photographie pl. XL, fig. 77 bis).

23. J. et L. ROBERT, *La Carie II*, n° 93, p. 189-190 ; W. PEEK, *GVI* 1183 ; MERKELBACH-STAUER, *op. cit.* I, p. 274.

24. De préférence à toute espèce de profit et de succès, dit-il : κέρδους παντός προκοπῆς τε ἡγήσατο μεῖζον κ.τ.λ.

encore Alexandros, dont nous ignorons l'origine, mais qui gémit de devoir être enseveli à Proconnèse<sup>25</sup>, loin de chez lui, et qui regrette d'avoir trop désiré voyager, πολλὰς δὲ πόλεις ἰσαθῆσαι ; ou bien, à Tithorée, le médecin Dôrothéos<sup>26</sup>, ἄστεα ἐλθὼν πολλὰ περιπλανίη ; ou sans doute ce sculpteur d'Aphrodisias<sup>27</sup>, πολλὰ ἄστεα διελθὼν ; et même, peut-être, à Hiérapolis de Phrygie, vers 170-180 de notre ère, l'évêque Aberkios, mort à soixante-douze ans, qui est allé, explique-t-il à la première personne, à Rome, et aussi à Nisibe καὶ Συρίας πέδον εἶδα καὶ ἄστεα πάντα<sup>28</sup>. Cependant, au-delà des nombreux rapprochements de cette nature auxquels elle se prête, l'épigramme de Sôphytos nous semble originale, moins par sa qualité littéraire – laquelle n'est pas insignifiante, mais ne fait pas d'elle un chef-d'œuvre – ou par son ampleur (les épigrammes de cette longueur, sans être très nombreuses, ne sont nullement rarissimes) que par son vocabulaire et sa syntaxe recherchés et surtout par son contenu ou, pour mieux dire, par l'esprit qui l'anime.

La syntaxe des épigrammes grecques peut être complexe, au point, parfois, de compromettre leur clarté, car leurs auteurs n'étaient pas tous des maîtres. On ne peut pas faire ce reproche à Sôphytos : la construction des phrases, même quand celles-ci sont longues, n'est jamais ni obscure, ni – à notre avis – maladroite ; mais elle est recherchée et, plus d'une fois, pour être débrouillée, elle exige du lecteur une attention soutenue. Au v. 6, l'adverbe de rappel (τ)ῆμος est parfaitement à sa place – il ajoute de la clarté – après la longue apposition qui, aux v. 3-4, suit ἐγὼ et la subordonnée par ὡς des v. 5-6 ; il est un peu moins naturel qu'aux v. 3-4 εὖνις soit fortement disjoint de son complément βιότοιο. Il n'est pas exceptionnel en poésie qu'une conjonction de subordination soit placée au milieu de la subordonnée ; ici cela arrive deux fois de suite, aux v. 7 (πῶς) et 10 (πρίν). Au début du v. 15, l'accusatif masculin pluriel ἀμφοτέρους annonce deux objets de genre

25. MERKELBACH-STAUER, *op. cit.* II, p. 72 (v. 2-3 ; les auteurs signalent le rapprochement avec l'*Odyssée*).

26. L. Robert, *Hellenica* II, p. 105.

27. *IG* XIV,1627, non repris par L. Moretti dans ses *IGUR*.

28. Merkelbach-Stauber, *op. cit.* III, p. 182-185 (v. 10). Jean-Claude Decourt attire mon attention sur une réminiscence du même passage de l'*Odyssée*, mais avec des mots différents, dans la célèbre épitaphe du Syrien Ioulianos Euteknios, mort à Lyon sous l'Empire : Ποικίλα μὲν περιῆλθεν ἔθνη, πολλοὺς δὲ τε δῆμους | ἔγνω (C. P. JONES, « A Syrian in Lyon », *AJPh* 99 [1978], p. 336-353 ; J.-Cl. DECOURT, *Inscriptions grecques de France* [2004], n° 143). On pourrait multiplier les exemples.

masculin auxquels il s'accorde, οἰκόν τε d'abord (v. 15), et ensuite τύμβον τε, que l'on attend au v. 17, mais qui ne surgit ni tout à fait où on l'attend, ni surtout avec la syntaxe attendue : le mot τύμβου n'est pas soutenu par τε, il est, au génitif, le sujet de la participiale τύμβου πεπτωκότος, et finalement le seul accusatif masculin est l'adjectif ἄλλον, auprès duquel on doit suppléer le substantif τύμβον. Au début de ce même v. 17, la position de ἐς – après son régime – semble fort rare. Rapprochée de toutes ces recherches, la place de καὶ ζῶν au v. 18 ne nous paraît pas intolérable. L'hyperbate la plus forte est peut-être celle des deux derniers vers, où ἐμοῦ, sujet du participe συντελέσαντος, est rejeté et isolé à la fin du v. 20, ce qui interdit pratiquement au traducteur français de rendre à la fois la construction grammaticale et l'effet produit par l'ordre des mots (que nous avons essayé de privilégier dans notre traduction).

Les mots rares, les γλῶσσαι, font partie des usages de la poésie grecque ; dans le poème de Sôphytos, ils nous paraissent plus nombreux que dans beaucoup d'épigrammes comparables. – Dès le v. 1, le nom masculin κοκύαι (οἱ πάπποι καὶ οἱ πρόγονοι, glose Hésychius) est presque une curiosité : hors des lexicographes, on ne le trouve guère, semble-t-il, que dans un fragment de Callimaque<sup>29</sup> et dans une épigramme de l'*Anthologie*<sup>30</sup>. Nous ne l'avons trouvé ni dans le recueil de Kaibel, ni dans celui de Peek, ni dans les épigrammes d'Égypte rassemblées par É. Bernand, ni dans les *Carmina* de Hansen<sup>31</sup>. – L'adjectif verbal φυρτός (*mêlé*, proprement *délayé*), au v. 6, paraît être une rareté, lui aussi : les dictionnaires ne trouvent à citer que la glose d'Hésychius et nous n'en avons trouvé d'exemple ni dans les grands recueils d'épigrammes sur pierre, ni dans l'*Anthologie*, où son équivalent πεφυρμένος est, lui, bien attesté. – L'adjectif τυννός, au v. 3, un peu moins rare, n'est pas banal lui non plus. Aristophane, qui ne l'utilise pas, emploie plusieurs fois τυννοῦτος, *petit comme ça, pas plus gros que ça* ; scholiastes et lexicographes glosent τυννός par μικρός ; mais le mot ne se trouve guère, tel quel, que chez Théocrite et Callimaque ; aucun exemple, semble-t-il, dans l'*Anthologie*. Ce terme rare est aussi un terme expressif : apparenté à τυτθός (*tout jeune, tout petit*), τυννός évoque à la fois petitesse, jeunesse et faiblesse. Dans l'épigraphie, où le mot n'est pas fréquent non plus, nous relevons

29. Callimaque, *Hécèle*, fr. 137 HOLLIS = 340 PFEIFFER.

30. IX, 312, v. 5.

31. Voir les références complètes ci-dessus note 11.

l'exemple de la très jeune morte Doxa qui s'adresse au passant, à Madytos : τόνδε γὰρ ἡ τυννή Δόξα κάτιμι (= κάτειμι) τάφον<sup>32</sup>. – L'adjectif εὐνις (v. 4), *privé de*, qui se trouve dans les poèmes homériques, chez Empédocle et chez Eschyle, est qualifié par P. Chantraine<sup>33</sup> de « vieux mot, qui n'est plus qu'une survivance ». Comme d'autres vieux mots, il reparait ici et là dans la poésie post-classique, par exemple chez Apollonios de Rhodes et, semble-t-il, dans au moins une épigramme funéraire de l'*Anthologie*<sup>34</sup>. Dès l'*Odyssee* εὐνις peut exprimer la privation d'objets ou d'êtres divers, mais on croit percevoir une tendance, nette, quoique non exclusive, à employer ce mot pour des enfants privés de leur père, des femmes privées de leur mari ou des pères et des mères privés de leurs enfants<sup>35</sup>. – Nous ne mettons pas dans le même groupe que les mots précédents l'adjectif τεκνοφόρος au v. 8 et l'adverbe ἀλωβήτως au v. 12, qui ne sont certes pas de « vieux mots », des fossiles empruntés à Homère ou aux poètes de l'époque archaïque. Leur formation et leur sens sont clairs, mais apparemment ils n'étaient pas attestés jusqu'ici avant l'Antiquité tardive, voire la haute époque byzantine : Jean Damascène, André de Crète, d'autres encore, les utilisent en des sens figurés dans des contextes assez variés, parfois fort éloignés de celui où Sôphytos s'en sert<sup>36</sup>. On sait qu'il n'est pas rare de voir un document nouveau

32. W. PEEK, *GVI* 1237, v. 2. Les autres références sont dans tous les dictionnaires. Disons une fois pour toutes, à propos de ce mot, le profit que nous avons tiré de la consultation du *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, de P. CHANTRAINE (Paris, Klincksieck, édition de 1999 en un seul volume, avec un supplément par A. BLANC, Ch. de LAMBERTERIE et J.-L. PERPILLOU ; abrégé ci-après *DELG*) et, comme toujours, du *Thesaurus* d'Estienne-Dindorf.

33. *DELG*, s.v.

34. Les références dans les dictionnaires et le *Thesaurus*.

35. Et cela notamment dans des textes appelés à devenir « classiques », ce qui fait d'eux une mine pour les emprunts et les réminiscences : *Iliade*, XXII, 44, pour Priam privé de ses fils par Achille ; Eschyle, *Choéphores*, 247 et 794, par métaphore, pour Oreste privé de son père ; Eschyle, *Perses*, 289, pour les femmes perses dont les fils ont été tués à Salamine : Athènes les a faites εὐνιδας ἢ δ' ἀνάνδρους (εὐνιδας est employé là sans complément). Aussi Hésychius glose-t-il εὐνις non seulement par ἐστερημένος, ἐνδεής, mais aussi par ὀρφανός, et εὐνιδες par χῆραι. Il est vrai qu'il existe un homonyme bien plus fréquent, dérivé de εὐνή, qui signifie non pas *veuve*, mais *épouse*, ce qui introduit un peu de confusion dans les dictionnaires. C'est à ce dernier sens que se rattachent, nous semble-t-il, tous les exemples que nous ont fournis les *indices* des recueils épigraphiques de Kaibel, Peek, Bernard et Hansen, car l'inscription de Rome KAIBEL 552 = *IG* XIV, 2100 (seul exemple épigraphique cité par *LSJ* pour le sens *privé de*) nous paraît avoir été bien expliquée, avec εὐνις = *coniunx*, par L. MORETTI, *IGUR* III, 1354. En revanche, dans l'épigramme de Sôphytos, seul peut convenir le sens *privatus, orbis, indigens*.

36. La Vierge est ἡ μόνη πασῶν παρθένων τεκνοφόρος (Jean Damascène). Ailleurs, cette expression : τὴν πίστιν τηρεῖν ἀλωβήτως, « conserver sa foi intacte » (litt. : intégralement, dans son

« vieillir » de plusieurs siècles un mot grec qu'on croyait « tardif », surtout quand il s'agit de dérivés aussi aisés à construire que ceux-là. Mais la présence de ces deux mots dans son poème confirme que Sôphytos recherchait les mots rares, utilisés, peut-être même formés par lui à bon escient. Ce goût le rattache à l'une des tendances majeures de l'épigramme hellénistique ; manifesté ici avec insistance, sinon avec ostentation, il atteste sans doute aussi l'orgueil qu'inspire à Sôphytos sa connaissance et sa pratique de la poésie et de la langue grecques, sous tous leurs aspects et dans toutes leurs nuances.

Quant au contenu, il nous semble que l'épigramme de Sôphytos, – considérée dans son ensemble – n'a pas de parallèle véritable. Bien entendu, les épigrammes funéraires, les épigrammes de voyageurs, de commerçants, de militaires, de fonctionnaires ou de notables ayant pris part à des ambassades ou occupé des postes éloignés de leur patrie, celles où le défunt se flatte d'une prouesse, de quelque nature qu'elle soit – tous ces textes, qui sont nombreux, présentent avec le nôtre des analogies, des échos, des rencontres. On pourrait en dresser une liste, et il faudra le faire. Mais, dans cette *editio princeps*, que nous souhaitons ne pas retarder trop longtemps<sup>37</sup>, nous désirons marquer d'abord ce qui nous semble l'essentiel : l'isolement relatif de cette orgueilleuse biographie, où Sôphytos, de son vivant, dédaignant tous les lieux communs sur la vie et la mort<sup>38</sup>, célèbre son succès, sa volonté et la grandeur des siens, reconstruite grâce à lui. Les épigrammes fournissent parfois (c'est loin d'être la règle) des données biographiques sur les défunts, généralement très ponctuelles ; mais on voit bien rarement, dans ces poèmes, un homme considérer d'un regard aussi

intégrité). Mais aussi, chez André de Crète, Jonas ἐξεμεθεις τοῦ θηρίου ἀλωβήτως, ce qui est tout proche de l'emploi du mot par Sôphytos. La plasticité même de ces mots rares utilisables dans des contextes variés ne sent-elle pas la trouvaille de lettré ? L'adjectif et l'adverbe sont absents du *LSJ* et de son *Supplement* : nous empruntons exemples et références au *Thesaurus* (Estienne-Dindorf) et au *Patristic Greek Lexicon* de Hampe.

37. Nous aimerions pouvoir faire nôtres les mots de L. ROBERT, *CRAI* 1964, p. 135 (*Op. Min. Sel.* III, p. 1564), abordant l'étude d'un autre texte grec de Kandahar certes plus difficile que le nôtre, la seconde inscription d'Açoka : « Nous ne prétendons point apporter une solution assurée, mais une première approximation, peut-être sujette à révision. Les détails et l'ensemble demandent quelque loisir et quelque méditation... Si j'ai pu contribuer à établir le texte, je ne puis que donner ici les premières impressions d'un helléniste, et je ne pourrai parler de ce texte comme il en est digne ».

38. Celle-ci n'est présente dans son poème qu'indirectement, par les deux mots καὶ ζῶν, au v. 18.

personnel – aussi *matter of fact* – l'ensemble de sa vie et, par la vision même qu'il en propose, faire d'elle une réussite ; quand cela se produit, le poète échappe aux thèmes et aux images convenus, bien qu'il les utilise : ce sont des matériaux qui lui servent à dire ce que lui-même a décidé de faire entendre, et qu'il nous faut entendre, si nous voulons pouvoir tirer de ce poème quelques conclusions historiques<sup>39</sup>.

Ce que dit Sôphytos, c'est, bien sûr, la fierté que lui inspire sa culture grecque. Car cette culture, tout son poème l'étale, avec ses images attendues (v. 2), ses réminiscences de lettré (v. 11) et surtout son vocabulaire recherché, sa syntaxe savante, et ce petit tour de force que constitue l'acrostiche. L'éducation qu'il a reçue, il l'évoque en toutes lettres aux v. 5-6. Elle n'était pas purement littéraire : son étude des poètes avait été « mêlée à une noble sagesse », σωφροσύνη. L'usage de ce mot, grec entre tous, nous prive malheureusement de toute précision véritable : ici, que désigne-t-il au juste ? Une sage *modération* dans l'étude des poètes ? Une formation *philosophique* parallèle à sa formation littéraire, comme nous l'a suggéré F. Chamoux ? Nous ne voulons rien affirmer, nous contentant de rappeler qu'en général la σωφροσύνη est une vertu, non un savoir, et que, dans un poème grec de cette époque, toute forme d'éducation fondée sur la maîtrise de soi pourrait être évoquée en ces termes.

Ce que Sôphytos célèbre et met en scène, c'est aussi – plus encore que son hellénisme – la force de sa volonté. Il rappelle avec insistance (v. 3-4) qu'il est parti (ou plutôt reparti) de rien : jeune et faible (τυννός), en proie à une pauvreté qu'il qualifie de pitoyable (βιότοιο... εὐνις οἰκτρά), il n'a pas pour autant renoncé à chercher les moyens de regagner le rang d'où il se trouve déchu – le plus haut – grâce à l'acquisition d'une haute fortune : aux v. 7 et 10, la conjonction de subordination cède aux deux mots ὑψόσασαιμι et ὑψιστον la première place de la subordonnée et, en même temps, du vers. Et la ferme résolution de Sôphytos, son impatiente ardeur (μεμώως) s'exprime aux v. 9-10 avec une simplicité qui n'a rien d'une formule convenue : il ne

39. Dans son petit livre de 1962, R. LATTIMORE, *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, a consacré le chapitre VIII (p. 266-300) aux « Biographical themes » (les p. 266-275 nous ont été particulièrement utiles). Malgré les nombreuses découvertes survenues depuis lors, l'aperçu qui y est proposé et les exemples qu'on peut y trouver ne nous ont pas paru périmés. On le verra en s'y reportant, c'est dans l'épigraphie latine au moins autant que dans l'épigraphie grecque qu'on peut trouver quelques cas analogues ; mais chacun d'eux nous a paru, au bout du compte, individuel, personnel.

reviendra pas dans son pays sans avoir réussi (οὐ πρόσθ' ἐπανελθεῖν πρίν...). On se trouve alors exactement au milieu du poème : la catastrophe subie par la famille de Sôphytos occupait les deux premiers vers, le mûrissement de sa résolution et sa mise à exécution ont occupé les huit suivants (v. 3-10) ; huit autres (v. 11-18) sont ensuite consacrés à sa réussite, à son retour, à la restauration des signes visibles de son rang ; les deux derniers (v. 19-20) répondent aux deux premiers : effaçant la catastrophe initiale, ils donnent à admirer l'œuvre accomplie et font des vœux pour sa pérennité<sup>40</sup>. Sôphytos (v. 8) reçut ἄλλοθεν (*d'autrui* ou *d'ailleurs* : il emprunta sans doute hors de sa famille, s'il lui en restait une) de l'argent à faire fructifier (τεκνοφόρον, adjectif attribut, dont tel nous paraît être le seul sens possible ici<sup>41</sup>) – au bénéfice de Sôphytos lui-même, sûrement, au bénéfice du prêteur, peut-être – et s'en alla à l'étranger faire du commerce « dans de nombreuses villes » (v. 11), formule probablement odysseenne, on l'a vu, évocatrice et imprécise comme, en français, « courir le monde ». Il fit fortune ἀλωβήτως (v. 12), c'est-à-dire sans subir aucun des accidents terribles auxquels s'expose un commerçant aventureux dans des pays lointains : il est fier d'être revenu non seulement riche, mais aussi sain et sauf, « intact ». Cette expatriation fut longue, car Sôphytos tint la promesse qu'il s'était faite (v. 9-10) : il ne regagna sa patrie qu'« après des années innombrables » (v. 13-14), environné d'éloges, dit-il sans excès de modestie, ou (plus littéralement) célébré par des hymnes, ὑμνητός, comme les athlètes grecs vainqueurs aux grands concours quand ils regagnaient leur cité ; et son retour (sa réapparition, ἐφάνη) enchantait ses amis, qui étaient alors plus nombreux, peut-être, que le jour de son départ. Sôphytos ne dit pas de quelles denrées il a fait si longtemps le commerce. Il ne dit pas non plus dans quelle(s) région(s) du monde se trouvaient les « nombreuses villes » où il a commercé.

Presque dès notre première lecture de l'inscription, nous avons coupé, au v. 11, ἐπ' ἐμπορίῃ Σινίων εἰς ἄστεα πολλά (« pour faire du commerce vers les villes nombreuses des Chinois ») et nous avons cru voir en ce vers la plus ancienne mention des Chinois en grec. Nous avons même annoncé imprudemment la

40. On peut même observer sans excès de subtilité que le v. 20 évoque la prospérité future comme le v. 1 évoquait la prospérité passée, et que le v. 19 évoque le rétablissement de cette prospérité comme le v. 2 évoquait son anéantissement.

41. C'est habituellement le vocalisme o de la racine (τόκος et ses dérivés, en face de τέκνον, τίκτω, etc.), qui est spécialisé dans ce champ sémantique : P. CHANTRAINE, *DELG*, s.v. τίκτω. Donc τεκνοφόρος fait image, comme en français l'argent « qui fait des petits ».

« nouvelle » à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dans la revue *L'Histoire*, n° 280 (octobre 2003), p. 27-28. La chose n'était pas invraisemblable en soi, puisque un ambassadeur chinois visita la Bactriane en 128 avant notre ère, que les Sères, mythique peuple de la soie, sont connus des auteurs gréco-romains à partir de l'époque d'Auguste et que les Σῖναι ou Θῖναι sont mentionnés sous ce nom dans le *Périple de la mer Érythrée* vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, avant de l'être de nouveau par Ptolémée. Notre texte soulevait quelques difficultés de syntaxe et de prosodie, mais la forme Σινῶν (au lieu de Σινῶν, forme attendue) nous parut confirmée par la présence d'une forme phonétiquement identique du nom des Chinois (*Ciniya*) dans des documents rédigés au III<sup>e</sup> siècle de notre ère en langue gāndhārī – précisément la langue indienne utilisée aussi dans le sud et le sud-est de l'actuel Afghanistan – et retrouvés dans des oasis du Taklamakan, sur la branche méridionale de la route commerciale qui relie l'Inde du nord-ouest à la Chine. Notre enthousiasme nous aveuglait : la coupe des mots proposée par M. L. West (voir plus haut les notes critiques) – ἐμπορίησιν, au pluriel, suivi du participe présent de ἰέναι –, que nous a communiquée A. Hollis, nous semble s'imposer : non seulement elle doit par principe être préférée comme plus simple, mais encore elle supprime toute difficulté, même légère. Sôphytos est peut-être allé en Chine, mais nous n'en savons rien, car s'il l'a fait, il n'en dit rien.

Mais l'orgueil personnel de Sôphytos est inséparable de son orgueil familial. Sa lignée avait été « longtemps florissante » (v. 1). Sôphytos ne dit pas combien de temps. Il ne dit pas non plus quels événements « l'anéantirent » : la formule convenue du vers 2 présente seulement la catastrophe comme un coup imparable du sort. Cette catastrophe le laissait lui-même sinon tout à fait sans ressources, du moins « privé, de façon pitoyable, des moyens d'existence *de ses pères* ». Et au v. 4, ce que l'ordre des mots veut faire sentir, c'est l'humiliation que son revers de fortune infligeait à ce fils de famille : la mention de son dénuement et de son caractère « pitoyable » est enclavée entre le nom de Sôphytos, qui commence le vers, et l'adjectif patronymique évoquant son ascendance, qui le termine : dénuement déplorable, en tout cas, pour le rejeton de cette lignée. On a vu qu'εὐνις est plusieurs fois appliqué par les poètes grecs à un fils qui a perdu son père, à un père qui a perdu ses enfants, à une femme qui a perdu son mari : sans doute Sôphytos se présente-t-il comme *orphelin* de la fortune de ses ancêtres. Ce n'est donc pas seulement, s'il faut l'en croire, sa pauvreté qui le fait agir, c'est aussi et peut-être surtout la volonté de redonner à sa lignée le premier rang : ce monceau d'or à élever bien haut (v. 10), c'est pour remettre au plus haut rang *la maison de ses pères*, μέγαρον πατρώϊον (v. 7). Et lorsqu'il reparait dans sa patrie (v. 13-14), son premier soin (« sur-le-champ », précise-t-il, se servant d'un mot assez peu courant qu'il place de façon expressive à la fin du v. 15)

est d'effacer les traces de la déchéance des siens en restaurant les signes visibles de leur grandeur (v. 15-17) : leur demeure (qu'il est fier d'avoir reconstruite « à neuf » et « plus grande » [v. 16]) et leur tombeau. Tout cela, il le fait savoir, grâce à la stèle placée sur le chemin (v. 18). Et les deux vers qui terminent le poème montrent à plein, indissolublement liés, l'orgueil individuel et l'orgueil familial satisfaits. Les affronts du destin sont maintenant réparés – grâce à Sôphytos : chaque passant est invité par lui à admirer ses œuvres (ἔργματα : la restauration de la famille, de sa fortune, de sa demeure et de son tombeau). Le dernier mot de son poème est le pronom personnel de la première personne du singulier ; et le vœu qu'il formule au v. 20 sonne comme une mise en garde : puissent ses descendants être de taille à conserver ce qu'il leur lègue – sa « maison », οἶκον, demeure et patrimoine.

Georges ROUGEMONT

## II. LES NOMS PROPRES SÔPHYTOS ET NARATOS

Les interprétations des deux noms propres, celui de l'auteur de la stèle et celui de son père, laissent place, si l'on considère chaque nom individuellement, à une certaine marge d'incertitude, ce qui est inévitable dans la transposition d'une langue à une autre. Cependant, ces deux interprétations se renforcent mutuellement dans le sens d'une origine indienne, car les deux noms peuvent se rattacher à des bases onomastiques productives en sanskrit (indo-aryen ancien) et en moyen-indien.

1. *Le nom de l'auteur de la stèle*

Le nom Σώφυτος doit être rattaché, au moins pour la forme, à un personnage politique et militaire de la période séleucide, connu sous deux formes différentes : d'une part, la légende monétaire ΣΩΦΥΤΟΥ, d'autre part, la forme Σωπειθης connue par les historiens d'Alexandre et leurs successeurs (Arrien, Strabon), voir aussi les formes transposées en latin *Sopites* ou *Sophites* (Quinte-Curce, Justin). Le rôle historique de ce personnage a déjà donné lieu, avant l'apparition de cette nouvelle

\* *Abréviations bibliographiques*

- BECHTEL = Friedrich BECHTEL, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit*, Halle, 1917.  
 BHSD = Franklin EDGERTON, *Buddhist Hybrid Sanskrit Dictionary*, New Haven (Conn.), 1953.  
 DPPN = G.P. MALALASEKERA, *Dictionary of Pāli Proper Names*, Londres, 1960, 2 t. (1<sup>re</sup> édition, 1937-1938).  
 EWAia = Manfred MAYRHOFER, *Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen*, Heidelberg, 1986-2001, 2 parties en 3 t.  
 LGPN = *Lexicon of Greek Personal Names*, ed. by M. Fraser & E. Matthews with the collaboration of many scholars, Oxford, Clarendon Press/The British Academy. Vol. I, 1987. Vol. II, 1994. Vol. IIIA, 1997. Vol. IIIB, 2000.  
 MW = M. MONIER-WILLIAMS, *Sanskrit-English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1899.

inscription, à une abondante bibliographie<sup>42</sup>; je renvoie en particulier à l'analyse antérieure de Paul Bernard<sup>43</sup>. Désormais, la présence du nominatif singulier Σώφυτος dans la nouvelle inscription (v. 4) prouve que la forme ambiguë Σωφύτου des monnaies est le génitif singulier de Σώφυτος, et non pas de Σωφύτης, qui était également envisageable sur le plan morphologique. Les formes Σώφυτος et Σωπειθης sont à interpréter comme deux transpositions différentes d'un nom propre non grec. L'interprétation de Σωπειθης proposée par Sylvain Lévi<sup>44</sup> ne peut plus être retenue : il s'appuyait sur une règle du grammairien indien Pāṇini (IV.2.67) relative à la formation des toponymes. Pour rappeler le point essentiel de l'analyse de S. Lévi, Σωφύτης porterait le nom de son royaume, *Saubhūta*, et ce nom de pays serait tiré, d'après la règle de dérivation en question (suffixation thématique et allongement de la voyelle de la première syllabe), du substantif skr. *subhūta-* « bien-être, prospérité ». Les points faibles de ce scénario sont les suivants : 1) le pays nommé *Saubhūta* n'est pas connu par ailleurs, ni sous cette forme, ni sous une forme proche ; 2) la forme skr. *saubhūta-* elle-même n'est connue que par la littérature grammaticale, et en particulier par le lexique auxiliaire (Gaṇapāṭha) de la grammaire de Pāṇini, où le mot figure pour illustrer cette règle de dérivation des toponymes. Il est donc vraisemblable que ce mot est une création de grammairien (bien postérieure au traité de Pāṇini lui-même, qu'on doit situer au plus tard au milieu du IV<sup>e</sup> siècle av. n. è.) : il n'avait aucune réalité dans la langue vivante, *a fortiori* dans la toponymie ou l'onomastique. Néanmoins, on peut expliquer la forme Σώφυτος en ayant recours aux mêmes éléments lexicaux du sanskrit : en effet, ils ont été combinés dans une forme qui a effectivement fourni un anthroponyme. À côté de l'adjectif mélioratif *su-bhūta-* « bien créé, bien fait » (substantivé au neutre : « bien-être, prospérité »), il a existé un substantif *subhūti-*, à l'origine nom abstrait de genre féminin (« bon devenir, bonne situation, prospérité »), qui a fourni très tôt un nom propre masculin<sup>45</sup>. Le

42. Cf. Klaus KARTTUNEN, *India and the Hellenistic World*, Helsinki (Studia Orientalia, vol. 83), 1997, p. 53.

43. *Fouilles d'Aï Khanoum. IV : Les monnaies hors trésors. Questions d'histoire gréco-bactrienne*, Paris, 1985 (Mémoires de la délégation archéologique française en Afghanistan, t. XXVIII), p. 21, 27-28, 160.

44. Dans son article « Notes sur l'Inde à l'époque d'Alexandre », *Journal Asiatique*, 8<sup>e</sup> série, t. XV, février-mars 1890, p. 237-239 (annexe au procès-verbal de la séance de la Société asiatique du 14 février 1890), précisément p. 238 sq.

45. Voir *MW*, p. 1230a.

terme *bhūti*- est bien représenté dans les noms propres indiens <sup>46</sup>. Dans la recherche d'une source onomastique, il faut s'arrêter à ce nom *Subhūti* : en effet, l'adjectif de base *subhūta*-, connu à l'époque védique (dont le terme ultime peut être placé au V<sup>e</sup> siècle av. n. è.), n'apparaît plus en sanskrit classique, et il n'est pas attesté comme nom propre. Surtout, le nom *Subhūti* est porté par divers personnages dans la légende bouddhique <sup>47</sup>. Il est connu comme interlocuteur et disciple du Buddha dans le Canon pâli, et apparaît fréquemment dans les textes du Mahāyāna. Dans sa discussion citée plus haut de la légende monétaire ΣΩΦΥΤΟΥ, P. Bernard <sup>48</sup> avait de fait considéré, au moins à titre d'hypothèse, *Subhūti* comme une explication plausible de ce nom propre, alors restitué sous la forme Σωφύτης, à côté de Σωπειθης. Cela est confirmé par la nouvelle inscription. Dans un milieu imprégné de bouddhisme comme l'était la région de Kandahar (Arachosie) au moins depuis l'époque de l'empereur Aśoka, il est concevable que le nom propre *Subhūti* ait eu un certain succès. Son sens étymologique (« bon devenir, prospérité ») convient à une dynastie de gens fortunés, qu'ils soient aristocrates ou marchands : le texte de la stèle insiste d'ailleurs (v. 1-3) sur le revers de fortune qui a obligé Σωφύτος à quitter son pays pour rebâtir la fortune de ses ancêtres. Le succès de *Subhūti* dans l'Inde du Nord-Ouest, en contexte bouddhique, est encore documenté par la présence du dérivé « diminutif » *Subhūtika* (écrit *Subhutika*), qui est le nom du père du roi Bhagamoya, donateur d'un reliquaire daté en 77 de l'ère d'Azès (= 19-20 de notre ère), et provenant de la région de Shinkot (Bajaur, Pakistan, province de la Frontière du Nord-Ouest) <sup>49</sup>. Le rattachement de ce nom *Subhutika* à skr. *Subhūti* est admis aussi bien par G. Fussman <sup>50</sup> que par R. Salomon <sup>51</sup>. La plausibilité de *Subhūti* comme source onomastique est donc assurée du côté indien.

46. Cf. Alfons HILKA, *Beiträge zur Kenntnis der indischen Namengebung. Die altindischen Personennamen*, Breslau (Indische Forschungen, 3. Heft), 1910, p. 26 et 133.

47. Cf. *DPPN*, t. 2, p. 1235-1236 ; *BHSD*, p. 601a.

48. *Op. cit.* (n. 43), p. 160.

49. Voir la première édition par Harold W. BAILEY, « Two Kharoṣṭhī inscriptions. II. The inscription of Bhagamoya, king of Apaca », *Journal of the Royal Asiatic Society* 1982, n° 2, p. 150-155 ; et aussi les révisions et commentaires de cette inscription procurés par Gérard FUSSMAN, « Nouvelles inscriptions śaka (II). 4. Le reliquaire de Bhagamoya », *BEFEO* 73, 1984, p. 33-38, et par Richard SALOMON, « The Bhagamoya relic bowl inscription », *Indo-Iranian Journal* 27, 1983, p. 107-120.

50. *BEFEO* 73, 1984, p. 36.

51. *Indo-Iranian Journal* 27, 1983, p. 108 et 118.

Voyons maintenant la manière dont cette forme pouvait être intégrée au lexique onomastique grec. Les équivalences phonétiques entre indo-aryen et grec ont été relevées depuis longtemps, mais elles ne permettent pas d'établir des règles absolument générales<sup>52</sup>. Les hypothèses présentées ici ne contreviennent pas aux correspondances déjà établies, et sont même confirmées par des exemples déjà enregistrés. Cependant, la simple transposition phonétique est souvent contrariée par l'étymologisation « à la grecque » des noms étrangers : il est inévitable que les locuteurs de la langue d'accueil assimilent un vocable en le rattachant à un radical bien connu et évocateur de diverses « valeurs ». Cela est d'autant plus notable dans l'onomastique, qui recourt à des lexèmes chargés de valeurs signifiantes en synchronie. Il n'était pas difficile, et même inévitable, d'assimiler, malgré la différence de quantité et d'aperture de la voyelle, un nom sanskrit commençant par /su-/ (avec voyelle fermée, vélaire et arrondie) aux nombreux noms propres grecs commençant par σω-, e.g. Σωκράτης, Σώπολις, Σώστρατος, Σωφάνης, Σώφιλος : l'inventaire classique donne une quarantaine de noms dotés de ce premier membre<sup>53</sup>. Chez les historiens d'Alexandre, on trouve, outre Σωπείθης, les noms Σωκράτης, Σώπατρος, Σώπολις, Σωσιγένης, Σώστρατος<sup>54</sup>. La syllabe initiale σου-, qui aurait été le correspondant exact de skr. *su-* sur le plan phonétique, n'était pas soutenue par une base onomastique attestée en grec. Des correspondances analogues sur le plan phonétique sont effectivement connues par Κωφήν (Arrien) ou Κώας (Ptolémée), pour le fleuve Kabul, en regard de skr. *Kubhā*, et plus tard (épopée) *Kuhū* ; ou par Σόαστος (Arrien) en regard de skr. *Suvāstu*, pour le fleuve Svāt<sup>55</sup>. De plus, on pourrait invoquer le fait qu'en moyen-indien les voyelles /u/ et /o/ avaient des prononciations très proches, même si elles ne se confondaient pas totalement<sup>56</sup>. Sur le modèle des anthroponymes grecs cités plus haut, je propose de restituer et d'accentuer Σώφυτος. Comme il arrive, le nom

52. Voir Oskar von HINÜBER, dans son commentaire de l'« Histoire indienne » (Ἰνδική) d'Arrien, in : *Arrian. Der Alexanderzug. Indische Geschichte*, Munich-Zurich, 1985, p. 1091-1092, avec bibliographie.

53. Cf. BECHTEL, p. 413-415.

54. Cf. Helmut BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, Munich, 1926, t. 2, p. 367-369.

55. Cf. O. von HINÜBER, *op. cit.* (n. 52), p. 1099.

56. Voir O. von HINÜBER, *Das ältere Mittelindisch im Überblick*, 2<sup>e</sup> éd. révisée (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Sitzungsberichte, 467), Vienne, 2001, § 114, p. 121.

sanskrit, à la faveur de l'équivalence phonétique bien attestée entre skr. /bh/ et gr. φ, par une étymologisation synchronique (qui en l'occurrence se trouve, par hasard, être conforme à l'étymologie diachronique), a été rattaché à la famille de φύσις et φύτόν. Prenons l'autre angle d'approche du problème. Si l'on considère la formation de Σώφυτος du point de vue grec, en faisant abstraction d'une source extérieure, il serait de toute façon très difficile d'en faire un « composé irrationnel » selon la terminologie proposée par Olivier Masson<sup>57</sup>, car ces composés irrationnels ou arbitraires combinent des éléments lexicaux très usuels (qui relèvent en partie des sobriquets) sans souci de la compatibilité sémantique. De fait, l'association de σῶς (σω- en premier membre de composé) « sain et sauf » et de φύτός « formé par la nature, naturel » (Pindare) ne donne pas un sens plausible ; de plus, aucun de ces éléments ne se rattache à une série de sobriquets. Surtout, l'élément -φυτός n'a pas eu de succès comme second membre d'anthroponyme en grec. Le relevé de Bechtel contient seulement deux exemples<sup>58</sup> : Ἡρόφυτος, Πρόσφυτος. Une enquête plus poussée dans le lexique le plus récent (*LGPN*, publié par volumes régionaux depuis 1987) ne fournit que trois exemples supplémentaires isolés : Νεόφυτος (Chypre et Argolide)<sup>59</sup>, Καλλίφυτος (Sicile)<sup>60</sup>, Κλεόφυτος (Thessalie)<sup>61</sup>. La parcimonie de ces attestations du second membre renforce l'hypothèse de l'emprunt de Σώφυτος, avec adaptation à la lexicographie grecque. Dans Σώφυτος, le passage de *Subhūti* aux noms thématiques ne fait pas difficulté : il est même prévisible pour un nom propre masculin. Quant à la forme Σωπείθης, il s'agirait d'une autre voie d'adaptation « à la grecque », mais cette fois par rattachement du second membre à une famille lexicale très bien représentée dans l'onomas-tique, celle du verbe πείθω « persuader », illustrée notamment par les nombreux noms propres en -πείθης<sup>62</sup> : e.g. Διοπείθης, Εὐπείθης, Στρατοπείθης.

57. Voir ses *Onomastica Graeca Selecta*, Paris-Nanterre (Université Paris X), 1990, t. I, p. 88-89 et t. II, p. 404.

58. Cf. BECHTEL, p. 460.

59. Cf. *LGPN*, respectivement vol. I, p. 326b et vol. IIIA, p. 313b.

60. Cf. *LGPN*, vol. IIIA, p. 235c.

61. Cf. *LGPN*, vol. IIIB, p. 238a.

62. Cf. BECHTEL, p. 366-367, où figurent une douzaine d'exemples.

2. *Le nom du père de l'auteur de la stèle*

Quant au nom du père, attesté au génitif NAPATOY dans l'acrostiche, et qui visiblement n'est pas grec, et qui ne peut pas non plus être iranien<sup>63</sup>, il n'est pas trop difficile d'en faire une modification d'un nom emprunté au sanskrit, un composé contenant le terme *nara-* « homme (mâle) » : ce mot a fourni le premier membre de plusieurs noms propres composés, bien attestés, dont la connotation virile ou héroïque ne fait pas de doute : *Narasimha*, *Naradatta*, *Naradeva*, etc.<sup>64</sup> Phonétiquement, le nom plus proche semble être *Naradatta* (porté par divers personnages vertueux dans la littérature bouddhique, entre autres par un Bodhisattva). Νάρατος serait un avatar passable de \*Ναραδατ(τ)ος, par expulsion d'une syllabe, sur le modèle des hypocoristiques grecs qui ne gardent qu'une seule consonne du second membre de composé<sup>65</sup>. De toute façon, l'élément skr. *-datta-* n'avait aucun appui dans le vocabulaire grec, et pouvait se prêter à toute sorte d'altération. La transformation de Νάρατος à partir de \*Ναραδατ(τ)ος serait analogue, dans une certaine mesure, à celle de Ἀλκιμος en regard de Ἀλκιδήμος<sup>66</sup>. Voyez encore le second membre *-τιμος* réduit au *-t-* initial dans le nom de femme Ἐπιτάδω (Délos), comme dans les diminutifs Ἰπποτίων, Προτίων, Πρόττος, avec gémiation expressive<sup>67</sup>. Néanmoins, cette explication n'est pas entièrement satisfaisante, car la formation d'hypocoristiques s'opère à partir d'éléments appartenant effectivement à la langue grecque, et qui restent en quelque sorte sous-jacents à leur forme abrégée. Par définition, cette condensation ne peut pas s'appliquer aussi aisément à des noms étrangers, dont les constituants n'évoquent aucune signification. Cependant, il existe un autre point de départ indien, qui se rattache probablement à la même base étymologique : le nom bien connu skr. *Nārada*, également bien attesté<sup>68</sup>. Bien que l'interprétation en ait été discutée<sup>69</sup>, il est

63. Cf. Christian BARTHOLOMAE, *Altiranisches Wörterbuch*, Strasbourg, 1904 (réimpression avec les suppléments, Berlin-New York, 1979), col. 1053-1055.

64. *MW*, p. 529ab ; *BHSD*, p. 291a.

65. Cf. BECHTEL, p. IX ; voir aussi, dans plusieurs études, O. MASSON, *Onomastica Graeca Selecta*, t. III, Genève-Paris, 2000 (École pratique des Hautes Études. IV<sup>e</sup> section. Sciences historiques et philologiques. III : Hautes Études du monde gréco-romain, 28), p. 15-16, 18, 91, 135.

66. Cf. BECHTEL, p. 37.

67. Cf. BECHTEL, p. 429.

68. *MW*, p. 537b ; *BHSD*, p. 293a ; *DPPN*, t. 2, p. 51-54.

69. Voir le plus récent dictionnaire étymologique, dû à Manfred MAYRHOFER, *Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen*, Heidelberg, 1986-2001, t. II, p. 37.

quasi certain que ce nom, qui apparaît dès le stade le plus ancien (védique) de l'indo-aryen, signifiait « qui donne (et donc, qui possède) la force virile » (*nāra-*, dérivé de *nara-*). Ce nom, attesté sous la même forme en pāli et en prākṛit, a été porté par divers personnages ; il est notamment connu, dans la légende bouddhique, comme celui d'un disciple du Buddha, neveu du sage Asita, qui est appelé aussi, selon les traditions textuelles, *Naradatta* ou *Nālaka* (comme en pāli)<sup>70</sup>. L'écart entre *Nārada* et la forme grecque s'explique simplement par le processus d'affaiblissement des occlusives intervocaliques, au stade moyen-indien, processus qui est responsable, en indo-aryen même, de la confusion de *-d-* et de *-t-* dans les inscriptions, ainsi que dans les formes transmises par des manuscrits plus récents. Dans ce cas, gr. Νάρατος présumerait une forme moyen-indienne \**Naraḍa*, avec une fricative dentale /*ḍ*/ intervocalique, qui est le produit attendu de l'occlusive dentale sonore *-d-* de l'indo-aryen ancien<sup>71</sup>, avant son amuïssement. On admet que ce stade d'évolution des occlusives intervocaliques était déjà atteint ou en cours de généralisation vers l'époque d'Asoka (milieu du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.), ce qui est compatible avec la datation possible de l'inscription au II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Cette fricative était inconnue en grec, et elle fut transposée banalement par une occlusive sourde du même point d'articulation, de même qu'il nous arrive de prononcer /*t*/ le son écrit *th* en anglais. Par conséquent, cette explication alternative de gr. Νάρατος à partir de skr. *Nārada*, qui est en accord avec les données de l'onomastique et de la phonétique indienne, ne crée pas de problèmes internes au grec : le nom transposé en grec n'a pas donné lieu à une réinterprétation en termes grecs, à la différence du cas de skr. *Subhūti*. Du point de vue grec, elle pose moins de difficultés que l'emprunt de skr. *Naradatta* : elle est donc préférable, dans l'état actuel de notre documentation.

Notons pour finir que, dans la forme Ναραιιάδης (v. 4) l'addition luxueuse du suffixe patronymique *-ιάδης* (chargé de tout le prestige des dénominations homériques) à un nom étranger dont la base n'était pas grecque, marque la volonté d'hellénisation définitive d'une lignée d'origine indienne, dont plusieurs membres, et au moins l'auteur de la stèle, ont acquis et maîtrisé la culture grecque.

70. Cf. *BHSD*, p. 294a et *DPPN*, t. 2, p. 55-56.

71. Cf. O. von HINÜBER, *Das ältere Mittelindisch*, op. cit. (n. 56), § 173, p. 152 et 153.

L'identification de ces deux noms propres peut susciter une série de réflexions, aussi bien dans le contexte indien plus général que dans le cadre historique et culturel suggéré par le texte même de l'inscription. Dans le monde indien, la formation des noms propres composés est codifiée selon l'appartenance à la caste (*varṇa*), d'après les lois de Manu<sup>72</sup>. Or, la distribution sociale des noms propres nous confirme que *-bhūti* est un second membre de composé qui convient de préférence aux Vaiśya (3<sup>e</sup> classe, qui regroupe les commerçants, agriculteurs et représentants de divers métiers de la « production »)<sup>73</sup>. Cependant, cette distribution sociologique des éléments lexicaux des noms propres composés rencontre de nombreuses exceptions<sup>74</sup>. Il est patent que les préceptes des traités ne s'appliquaient pas également dans toutes les régions et à toutes les époques du monde indien, et il ne faut pas s'imaginer que les Indiens d'Arachosie se montraient plus stricts que ceux de l'Inde proprement dite sur le point de l'adéquation des noms propres à la classe sociale. Il n'est donc pas possible de recourir à la « valeur » symbolique des éléments onomastiques pour situer socialement de manière précise des personnes de cette époque. De fait, le nom *Subhūti* fut porté aussi, d'après la littérature sanskrite, par des personnages qui n'étaient pas des Vaiśya, mais qui appartenaient à la noblesse, entre autres par un fils de brâhmane<sup>75</sup>. Le même raisonnement s'appliquerait à l'élément *-datta*, qui est théoriquement propre aux Vaiśya, si l'on retenait l'interprétation, moins probable, de Νάρατος par *Naradatta*. De plus, l'existence du nom *Subhūtika* dans la généalogie des rois de Bajaur (voir plus haut), au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, confirme que la référence à la « prospérité » n'était pas l'apanage de la caste des marchands. On ne peut donc pas tirer parti de l'onomastique indienne pour affirmer sans précaution que Σώφντος, alias *Subhūti*, bien qu'il ait fait fortune par le commerce (v. 11), était lui-même à l'origine fils de marchand ou fils d'un propriétaire terrien qui, ruiné, était devenu marchand. Le nom originel de son père, *Nārada*, n'oriente pas vers la classe des Vaiśya : il fut porté, dans le brâhmanisme, par des sages semi-divins, et, dans le bouddhisme, par des brâhmanes, et même par des Buddhas (voir les dictionnaires cités plus haut) : il est certain qu'il s'agit d'un nom

72. Cf. A. HILKA, *Die altindischen Personennamen*, op. cit. (n. 46), p. 18-19.

73. *Ibid.*, p. 26-28.

74. *Ibid.*, p. 29.

75. *Ibid.*, p. 26.

noble, qui confère du prestige. Le texte de l'inscription permet seulement de supposer, avec quelque vraisemblance, que Σώφυτος par sa naissance appartenait à une famille importante et « naturellement » prospère, qui a subi, alors qu'il était encore enfant (v. 3), une catastrophe, une ruine qui semble, d'après les termes employés (v. 2), avoir été plus douloureuse qu'une simple banqueroute ou une mauvaise affaire en justice : s'agirait-il d'une vendetta (massacre de ses parents ?) liée à des changements politiques dans la région ou dans la ville ? À partir de cette situation défavorable, l'ambition de Σώφυτος fut de « redresser » la maison de ses pères (v. 7). D'un autre côté, le moyen utilisé (v. 8), à savoir de l'argent prêté (par un parent ou par un ami ?), nous oriente à nouveau vers le monde des marchands et des financiers. Le nom « indien » de Σώφυτος pouvait le prédestiner à faire fructifier l'argent, à « gagner sa vie », et à redonner à sa famille l'éclat de la prospérité. Il est probable qu'il appartenait à une des familles les plus considérables de la ville. En tout cas, la fierté familiale se marque de façon très caractéristique par la formation du dérivé patronymique Ναρατιάδης (v. 4), sur un nom qui ne pouvait pas, pour les contemporains, être considéré comme grec. Il semble que cet orgueil patricien soit lié à tous les « signes » linguistiques qui reflètent l'hellénisation de la famille. Il est manifeste que Σώφυτος, bien qu'il ne soit pas « grec » d'après son nom et celui de son père, se voulait grec, et avait assimilé tous les tours de la langue et de la rhétorique grecques de l'époque hellénistique. Il était effectivement au carrefour de deux cultures. La présence des édits d'Asoka en version grecque prouve que la région d'Alexandrie d'Arachosie était fortement hellénisée dès le milieu du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.

Outre l'onomastique proprement indienne de la stèle, on pourrait déceler dans sa présentation matérielle un autre élément d'origine indienne. La répétition de l'acrostiche avant le début du poème proprement dit, sa séparation par un espace et sa notation en lettres majuscules, ont un caractère exceptionnel, du point de vue grec. Ces procédés créent en fait pour le lecteur un second texte vertical, complémentaire du texte horizontal, lequel doit se lire de manière ordinaire. Ce texte contient les deux noms propres, celui de Σώφυτος et de son père Νάρατος, et réaffirme donc la fierté du lignage, qui constitue le fond du poème proprement dit. Selon une suggestion de M<sup>me</sup> Colette Caillat (octobre 2003), le fait pourrait s'interpréter également comme un élément qui relèverait de la culture indienne du rédacteur, culture toujours présente à Alexandrie d'Arachosie. En effet, la

poésie sanskrite classique (*kāvya*) a recours à des procédés figuratifs, qui sont regroupés sous le nom de *citra*. Ils consistent à tirer parti de la disposition des lettres d'un texte, qui en sanskrit notent toujours des syllabes, pour former des « figures » : soit des dessins géométriques, quand les syllabes peuvent être lues dans divers sens (horizontalement, verticalement, en zigzag), soit des formes qui évoquent des objets, souvent des armes (épée, lance, flèche, etc.)<sup>76</sup>. Parmi ces figures, les poéticiens sanskrits ont codifié un procédé similaire à celui de l'acrostiche, dénommé *samasyā* « union »<sup>77</sup>, qui consiste à cacher un mot dans les syllabes successives d'une strophe ou d'une série de strophes. Ce mot dissimulé doit donc, dans un texte écrit sur une surface, être lu verticalement. La pratique de la poésie figurée, analogue *mutatis mutandis* à la fois aux jeux de nos Grands Rhétoriciens et aux calligrammes de Guillaume Apollinaire, s'est développée dans la grande période classique de la littérature sanskrite, à partir du V<sup>e</sup> siècle de notre ère, donc à une époque bien postérieure à celle de notre inscription. Mais les principes remontent très haut dans la poésie indienne. De plus, les inscriptions indiennes, en sanskrit ou en d'autres langues, peuvent recourir aux procédés sophistiqués de la poésie savante, y compris le genre du *citra*<sup>78</sup>. En ce qui concerne l'inscription de Σώφωτος, nous n'avons pas d'exemple d'inscription « figurée » analogue en sanskrit ou en prākṛit de la même région, et qui pourrait appartenir à la même période ou à une époque voisine. L'idée d'une association de la poésie hellénistique à son plus haut point de raffinement et d'un jeu visuel de la poésie indienne reste une hypothèse, qui mérite d'être signalée, car elle est séduisante dans le cadre du brassage culturel caractéristique de cette région limitrophe de l'Inde proprement dite pendant des siècles. Une différence importante, et sans doute cruciale, entre les textes indiens en *citra* et notre inscription, est le fait que celle-ci contient à la fois un acrostiche et la répétition antérieure de cet

76. Sur cette question, voir les études de Siegfried LIENHARD : *A History of Classical Poetry : Sanskrit – Pali – Prakrit*, Wiesbaden, 1984, spécialement p. 150-158 ; « Carmina figurata dans la poésie sanskrite », *Bulletin d'Études indiennes* 10, 1992, p. 203-214 ; *Text-Bild-Modelle der klassischen indischen Dichtung*, Göttingen, 1996 (Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. Philologisch-historische Klasse, Jg. 1996, n° 2) ; voir aussi Edwin GEROW, *A glossary of Indian figures of speech*, La Haye-Paris, 1971, p. 175-189.

77. Cf. E. GEROW, *op. cit.*, p. 189.

78. Cf. R. SALOMON, *Indian Epigraphy. A guide to the study of inscriptions in Sanskrit, Prakrit, and the other Indo-Aryan languages*, New York-Oxford, 1998, p. 233-238.

acrostiche en majuscules : le procédé est beaucoup moins subtil, et pour tout dire trop « voyant », par rapport aux exemples indiens. On pourrait l'expliquer par l'orgueil de l'auteur de la stèle, qui apparaît suffisamment dans le texte lui-même (v. 13-14, 19-20). Ce personnage, qui possédait une haute culture et qui avait accumulé une vaste expérience, par ses tribulations, ses voyages, et ses succès dans une « profession » qui n'est pas clairement désignée, avait peut-être aussi des capacités d'architecte et de décorateur : d'où l'idée de « visualiser » au maximum son message, afin qu'il soit aussi remarqué que sa nouvelle et grande maison (v. 15-16). En fait, une interprétation purement « grecque » de cet acrostiche serait plus cohérente avec l'intention générale de la composition du poème et de l'érection de la stèle. Dans le cas de Σώφρονος, alors que l'hellénisation faisait manifestement partie de l'histoire familiale, la restauration du prestige et de la richesse de sa maisonnée s'est accompagnée, pourrait-on croire, d'une exacerbation de toutes les manifestations de l'intégration à la culture grecque, par fidélité à la mémoire paternelle.

Georges-Jean PINAULT

### III. COMMENTAIRE HISTORIQUE

Dans son analyse de l'épithaphe de Sôphytos comme œuvre littéraire et exemple d'assimilation de la culture grecque par les élites locales d'une province orientale colonisée par les Grecs, G. Rougemont a fait à plusieurs reprises allusion aux circonstances historiques et au milieu culturel gréco-oriental dans lesquels s'est formée la personnalité de l'auteur et qui ont conditionné l'écriture de ce poème. Il me revient d'éclairer du mieux que je pourrai la scène historique sur laquelle s'est jouée la vie de Sôphytos, le pays, la société dont il a fait partie, les événements politiques auxquels son destin personnel et celui de sa famille ont été liés. J'ai donc été amené à dresser un tableau de l'Arachosie, la province d'où il est originaire, dans ce que qu'on connaît d'elle le moins mal à l'époque hellénistique, dans deux de ses composantes historiques et culturelles, l'indienne et la grecque, entre la conquête d'Alexandre et la fin du pouvoir grec remplacé vers 70 av. n. è. par celui des Indo-Scythes. La troisième composante, sans doute la plus importante, qui sous-tendait les deux autres, et qui est représentée par le substrat iranien de la province<sup>79</sup>, apparaîtra peu dans mon étude car, si elle est assez

79. Parmi les peuples non-indiens de son empire, Asoka mentionne dans ses inscriptions les *Yona*, qui sont les colons grecs de l'Inde du nord-ouest et tout particulièrement de l'Arachosie, et les *Kamboja*. Dans le XIII<sup>e</sup> édit les deux peuples sont réunis dans le composé *Yonakamboja*. Les *Kamboja* devraient donc, en principe, représenter la population autochtone de l'Arachosie, mais celle-ci est toujours désignée dans les sources perses et grecques sous le vocable d'Arachosiens. Qu'il faille ou non les distinguer, on sait par quelques rares indices qu'ils parlaient les uns et les autres une langue iranienne (mots iraniens introduits dans l'araméen d'empire utilisé dans la province comme langue de la chancellerie achéménide, gloses de grammairiens indiens sur la racine du verbe « aller » qui, chez les *Kamboja*, n'est pas sanskrite), que le système indien des castes y était inconnu (d'après le *Majjhima Nikaya* II, 149, il n'y a chez les *Kamboja* et les *Yona* que deux classes, les maîtres et les esclaves, et elles sont interchangeable), et qu'ils étaient de religion mazdéenne (destruction des petites bêtes nuisibles) : É. BENVENISTE, A. DUPONT-SOMMER, « Une bilingue gréco-araméenne d'Asoka », *JA* 146, 1958, p. 1-47, notamment p. 36-47 (É. BENVENISTE, « Les données iraniennes »). G. FUSSMAN attribue aux *Kamboja* la langue inconnue rédigée dans

bien documentée à l'époque achéménide, à la période qui nous concerne le pouvoir politique y est détenu par des étrangers et les voix que l'on entend alors, celles des élites dirigeantes, parlent presque toujours indien ou grec.

La juste appréciation de ce texte est conditionnée par les réponses susceptibles d'être apportées à trois questions concernant :

1) la date qui, comme l'a montré G. Rougemont, se situerait, d'après le style de l'écriture, dans le courant du II<sup>e</sup> av. n. è. Une fois achevé l'examen des circonstances historiques de cette période, nous devrions être en mesure de resserrer cette marge chronologique ;

2) l'appartenance ethnique du personnage qui est heureusement certaine grâce à la démonstration de G.-J. Pinault, à laquelle j'ajoute un codicille d'ordre historiographique ;

3) son lieu d'origine qui se confond avec celui de sa résidence et sur lequel on a de solides présomptions, à savoir l'Alexandrie capitale de la province d'Arachosie, l'actuelle Kandahar.

#### A. SÔPHYTOS : UN NOM INDIEN. LES RÉSISTANCES À ADMETTRE LE FAIT

La question essentielle de l'origine des deux anthroponymes est réglée une fois pour toutes par la minutieuse enquête de G.-J. Pinault (ci-dessus p. 249-259) : ces deux noms sont indiens et rien qu'indiens. Ce n'est pas sans mal que cette certitude a été acquise. Le nom de Sôphytos était connu depuis longtemps. Sous la forme Σωπειθης c'est celui d'un dynaste du Pandjab qui, en 326, fit sa soumission à Alexandre<sup>80</sup>. Quelque temps après un certain

une écriture apparentée à la kharoshtî attestée par une inscription rupestre du Dasht-i Nâwur, au nord-ouest de Ghazni, et les localise dans cette région montagneuse : « Documents épigraphiques kouchans », *BEFEO* 61, 1974, p. 1-66, notamment p. 22-34 (inscr. DN III). Rappelons que l'Arachosie fait partie de l'*Arianè*, en gros l'Iran oriental, des Portes Caspiennes aux Paropamisades, de la Carmanie à la Gédrosie, et qui comprend aussi certaines parties de la Médie et de la Perside, ainsi que la Bactriane et la Sogdiane, et que les peuples regroupés dans cet ensemble « parlent la même langue ou peu s'en faut » : εἰσὶ γὰρ πῶς καὶ ὁμόγλωττοι παρὰ μικρὸν (Strabon d'après Ératosthène XV, 2, 8 [724]), c'est-à-dire des parlers iraniens. Il est clair par ce passage que la communauté de langue est le fondement principal du terme *Arianè*, dans lequel on retrouve le mot « aryen » par lequel Darius désigne la langue vieux-perse à Bisutun et Kanishka le bactrien à Rabatak. L'*Arianè* rassemble donc les pays où l'on parle l'« aryen », c'est-à-dire l'iranien ancien dans ses différentes variantes locales.

80. La forme la plus courante est Σωπειθης, acc. Σωπειθην (Diodore XVII, 91, 4), gén. -ου (Arrien VI, 2,2). Chez Strabon (XV, 1, 30-31) on a les formes de la déclinaison athématique

*Sôphytos* fit battre à son nom des monnaies d'argent sur lesquelles il mit son portrait casqué à la grecque. En 1890 S. Lévi parut avoir montré que la forme *Sôphytos* des monnaies recouvrait un nom indien<sup>81</sup> : nous savons aujourd'hui que, si la conclusion était juste, son analyse étymologique était erronée.

Le fait que les deux personnages homonymes aient pu n'en faire qu'un et qu'un dynaste indien ait pu se faire représenter sous les traits d'un général grec heurtait le sens des spécialistes de l'Inde ancienne : « Why should an Hindou masquerade in a Macedonian helmet ? » s'exclamait en 1943, le grand numismate anglais R. B. Whitehead, non sans une pointe d'indignation<sup>82</sup>. Tous furent rassurés quand il fut légitimement objecté à l'interprétation de S. Lévi que la forme *Saubhūti* qu'il reconstituait à partir de la forme grecque selon les principes de la dérivation paninéenne n'était qu'une pure « création de philologue »<sup>83</sup>, sans aucun rapport avec la réalité onomastique. Du moment que l'encombrant *Sôphytos* déguisé en stratège n'était pas Indien, on ne chercha pas à voir plus loin. Malgré son aversion à reconnaître l'indianité de *Sôphytos*, R. B. Whitehead, plus exigeant que d'autres, dans un article qui reste la pierre d'angle du problème « *Sôphytos* », même pour qui n'en partage pas toutes les conclusions<sup>84</sup>, s'interrogea sur les autres origines possibles du nom. Il comprit que le nom n'était pas grec, mais il décelait dans sa transcription un effort pour l'habiller

en -s- : Σωπειθη (acc.), Σωπειθους (gén.). Les formes latines de la Vulgate *Sophites* (Quinte Curce IX, 1, 24 ; 27 ; 35 ; *Épitomé de Metz*, 66), *Cofites* (Justin, XII, 8, 10 ; autres mss : *Cufides*, *Cufices*), *Cufides* (Orose, III, 19, 5) transcrivent l'aspirée grecque φ et sont plus proches de la forme authentique Σώφυτος, -ου.

81. S. LÉVI, « Notes sur l'Inde à l'époque d'Alexandre », *JA*, 1890, p. 234-240, notamment p. 237-239.

82. R.B. WHITEHEAD, « The Eastern Satrap Sophytes », *NC*, 1943, p. 60-72, notamment p. 61. Rares étaient ceux qui, comme G. McDONALD, dans *The Cambridge Ancient History of India I. Ancient India*, éd. E. J. Rapson, Londres, 1922, p. 348, étaient prêts à accepter qu'un Indien pût se montrer à ce point philhellène : « Sophytes (Saubhuti) has been by universal consent identified with the Sopeithes of Arrian and Strabo. If this view is right, his coins may be regarded as a very direct memorial of Greek influence in India ». Mégasthène notait déjà l'autosuffisance culturelle des Indiens : « les Indiens n'accueillent jamais de colonie venue d'ailleurs et ils n'en ont jamais envoyé auprès d'un autre peuple » (Diodore, II, 38,1).

83. R. K. MOOKERJI, « The problem of Sophytes », *Indian Culture*, 13, 1946-47, p. 188-190.

84. Voir note 82.

à la grecque<sup>85</sup>, ce que confirment pleinement les remarques de G.-J. Pinault. Ni indien ni grec, le nom ne pouvait être qu'iranien, concluait-il<sup>86</sup>. Sôphytos devint ainsi un satrape d'origine iranienne dans la vallée de l'Oxus, lieu de trouvaille supposé de ses monnaies, qui se serait rendu indépendant au moment de l'effondrement de l'empire achéménide. A. K. Narain adopta dans un article de 1949, sans rien y changer, les conclusions de Whitehead sur l'origine iranienne et la localisation bactrienne du satrape, mais il étendit la durée de son pouvoir (335-295)<sup>87</sup>. J'adhérai moi-même à l'interprétation de Whitehead lorsque je publiai les monnaies d'Aï Khanoum<sup>88</sup>, mais, dans un repentir de dernière minute, je marquai ma préférence pour une étymologie indienne, plus simple et plus réaliste, que celle de S. Lévi en alléguant que le nom *Subhūti* était bien attesté dans la tradition bouddhique<sup>89</sup>. La dernière mise au point sur les monnaies de Sôphytos due à O. Bopearachchi a le mérite de préciser correctement leur date dans les années qui ont immédiatement suivi l'expédition de Séleucos I, mais l'auteur n'aborde pas le problème de l'origine du nom<sup>90</sup>.

Si j'ai tenu à faire part de ces réflexions en marge de la contribution de G.-J. Pinault, c'est parce que je prévois de fortes préventions devant l'idée qu'un Indien ait pu être aussi profondément hellénisé et que j'espère les désarmer en rappelant que nos idées, même les mieux établies, sont toujours à la merci d'une trouvaille imprévue.

85. Whitehead faisait preuve d'une grande perspicacité en percevant que les transcriptions grecques Σωφύτης (c'est ainsi qu'il restituait la forme du nominatif) et Σωπειθης visaient à ramener le nom étranger à des racines grecques σω- et πειθ-.

86. R. B. WHITEHEAD, *NC*, 1943, p. 65 : « The name may not be Greek, but it needs not to be Indian; it is more probably Iranian ».

87. A. K. NARAIN, « Some interesting coins of Sophytes and the problem of his identification », *JNSI*, XI/2, 1949, p. 93-99, notamment p. 98. Dans son ouvrage bien connu *The Indo-Greeks* (Oxford, 1957), p. 5, la théorie d'un Sôphytos non indien, de physionomie grecque, est associée à l'hypothèse de colonies grecques pré-alexandrines dans l'Asie centrale achéménide d'où Sôphytos serait originaire. Il devient ainsi « a Greek with the semblance of an Iranian name » et il est rapproché de l'inscription de Girnar (voir ci-dessous p. 303) « which refers to a Greek King (*Yavanaraja*) who ruled the district as a viceroy of Asoka in the third century B.C., and whose name, Tusaspha, is Iranian ».

88. P. BERNARD, *Fouilles d'Aï Khanoum IV. Les monnaies hors trésors. Questions d'histoire gréco-bactrienne* (Mémoires de la DAFA, XXVIII, Paris, 1985), p. 27-28. Je proposai alors une date un peu plus basse que celle de Whitehead, dans les années qui précédèrent la conquête séleucide.

89. P. BERNARD, *ibid.*, p. 160 (Addenda).

90. O. BOPEARACHCHI, « Sophytes, the enigmatic Ruler of Central Asia », *Nomismatika Khronika*, 15, 1996, p. 19-32.

## B. L'ARACHOSIE, LIEU DE TROUVAILLE DE L'INSCRIPTION

Parmi tous les éléments qui semblent confirmer ce qui nous a été dit sur la découverte à Kandahar de l'inscription figurent les caractères techniques du bloc. La pierre inscrite se présente comme un carreau de calcaire d'un blanc grisâtre, à grain très serré, presque cristallin, sans trace de scellement, convenablement dressé sur ses quatre côtés mais simplement dégrossi à l'arrière, et qui était visiblement destiné à être plaqué contre une maçonnerie de briques crues (cf. fig. 2). Ces caractères techniques se retrouvent sur une autre pierre de dimensions voisines provenant également de Kandahar, sur laquelle avait été gravée, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, une paraphrase en grec de deux des édits de l'empereur maurya Asoka<sup>91</sup> : épigramme de Sôphytos 62 x 62 cm, ép. 12 cm ; inscription d'Asoka 69 x 45 cm, ép. 12-13 cm. Sur l'inscription d'Asoka le texte interrompu au début et à la fin se continuait sur deux autres blocs disparus, contigus en haut et en bas, qui, n'étant pas scellés par des goujons verticaux à la pierre conservée, ne pouvaient tenir debout que parce que l'ensemble des trois blocs, et peut-être davantage, étaient insérés par l'arrière, comme le poème de Sôphytos, dans un massif de maçonnerie. Même s'il ne faut pas s'exagérer la portée de ces analogies techniques, qu'on retrouve ailleurs dans l'architecture de l'Asie centrale où la maçonnerie de briques crues ou de pisé à parement de pierres de taille est un procédé courant, la présence à Kandahar même d'une autre pierre inscrite très semblable par son matériau, ses dimensions et la façon dont elle a été taillée, constitue au moins une présomption favorable à la provenance qui nous a été donnée pour l'épigramme de Sôphytos. L'origine indienne de Sôphytos et ce qu'il nous rapporte de sa vie et de sa famille sont également en parfaite adéquation avec la capitale de l'Arachosie.

91. D. SCHLUMBERGER, « Une nouvelle inscription grecque d'Açoka » avec remarques de L. Renou et L. Robert, *CRAI*, 1964, p. 126-140, notamment p. 133-134 pour l'appartenance du bloc à un revêtement de pierre sur maçonnerie de briques crues. Autres exemples de pierres inscrites insérées dans une maçonnerie de briques : inscription bactrienne monolithe de Surkh Kotal : A. MARICQ, *JA*, 1958, p. 346 : haut. 117-110 cm ; larg. 132-125 cm ; ép. 25-30 cm ; inscription bactrienne de Rabatak : N. SIMS-WILLIAMS, J. CRIBB, *Silk Road Art and Archaeology* 4, 1995-1996, p. 76 : haut. 50 cm ; larg. 90 cm ; ép. 25 cm.

## C. L'ARACHOSIE, TERRE DE COLONISATION GRECQUE

1. *D'Alexandre à la fin du protectorat maurya (329-190)*

L'épigramme de Sôphytos ne se conçoit pas en dehors d'un centre actif de colonisation grecque, ce qu'à été justement la province d'Arachosie avec l'Alexandrie qui fut sa capitale. Alexandre, dont elle avait pris le nom, sous la forme « Alexandropolis »<sup>92</sup> (fig. 5), avait laissé dans la province d'Arachosie, dont il s'était emparé sans combat, une force de 4 000 fantassins et 600 cavaliers sous le commandement d'un certain Ménon qui demeura à la tête de la satrapie jusqu'à sa mort par maladie en 325<sup>93</sup>. Ces chiffres donnés par Quinte Curce peuvent paraître élevés, mais ils sont rendus plausibles par la mention chez le même auteur, remontant probablement à la même source, de l'arrivée d'un important renfort de troupes laissées quelques mois auparavant à Ecbatane pour une opération militaire qui n'eut pas lieu et qui rejoignit Alexandre en Arachosie<sup>94</sup>. On comprend pourquoi Alexandre décida de laisser dans la province une garnison aussi nombreuse. Kandahar contrôlait la grande route du sud reliant l'Iran à la vallée de l'Indus. Il s'en détachait en direction du nord plusieurs branches conduisant vers la Bactriane qui était son prochain objectif. Si cette route avait été coupée avant qu'il ne se soit emparé de celle-ci, il aurait été complètement isolé de ses bases arrière, de ses renforts et de ses d'approvisionnements. L'importance stratégique qu'attachait Alexandre à Kandahar ressort de sa décision d'en faire une Alexandrie.

Ménon disparu en 325 fut remplacé à Kandahar par Sibyrtios qu'Alexandre avait nommé peu de temps auparavant satrape de Carmanie, puis de Gédrosie<sup>95</sup>. On devine d'après le peu qu'on sait de sa carrière qu'il fut un homme remarquable. Confirmé dans son poste après la mort du roi d'abord par le partage de Babylone (323), puis par celui de Triparadisos (321), il participa à la coalition des satrapes orientaux ligués contre leur

92. *Stations Parthes* 19.

93. Quinte Curce VII, 3, 5.

94. Quinte Curce VII, 3, 4-5 : 6 000 Macédoniens, 200 « nobles », probablement des Compagnons, 5 000 Grecs, 500 cavaliers. Sur l'exactitude des chiffres du contingent arrivé d'Ecbatane, voir A. B. BOSWORTH, *A historical Commentary on Arrian's History I. Books I-III*, Oxford, 1980, p. 337-338.

95. H. BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, Munich, 1926, s.v. Σιβύρτιος ; R. A. BILLOWS, *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State* (University of California Press), 1990, p. 432-433.



Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 5. - L'Afghanistan. Carte physique  
(réalisée par Fr. Ory, d'après un fond de carte de T. H. Holdich).

collègue de Médie Peithon, fils de Crateuas, qui, fort de son titre de « stratège des satrapies supérieures », prétendait régenter ses collègues (317). Quand celui-ci eut été mis en échec, Sibyrtios se retrouva en Susiane avec son contingent de 1 000 fantassins et 610 cavaliers au côté des autres satrapes orientaux dans le camp d'Eumène venu affronter Antigone. Son amitié pour Peucestas l'avait rendu suspect à Eumène qui cherchait à éliminer le puissant et populaire satrape de Perside. Sibyrtios, peut-être parce qu'il recevait des nouvelles inquiétantes de sa province dont les colons se trouvaient directement exposés aux visées expansionnistes du pouvoir maurya depuis le retrait des derniers Grecs de la vallée de l'Indus, avait renvoyé secrètement en Arachosie quelques-uns de ses cavaliers. Eumène en prit prétexte pour le mettre en accusation devant l'assemblée des Macédoniens. Sibyrtios ne dut sa vie qu'à une fuite précipitée, laissant derrière lui les soldats de son contingent, qui participèrent à la bataille de Gabiène. Après sa victoire sur Eumène (hiver 316/315), Antigone, devenu naturellement son allié, le rappela en Perside pour le confirmer dans son poste de satrape d'Arachosie. Il lui confia en même temps une partie du corps des Argyraspides, troupe d'élite de l'armée macédonienne, dont il se méfiait malgré leur ralliement, car ils avaient en plein combat trahi Eumène, lui donnant comme instructions de leur confier les missions les plus dangereuses d'où ils auraient peu de chance de revenir<sup>96</sup>. On peut penser que, malgré l'insubordination notoire de ces vieux soldats, Sibyrtios, plutôt que de les sacrifier dans des opérations-suicide, accueillit sans déplaisir ce renfort inattendu de colons militaires d'une vaillance à toute épreuve<sup>97</sup>. Après ces événements de 315 le nom de Sibyrtios apparaît encore une fois en liaison avec l'historien Mégasthène à qui l'on doit une description de l'Inde dont la qualité d'observation n'a jamais été surpassée par les auteurs antiques, et qui fut son hôte à Kandahar. Nous parlerons plus loin des circonstances de ce séjour de Mégasthène auprès de lui (p. 308). Sibyrtios fut certainement le consoli-

96. Diodore XIX, 48, 3-4 : « Il fit venir d'Arachosie Sibyrtios, qui lui était favorable. Il lui conserva sa satrapie et mit à sa disposition les plus turbulents des Argyraspides (τοὺς ταραχωδιστάτους), en apparence pour les besoins de la guerre, en réalité pour les faire périr. Il ordonna en effet, en privé, au satrape de les charger, les uns après les autres, de missions sans retour. Il se trouvait que figuraient parmi eux ceux qui avaient livré Eumène... » (trad. F. Bizière, Belles Lettres). Cf. aussi un peu différemment Plutarque, *Eumène* 19, 3 ; Polyen, *Stratégemata* IV, 6, 15.

97. Bien que les historiens n'en disent rien, on peut penser qu'il récupéra alors ceux des soldats de son contingent qui avaient survécu à la bataille de Gabiène.

dateur de la présence grecque au sud de l'Hindukush. Sa réussite n'aurait pas été possible s'il n'avait su, par sa bonne administration, faire accepter son pouvoir par les populations locales et s'attacher la collaboration de leurs chefs et de leurs notables<sup>98</sup>.

Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle l'Arachosie passa sous l'hégémonie de l'empire indien fondé par le Maurya Chandragupta. Nous reviendrons plus loin sur cette page indienne de l'histoire de l'Arachosie. Cinquante ans plus tard, en plein milieu du III<sup>e</sup> siècle, la présence grecque dans la colonie fondée par Alexandre n'avait rien perdu de sa vitalité et de son dynamisme. Si les colons grecs de la province n'avaient pas représenté un élément important et influent de la population, l'empereur maurya Asoka n'aurait pas éprouvé alors le besoin de faire graver à Kandahar à leur intention, dans leur propre langue, des traductions de ses édits de langue indienne dans lesquels il enjoignait à ses peuples l'observance du *Dhamma*, que nous traduisons, faute de mieux, par la « Loi », qui est « à la fois "loi" sans implication juridique et "religion" sans implication de dogme et de culte »<sup>99</sup>. Il y détaillait la pratique des vertus nécessaires au maintien de cette loi morale sur qui repose le bon fonctionnement de la société, comme la maîtrise de soi, la compassion et le respect mutuel<sup>100</sup>. La langue grecque qu'utilisent les traducteurs ne porte aucune trace de barbarisation ou d'affaiblissement. C'est au contraire un grec bien vivant, conforme aux évolutions linguistiques normales, manié par des locuteurs connaissant bien la langue littéraire et notamment celle des philosophes de l'époque, gravé par des lapicides experts dont le style de

98. Diodore XIX, 48, 1, à propos de ses collègues Tlépolémos et Stasanor, respectivement satrapes de la Carmanie et de la Bactriane, mais le jugement sur eux que Diodore attribue à Antigone vaut aussi pour Sibyrrios: ἔν τὰ πρὸς τοὺς ἐγχωρίους πεπολιτευμένους καὶ πολλοὺς ἔχοντας συναγωνιστάς.

99. Selon l'heureuse définition de J. BLOCH, *Les inscriptions d'Asoka*, Paris, 1950, p. 31, reprise dans le bel article d'A.-J. FESTUGIÈRE, « Les inscriptions d'Asoka et l'idéal du roi hellénistique », dans *Mélanges Jules Lebreton* (1951-1952), p. 41 (repris dans *Études de religion grecque et hellénistique*, Paris, 1972, p. 220).

100. Inscription bilingue gréco-araméenne sur rocher K 1 : D. SCHLUMBERGER, L. ROBERT, A. DUPONT-SOMMER, É. BENVENISTE, *CRAI*, 1958, p. 1-48 : ne correspond exactement à aucun édit en particulier, mais énonce les notions principales de la philosophie morale du roi converti au bouddhisme. Inscription grecque sur carreau de pierre K 2 : D. SCHLUMBERGER avec des contributions de L. RENOUE et L. ROBERT, *CRAI*, 1964, p. 126-140 ; É. BENVENISTE, *JA*, 1964, p. 137-157 (1964) : adaptation condensée des édits XII (sectes) et XIII (affaires morales d'Asoka à la suite de la guerre du Kalinga). Sur ces inscriptions voir P. BERNARD, « Langue et épigraphie grecques dans l'Asie centrale à l'époque hellénistique », dans *Greek Archaeology without Frontiers*, Athènes, 2002, p. 75-108, notamment p. 94-103, avec bibliographie.

gravure n'est pas différent de celui alors en usage dans le bassin méditerranéen. Déjà, vers 275, un colon grec de Kandahar, fils d'un certain Aristônax, avait déjà consacré dans un sanctuaire de la ville une statue qui, d'après l'épigramme en vers gravée sur la base, pourrait avoir été celle d'un chien qui aurait sauvé la vie de son maître <sup>101</sup>.

2. *La conquête de Démétrios, fils d'Euthydème (190) et la réintégration de l'Arachosie dans l'État grec indépendant d'Asie centrale*

Vers 190 se produit l'événement majeur qui ancre pour près d'un siècle et demi l'Arachosie dans l'État grec indépendant constitué soixante ans plus tôt (vers 250 av. n. è.) dans le bassin de l'Oxus par les Gréco-Bactriens et dont les effets se feront sentir plus durablement encore dans le rôle qu'elle jouera dans la transmission des traditions de l'hellénisme, même après que l'hégémonie politique aura été définitivement arrachée aux Grecs <sup>102</sup> (fig. 6). Enhardis par leur résistance victorieuse à Antiochos III au siège de Bactres (208-206) et par la légitimité royale reconnue à Euthydème par le souverain séleucide (fig. 7), confiants en leur puissance entretenue par la proverbiale richesse en ressources naturelles de leur pays <sup>103</sup>, les Grecs du royaume de Bactriane se lancent alors dans la conquête de l'Inde, cible toute désignée de leurs ambitions grandissantes. Le renouvellement en 206, par un Antiochos III pressé de regagner ses États et par le roi indien Sophagasenos, de l'accord conclu un siècle plus tôt par Séleucos I et Chandragupta ne doit pas faire illusion sur ce qu'était alors la puissance réelle de l'empire maurya. Le déclin de celui-ci, affaibli par son extension et son manque d'homogénéité, était déjà bien avancé quand l'État gréco-bactrien tourna contre lui ses visées conquérantes. Son dernier souverain sera bientôt assassiné (en 184) par l'usurpateur Pushyamitra, fondateur d'une nouvelle dynastie, celle des Śungas.

La pénétration des Grecs dans l'Inde s'ouvrait ainsi par la réalisation d'un grand dessein qu'avaient dû nourrir, sitôt acquise l'indépendance de la Bactriane libérée de la tutelle séleucide, les souverains gréco-bactriens

101. P. M. FRASER, « The son of Aristonax », *Afghan Studies* 2, 1979, p. 9-21.

102. Sur cette date de 190 que je propose en remplacement de celle de 200 traditionnellement assignée à la fin du règne d'Euthydème, voir ci-après p. 348-351.

103. Strabon, XI, 11, 1 (516) « En un mot, estime Apollodore, la Bactriane est la parure (πρόσχημα) de l'Ariane toute entière ».



Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 6. – De l'Arachosie à la Bactriane. Sites et voies de communications (d'après A. FOUCHER, *La vieille route de l'Inde de Bactres à Taxila I*, 1942, fig. 4 ; mise à jour de Fr. Ory).

successifs, les deux Diodote et surtout Euthydème I : celui de la réunification de l'ensemble des colonies grecques de l'Asie centrale de part et d'autre de l'Hindukush, au sein d'un même État grec régi par une monarchie commune, tel que l'avait créé Alexandre et tel que Séleucos n'avait pu le reconstituer que partiellement. La menace toujours présente que faisaient planer les nomades du nord sur les populations sédentaires et leurs villes, et qu'Euthydème avait pointée du doigt à l'intention d'Antiochos III au siège de Bactres en lui demandant de ne pas se tromper d'adversaire, rendait leur regroupement indispensable à la survie même de la présence grecque.

Textes et monnaies nous apprennent que ce fut à Démétrios I, le fils d'Euthydème I, qu'il appartint d'entamer la conquête de l'Inde (fig. 8), d'où l'on déduit légitimement qu'il dut commencer par libérer du joug maurya déclinant les deux provinces à forte implantation grecque qu'étaient les Paropamisades et l'Arachosie. Ce fut même sans doute là l'objectif prioritaire de ses premières campagnes. En raison de leur caractère allusif, les textes anciens relatifs à l'histoire des royaumes grecs d'Asie centrale qui abrègent et condensent des informations empruntées à des sources originales disparues sont, en plus de leur rareté, inévitablement entachés d'ambiguïtés. Celui où Strabon (XI, 11, 1 [516]) nomme Démétrios I dans un passage qui résume en deux phrases, d'après les *Parthica* d'Apollodore d'Artémite, les conquêtes grecques dans l'Inde, n'échappe pas à ce traitement réducteur. L'auteur rapporte que si les Grecs de Bactriane conquièrent plus de territoires dans l'Inde qu'Alexandre lui-même, ce fut principalement grâce à Ménandre et à « Démétrios, fils du roi des Bactriens Euthydème »<sup>104</sup>. Les deux phrases où il énumère quelques-unes des conquêtes grecques tant à l'est (les pays entre l'Hypanis-Sutlej et l'Isamos-Jamuna) qu'au sud (la côte de la Patalène, et, à la suite vers l'est, les royaumes de Saraostos [Surâshtra] et de Sigerdis) ne permettent pas d'assigner sa part à chacun des deux rois, sans compter qu'il y eut dans

104. « Les Grecs qui rendirent la Bactriane indépendante acquirent une telle puissance du fait de sa richesse qu'ils devinrent les maîtres de l'Ariane et de l'Inde, au témoignage d'Apollodore d'Artémite, et qu'ils soumièrent plus de peuples que n'en avait soumis Alexandre. Ce fut l'œuvre surtout de Ménandre, du moins s'il est exact qu'il franchit l'Hypanis en direction de l'Est et qu'il s'avança jusqu'à l'Isamos, les conquêtes se partageant entre lui et Démétrios, fils du roi des Bactriens, Euthydème. Ils eurent en leur possession non seulement la Patalène, mais aussi à la suite sur la même côte les royaumes de Soroastos et de Sigerdis, ainsi qu'on les appelle. En un mot, estime Apollodore, la Bactriane est la parure de l'Ariane toute entière, et, qui plus est, ses rois en étendirent l'empire jusqu'aux Sères et aux Phrynes ».



FIG. 7. – Tétradrachme d'Euthydème I.

l'Inde du nord-ouest bien d'autres conquérants grecs que le passage en question ne prend pas en compte <sup>105</sup>. Il est certain que Ménandre s'est avancé jusqu'au Gange et jusqu'à Pataliputra <sup>106</sup>, et il se peut fort bien, comme on va le voir, que Démétrios I, de son côté, ait réussi à pénétrer dans le Sind (Patalène). La continuation de l'avancée grecque jusqu'au Gujarat dont fait état Strabon est plus problématique, aucune confirmation archéologique n'ayant pu être apportée jusqu'à présent à cette assertion: les très nombreuses drachmes des rois indo-grecs Apollodote II et Dionysios qui, avec celles de Nahapana, composaient l'important trésor de Ghoga au fond du golfe de Cambay, en face de Broach-Barygaza <sup>107</sup>, proviennent de toute évidence du Pandjab, où se trouvaient les États des deux souverains. Leur présence dans le Surâshtra résulterait d'importations massives de numéraire

105. Un second Démétrios (II) apparaît vers 170 avec le titre de « roi de l'Inde » dans *Les Histoires Philippiques* de Trogue Pompée (Justin XLI, 6, 4), à l'occasion du siège soutenu en Bactriane par l'usurpateur Eucratide contre son souverain légitime. Mais ni ses monnaies, peu nombreuses et unilingues, ni leurs types n'évoquent l'Inde : O. BOPEARACHCHI, *Monnaies gréco-bactriennes et indo-grecques. Bibliothèque Nationale, Catalogue raisonné*, Paris, 1991, p. 49-52, 65-66, 195, pl. 14. Il existe un troisième Démétrios (III) qui porte l'épithète d'*Anikètos* : *ibid.*, p. 99, pl. 43. Sa date tardive (vers 100 av. n. è.) et l'extrême rareté de ses monnaies excluent sa participation à une conquête du Surâshtra.

106. Sur une ère « grecque » attestée à Mathurâ, voir ci-après, p. 351.

107. J. S. DEYELL, « Indo-Greek and Ksaharata Coins from the Gujarat Sea-Coast », *NC*, 144, 1984, p. 115-127. Pour le monnayage extrêmement fourni d'Apollodote II, voir O. BOPEARACHCHI, *Monnaies*, p. 125-136, 346-355, pl. 61-64. Pour celui de Dionysios : *ibid.*, p. 361-362, pl. 67.



FIG. 8. – Tétradrachme de Démétrios I.

à des fins spéculatives de change et non de l'activité sur place d'ateliers monétaires grecs qui auraient accompagné une occupation grecque de la région <sup>108</sup>.

On peut du moins, je crois, trouver dans la géographie de l'Arachosie un argument en faveur de l'hypothèse d'une conquête de la Patalène par Démétrios I. Pour tout souverain maître de Kandahar la voie la plus directe vers l'Inde est celle qui, traversant par les passes de Khojak et du Bolan le raccord montagneux du plateau iranien à la vallée de l'Indus, ouvre le chemin du Sind, voie millénaire de conquêtes et d'échanges. Depuis Kandahar jusqu'à la sortie de la longue passe du Bolan où cette route débouche dans le bassin de l'Indus et n'a plus devant elle jusqu'au fleuve qu'un terrain alluvial en pente douce, la distance est de moins de 300 km <sup>109</sup>.

108. Cette découverte confirme l'information du *Périple de la mer Érythrée* (47) selon lequel des drachmes à légendes grecques au nom d'Apollodote (II) et de Ménandre circulaient encore à Barygaza au milieu du 1<sup>er</sup> siècle de n. è. Le *Périple* fait de la présence de ces monnaies à Barygaza une conséquence des conquêtes d'Alexandre dans l'Inde, ce qui n'est pas faux *lato sensu* pourvu qu'on ne lui fasse pas dire qu'il s'agit d'une conséquence directe de celles-ci. Pour Apollodote I auquel on aurait pu penser, voir O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, *op. cit.* n. 105, p. 62-64, 188-194, pl. 11-14. À l'exception des tétradrachmes, toutes ses monnaies d'argent sont aux types indiens de l'éléphant et du zébu ; dans le prologue du livre XLI de Justin il est dit que ce livre traite aussi des événements de l'Inde sous Apollodote (II) et Ménandre.

109. De Kandahar jusqu'au poste de Spinboldak sur la frontière avec le Pakistan, sur une distance de 100 km, il n'y a aucun obstacle physique. À Mehrgarh, on est à 200 km du cours actuel de l'Indus.

C'est à cet endroit que se forma, au VII<sup>e</sup> millénaire, à l'époque néolithique, le grand site de Mehrgarh qui marque l'essor des premières sociétés humaines dans le bassin du grand fleuve, et dont l'existence se poursuit sur plusieurs millénaires<sup>110</sup>. Il ne paraît pas invraisemblable que Démétrios I, sans pour autant se détourner de la route du nord-est, via les Paropamisades ou la vallée de la Kurram, ait cédé à l'irrésistible attraction de la voie de pénétration vers le Sind et qu'il ait été le premier souverain grec après Alexandre à atteindre les terres du bas Indus.

Dès ses premières émissions, Démétrios I s'est fait représenter sur ses monnaies en tant que conquérant de l'Inde, coiffé du scalp d'éléphant, et il a gardé jusqu'au bout, sans en changer, ce portrait monétaire emblématique<sup>111</sup>. Une émission de grands bronzes est frappée d'une tête d'éléphant. Le fait que le roi apparaisse dès ses premières frappes monétaires avec l'attribut de la victoire sur l'Inde donne à penser que sa prise de possession des Paropamisades et de l'Arachosie se fit dès le début de son règne. Dans une autre inscription inédite, qui ne provient pas de Kandahar, et que G. Rougemont et moi-même publions plus loin (p. 333 sq.), ce même Démétrios est nommé au côté de son père Euthydème encore vivant, et il y est gratifié de l'épithète *Kallinikos* « aux belles victoires ». Je crois pourtant que cette épithète, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne se rapporte pas à ses conquêtes dans l'Inde, que Démétrios n'entreprendra qu'après la mort de son père, mais célèbre la vaillance dont il aurait fait preuve quand il n'était encore que prince héritier, lors des combats du siège de Bactres en 208-206. Au revers de ses monnaies d'argent, en pendant au portrait royal du droit, l'image d'un Héraclès imberbe debout et se couronnant est une réinterprétation personnelle, adaptée aux temps nouveaux qu'ouvre son règne, de l'Héraclès barbu assis, se reposant de ses exploits, que son père avait choisi comme emblème monétaire. Démétrios s'identifie au héros voué aux combats, représenté ici sans les marques de

110. J.-F. JARRIGE, R. H. MEADOW, « The Antecedents of Civilization in the Indus Valley », *Scientific American*, 243, août 1980, p. 122-133.

111. O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, *op. cit.* n. 105, p. 49-55, p. 164-167, pl. 4-5. Le monnayage de Démétrios I s'est fortement accru ces dernières années grâce à des trouvailles fortuites, notamment d'oboles : O. BOPEARACHCHI, « La circulation et la production monétaires en Asie centrale et dans l'Inde du Nord-Ouest avant et après la conquête d'Alexandre », *Indologica Taurinensia*, 25, 1999-2000, p. 42-45, 82-83 (trésor de Kuliab : cf. ci-après p. 340-341).

l'âge et pourtant déjà triomphant. Le symbole parlait d'autant plus clairement que les Grecs avaient pensé reconnaître ce héros dans une divinité indienne spécialement honorée dans la vallée du Gange, en particulier chez les Surasenoï de Mathurâ, qui aurait fondé la capitale indienne de Pataliputra et que les spécialistes identifient diversement (Krishna ou Śiva, moins probablement Indra) <sup>112</sup>. Dans le Pandjab le peuple des Sibai, vêtus de peaux de bêtes et armés de gourdins, et qui marquaient leur bétail d'une massue, disaient descendre de cet Héraclès indien <sup>113</sup>. Sur ses monnaies, Démétrios I ne porte pas d'autre titre que celui de *Basileus*, mais, dans la série des monnaies commémoratives émises par Agathocle en l'honneur de ses prédécesseurs, l'une d'entre elles frappée aux types de Démétrios I fait suivre le nom du roi de l'épithète *Anikètos* <sup>114</sup>, qui traduit une idée voisine de celle du *Kallinikos* de l'inscription inédite publiée plus loin (p. 345-348).

En Arachosie la fondation d'une ville de *Démétrias* mentionnée entre Bust et Kandahar par les *Étapes Parthes* mais dont le site n'a pas été localisé <sup>115</sup> témoigne de l'importance que Démétrios I attachait à la province. Il est probable que ses conquêtes ne se limitèrent pas à la libération de celle-ci ni à celle des Paropamisades dont on peut penser, en raison de leurs colons grecs, qu'elles n'opposèrent pas de véritable résistance, mais qu'elles s'étendirent jusqu'à l'Indus, englobant dans le haut Pandjab le Gandhâra et l'arc montagneux qui borde celui-ci au nord (Nuristan, Swât, Bajaur), et dans le sud peut-être la Patalène. On a proposé récemment de réattribuer à Démétrios I tout un groupe très volumineux de bronzes que l'on rattachait jusque là à Taxila (fig. 9), où les premiers exemplaires furent trouvés, mais dont l'aire de dispersion, beaucoup plus vaste, s'étend vers l'Ouest jusqu'à la vallée de la rivière de Caboul et au rebord oriental du plateau arachosien

112. Sur les Surasenoï, voir Arrien, *Indikè* 8, avec le commentaire de O. von HINÜBER, dans *Arrian. Der Alexanderzug. Indische Geschichte*, éd. G. WIRTH et O. von HINÜBER (Artemis Verlag), Munich-Zurich, 1985, p. 1107-1111. Sur l'Héraclès indien voir aussi A. DAHLQUIST, *Megasthenes and Indian Religion. A Study in Motives and Types*, Stockholm-Göteborg-Uppsala, 1962, p. 57-173 ; K. KARTTUNEN, *India in early Greek Literature* (Studia Orientalia, Finnish Oriental Society, 65), Helsinki, 1989, p. 210 sq. ; ID., *India and the Hellenistic World* (Studia Orientalia, 83), Helsinki, 1997, p. 89-90.

113. Strabon XV,1, 8; cf. XV, 1, 38.

114. O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, *op. cit.* n. 105, p. 179 (série 17), pl. 8/J.

115. *Étapes Parthes* 19. Entre Bust (Βύτ) et Alexandropolis-Kandahar sont nommées les villes de Pharsana, Khorokhod et Démétrias. Sites hellénistiques de la région : W. BALL, *Archaeological Gazetteer of Afghanistan*, n° 597, 608, 849, 988.



FIG. 9. – Monnaies dites « de Taxila ».

où les deux trésors de Mir Zakah I et II en contenaient d'énormes quantités <sup>116</sup>.

Après Démétrios I l'Arachosie partage les destinées du royaume grec réunifié d'Asie centrale, amputé à partir de 145-130 des territoires du bassin de l'Oxus dont s'emparent alors des conquérants nomades saces et yüe-chi. Elle-même tombe aux mains des Indo-Scythes vers 70, alors que dans le Pandjab des principautés grecques subsisteront pendant trois quarts de siècle encore <sup>117</sup>. Cette date à laquelle s'arrête notre enquête ne marque pas pour autant la fin du peuplement grec ni de la culture grecque en Arachosie, où l'empreinte de l'hellénisme mettra longtemps à disparaître. Aux environs de notre ère l'itinéraire routier des « Stations Parthes » qualifie encore

Alexandrie-Kandahar de *polis hellenis*, « ville grecque », dans une province d'Arachosie qu'il rattache au royaume parthe et qu'il appelle l'« Inde Blanche ».

<sup>116</sup>. Mir Zakah I : 76 exemplaires entrés au Musée de Caboul : D. SCHLUMBERGER, R. CURIEL, *Trésors monétaires d'Afghanistan* (Mémoires DAFA XIV), 1953, p. 74 ; une vingtaine d'exemplaires de la collection Le Berre entrés au cabinet des Médailles de Paris : O. BOPEARACHCHI, « La circulation et la production monétaires en Asie centrale et dans l'Inde du Nord-Ouest (avant et après la conquête d'Alexandre) », *Indologica Taurinensia*, 25, 1999-2000, p. 28-30, n<sup>os</sup> 68-96, pl. IX-XI. Dans le dépôt de Mir Zakah II, ces monnaies se comptent par milliers ; O. BOPEARACHCHI et A. UR RAHMAN en ont publié une poignée, *Pre-Kushana Coins in Pakistan*, Karachi, 1995, n<sup>os</sup> 131-140.

<sup>117</sup>. Le dernier roi indo-grec à avoir compté l'Arachosie parmi ses États serait Archébios et Vonone aurait été le premier souverain indo-scythe de la province : G.K. JENKINS, « Indo-Scythic Mints », *JNSI*, 1955, p. 1-26, avec aux p. 22-23 un tableau synoptique de la répartition géographique des différents règnes ; A. D. H. BIVAR, « Indo-Bactrian Problems », *NC*, 1965, p. 69-108, notamment p. 95-98, 103 ; O. BOPEARACHCHI, W. PIEPER, *Ancient Indian Coins* (Brepols), Turnhout, 1998, p. 208-215 (O. BOPEARACHCHI). L'atelier monétaire arachosien que Bivar situe à Gardez en raison de la proximité de ce site par rapport au lieu de trouvaille des dépôts de Mir Zakah, est, selon moi, à attribuer à la capitale même de la province, Alexandrie-Kandahar.

3. *La ville de Kandahar à l'époque de Sôphytos*

Les fouilles conduites sur le site de la ville antique par une équipe anglaise<sup>118</sup> ont confirmé ce que l'aspect du site et de sa topographie laissaient présager, à savoir que les Grecs à Kandahar s'étaient installés non pas sur un terrain vierge de toute construction, où ils auraient pu développer librement un urbanisme à leur goût, comme ce fut le cas à Aï Khanoum, mais sur un site urbain occupé depuis plus d'un demi-millénaire dont ils ne pouvaient ni ne voulaient certainement faire table rase<sup>119</sup> (fig. 10). Étant donné l'entassement des couches d'occupation qui ne cessèrent de s'empiler qu'avec l'abandon consécutif à la prise de la ville par Nadir Shah en 1738, et les bouleversements occasionnés par les constructions successives, les cinq campagnes de fouilles menées de 1974 à 1978, si elles ont permis de fixer les grandes phases chronologiques de l'histoire du site, ne pouvaient donner sur la physionomie architecturale et culturelle des différentes périodes que des résultats partiels et d'interprétation délicate. L'étude des fortifications a permis de constater qu'à l'époque hellénistique les remparts avaient subi d'importants remaniements, mais à l'intérieur de la ville les quelques sondages pratiqués ne sont pas parvenus à repérer un quelconque bâtiment d'envergure pour cette période ; on n'y a dégagé que des parties de constructions de moyenne ou de faible importance (fig. 11-12-13). On sait toutefois par une inscription que la ville abritait un téménos ou enceinte sacrée<sup>120</sup>.

La rareté des vestiges grecs rencontrés a conduit les archéologues anglais à considérer que l'occupation grecque à Kandahar n'avait été rien d'autre qu'une « simple prise en main formelle des échelons supérieurs de

118. A. MCNICOLL, W. BALL, *Excavations at Kandahar 1974 and 1975. The first two seasons at Shahr-i Kohna (Old Kandahar) conducted by the British Institute of Afghan Studies* (BAR International Series 641), Oxford, 1996 ; Sv. HELMS, *Excavations at Old Kandahar in Afghanistan 1976-1978 conducted on behalf of the Society for South Asian Studies (Society for Afghan Studies)* (BAR International Series 686), Oxford 1997 ; Sv. HELMS, « The City and Famous Fortress of Kandahar, the Foremost Place in all of Asia », *Afghan Studies*, 3-4, 1982, p. 1-24. L'article de G. FUSSMAN sur la topographie du site, écrit avant la fouille anglaise, *Arts asiatiques*, 13, 1966, p. 33-57, reste toujours utile, en particulier pour son illustration riche et de qualité. Pour les sources anciennes et les itinéraires routiers, on consultera Kl. FISCHER, « Zur Lage von Kandahar an Landverbindungen zwischen Iran und Indien », *Bonner Jahrbücher* 167, 1967, p. 129-232.

119. Pour la période hellénistique (III), voir les conclusions de A. MCNICOLL, W. BALL, *Excavations at Kandahar 1974 and 1975*, p. 394-396.

120. Voir n. 101.

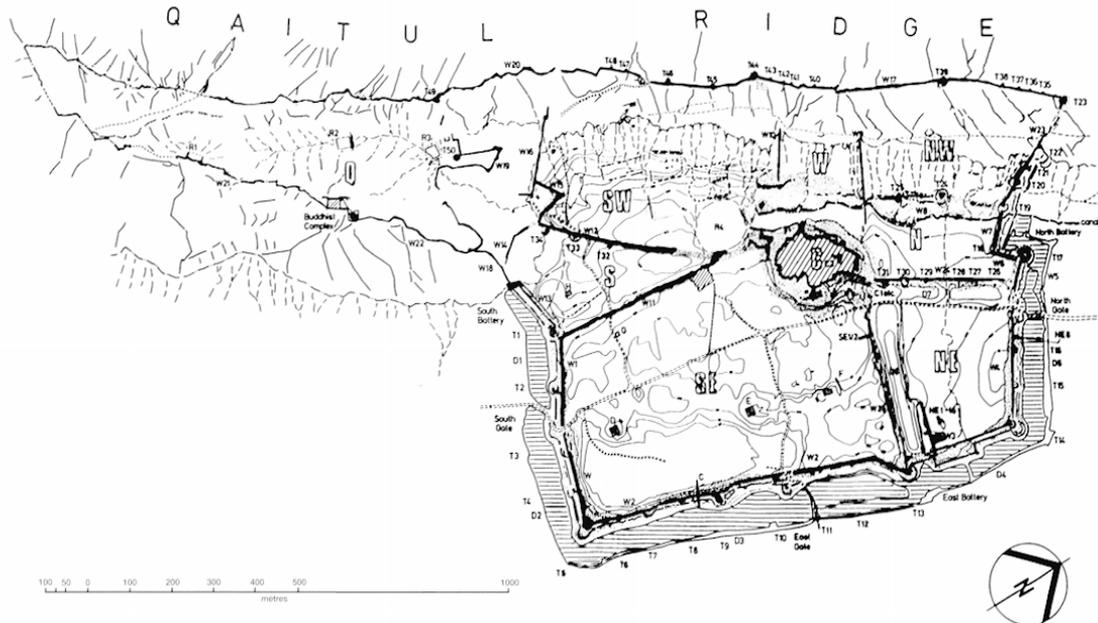


FIG. 10 – Plan de la ville antique de Kandahar  
(d'après S. W. HELMS, *Excavation at Old Kandahar in Afghanistan 1976-1978*, 1997, fig. 4).

l'administration et de la défense plutôt que la fondation et la construction d'une nouvelle cité grecque toute entière »<sup>121</sup>. À l'issue des deux premières campagnes le regretté A. McNicoll qui les avait dirigées s'exprimait en ces termes sur le caractère de la ville : « Peut-être qu'à Kandahar, davantage, par exemple, qu'à Ai Khanoum, l'occupation grecque n'a représenté qu'un simple ajout ("a mere accretion") à un établissement préexistant, une colonie

121. *Excavations at Kandahar 1974 and 1975*, *op. cit.*, n. 118, p. 395 : « But the absence of significant "Greek" remains from the 1975 excavations confirms McNicholl's initial suggestion that even if the site is indeed Alexandria, the Greek occupation of Kandahar was little more than a mere formal taking over of the upper echelons of administration and defence, rather than the founding and laying out of a whole new Greek city » (W. BALL). La Kandahar grecque n'aurait peut-être été qu'« une colonie de marchands parlant grec » (*ibid.*, p. 395 : W. BALL). La faiblesse du peuplement s'expliquerait par le fait que l'« occupation grecque effective en Arachosie n'aurait duré qu'un peu plus d'une vingtaine d'années avant que les Mauryas ne s'emparent de la province »... « Le contrôle ou l'influence exercés sur l'Arachosie par les Macédoniens Séleucides, les Gréco-Bactriens et finalement les Indo-Grecs furent peut-être sporadiques et de courte durée à chaque fois » (*ibid.*, p. 395 : W. BALL).

implantée dans une ville locale achéménide florissante ». Il s'attendait au moins à trouver lors des campagnes futures un « quartier grec »<sup>122</sup>. Les fouilles qui ont suivi n'ont rien révélé de ce possible quartier qui aurait regroupé les colons grecs et peut-être aussi les élites et les notables locaux et étrangers. La découverte de l'inscription de Sôphytos suggère pourtant une toute autre vision de la situation de l'hellénisme à Kandahar. Elle nous apprend, avec beaucoup plus de force que ne pouvait le faire l'ex-voto du fils d'Aristônax (cf. p. 269), que Kandahar fut, autant qu'Aï Khanoum, un authentique foyer de culture grecque et que celle-ci n'a pu prendre racine et se développer que dans un milieu colonial plus large et plus diversifié que celui des seuls administrateurs et militaires<sup>123</sup>. Ouverte aux élites non grecques de la ville, elle s'était diffusée jusque chez les riches marchands comme Sôphytos et certainement aussi chez d'autres résidents, qu'ils fussent de souche locale iranienne ou d'origine indienne. Si l'on ne peut plus nier l'existence d'une vraie colonie grecque à Kandahar, il faut bien lui faire une place à l'intérieur de la ville. Tous les colons n'ont pu habiter des villas hors les murs, comme il en a existé à Aï Khanoum, et il est difficile de croire que les occupants de la zone administrative et militaire constituée par le nid d'aigle de l'acropole, construite de toutes pièces à l'époque achéménide à l'intérieur de l'enceinte, aient été isolés au milieu d'une mer de résidents non grecs. Le dossier archéologique du site ne doit donc pas être considéré comme clos et, s'il est repris un jour, on peut espérer qu'il apportera la solution, espérée en vain par les archéologues anglais, du problème de l'habitat grec.

On ne peut donc pas dire grand-chose aujourd'hui de la Kandahar hellénistique où Sôphytos passa sa jeunesse et où il se retira sur ses vieux jours. Nous ignorons comment pouvait se présenter la maison de famille qu'il fit restaurer. Nous n'en savons guère plus sur le mausolée familial qu'il releva de ses ruines, sinon que c'était une construction monumentale (ci-après p. 322-324). Le contenu d'une ou plusieurs tombes trouvées fortui-

122. A. MCNICOLL, *Afghan Studies*, 1, 1978, p. 46.

123. Parce qu'il partait non pas tant des vestiges archéologiques que de l'inscription grecque trouvée en fouille qu'il était chargé de publier (p. 269), P. M. FRASER se représentait d'une façon beaucoup plus positive l'établissement grec de Kandahar et considérait, certainement avec raison, que la ville d'Alexandrie d'Arachosie avait dû posséder tous les attributs architecturaux d'une vraie ville grecque, bâtiments publics, agora, théâtre, sanctuaires : *Afghan Studies* 2, 1979, p. 12.



11. Vue de l'intérieur de la ville depuis le sud-est.



12. Le rempart sud.

FIG. 11 à 13. – Le site de la ville antique de Kandahar-Alexandrie d'Arachosie.



13. La citadelle.

tement en 1934 en dehors des remparts de la ville ancienne illustre toutefois la pratique de rites funéraires de type grec un siècle et demi av. n. è. (ci-après p. 324-328). Nous pouvons nous faire une petite idée de la vaisselle de terre cuite qui garnissait la table de Sôphytos, mélange de formes anciennes et nouvelles, indiennes et grecques<sup>124</sup>. C'est peu, même si l'on y ajoute les monnaies grecques et indiennes qu'il a manipulées et que nous ne connaissons, nouveau paradoxe, pratiquement que par des trouvailles qui ne proviennent pas du site<sup>125</sup>.

124. A. MCNICOLL, W. BALL, *Excavations at Kandahar 1974 and 1975*, *op. cit.* n. 118, fig. 82, 114, 115, 137-143 ; Sv. HELMS, *Excavations at Kandahar 1976-1978*, fig. 118-139 (epoch II), p. 89 : « For all epochs, greater India appears to be the dominant source of inspiration, with Bactria/Central Asia in second place ». Pour les formes grecques dans la céramique hellénistique de Kandahar, voir B. LYONNET, *Prospections archéologiques en Bactriane orientale (1974-1978)*, sous la direction de J.-Cl. Gardin. 2. *Céramique et Peuplement du chalcolithique à la conquête arabe*, Paris, 1997, p. 124, 126, 136, 138-142.

125. Pour les trouvailles monétaires du site : D. W. MACDOWALL, dans A. MCNICOLL, W. BALL, *Excavations at Kandahar 1974 and 1975*, *op. cit.* n. 118, p. 306 ; D. MACDOWALL, M. IBRAHIM, *Afghan Studies*, 1, 1978, p. 67-68, 71 (Musée) ; Sv. HELMS, *Excavations at Kandahar 1976-1978*, p. 95-99 (monnaies désignées par les sigles IG et IG-I).

D. UN AUTRE SÔPHYTOS, SATRAPE DE L'ARACHOSIE, AU DÉBUT DU III<sup>e</sup> SIÈCLE AV. N. È.

1. *Ses monnaies*

On ne peut, quand on se penche sur l'épithaphe de Sôphytos, faire abstraction d'un autre témoignage archéologique qui nous fait connaître un siècle et demi plus tôt un personnage du même nom que celui de l'inscription, donc indien lui aussi, enraciné comme lui dans l'histoire de la région et dont le destin fut également lié à celui des colonies grecques. Il s'agit d'une série de monnaies d'argent bien connues frappées par un atelier grec d'Asie centrale au tournant des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles par un personnage dont le nom au génitif Σωφύτου, sans titre, est gravé au revers qui s'orne d'un coq <sup>126</sup> (fig. 14). Au droit ce *Sôphytos* a fait représenter son portrait, une tête de profil aux traits énergiques, coiffée d'un casque attique ceint d'une couronne de laurier, aux paragnatides abaissées sur les joues et nouées à la pointe du menton <sup>127</sup>. Le monnayage, très diversifié, comporte des tétra-

126. Liste des exemplaires qui me sont connus :

1) Un unique tétradrachme attesté : coll. Hirayama (Japon) : O. BOPEARACHCHI, *Nomismatika Khronika*, 15, 1996, p. 23, 30, pl. à la p. 31 (1) ; *Catalogue d'exposition. De l'Indus à l'Oxus. Archéologie de l'Asie Centrale*, éd. O. BOPEARACHCHI, Chr. LANDES, Chr. SACHS (Musée de Lattes), 2003, n° 53 (O. BOPEARACHCHI).

2, 3, 4) Musée de Calcutta (drachmes) : V. A. SMITH, *Coins of Ancient India. Cat. of the Coins in the Indian Museum Calcutta* (1906), p. 7, n°s 1,2,3, pl. I/1.

5, 6) Coll. D. D. Goshal, Calcutta (drachmes) : A. K. NARAIN, *JNSI*, 11/2, 1949, p. 93-99, pl. VI/8-9.

7, 8, 9) British Museum (drachmes) : M. MITCHNER, *Indo-Greek and Indo-Scythian Coinage 1. The early Indo-Greeks and their Antecedants*, Londres, 1975, n°s 29 a, b.

10, 11) Musée de Berlin (1 trihémibole ?) : R.B. WHITEHEAD, *NC*, 1943, p. 60-72, photo à la p. 64 ; une drachme inédite qu'on ne connaît que par une photographie du droit et la légende de l'illustration : A. IPPEL, *Arch. Anz.* 1939, col. 601-602, fig. 1.

12) Alpha Credit Bank, Athènes (didrachme) : O. BOPEARACHCHI, *Nomismatika Khronika*, 1996, p. 23,30, pl. à la p. 31 (2).

13-19) American Numismatic Society, New York (4 drachmes, 1 hémidrachme, 1 diobole, 1 obole) : *SNG, ANS* (O. BOPEARACHCHI), n°s 21-27.

20, 21, 22) Cabinet des Médailles, Paris : 3 exemplaires inédits.

23) Coll. Riaz Babar, Pakistan (1 drachme) : O. BOPEARACHCHI, *Indologica Taurinensia* 25, 1999-2000, p. 26, n° 60, pl. VIII/60.

Plusieurs exemplaires inédits dans diverses collections privées.

127. Sur le casque attique, voir *Antike Helme. Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin mit Beiträgen* par A. BOTTINI, M. EGG, F.-W. von HASE, H. PFLUG, U. SCHAAF, P. SCHAUER, G. WAURICK, Mayence, 1988, p. 169-180 (G. WAURICK) ; P. DINTSIS, *Hellenistische Helme*, Rome, 1986, p. 105-112 (casque attique).

drachmes, des didrachmes, des drachmes et des sous-multiples, hémidrachmes, dioboles et oboles <sup>128</sup>.

Les frappes de ce *Sôphytos* – c'est la forme que la présente inscription impose de restituer au nominatif – ne forment pas un monnayage isolé. Elles constituent en fait la phase finale de la production d'un atelier dont les principales émissions sont représentées par des imitations de chouettes athéniennes (fig. 15), la transition entre les deux se faisant par une série où la chouette du revers est remplacée par un aigle à tête retournée, une tête de Zeus prenant exceptionnellement la place de la tête d'Athéna au droit de petites dénominations. Les monnaies de *Sôphytos* comme les pseudo-athéniennes à la chouette ou à l'aigle sont frappées sur un double étalon, attique pour les tétradrachmes (16-17 g) et certains didrachmes, allégé pour d'autres didrachmes et pour la drachme (3,5 g) avec ses sous-multiples (hémidrachmes, dioboles, oboles). Les deux catégories de monnaies ont, en règle générale, les coins ajustés tête-bêche <sup>129</sup>. Elles sont liées également par le style qui est de grande qualité, par des analogies iconographiques (silhouette trapue de la chouette, de l'aigle et du coq, avec un rendu caractéristique du poitrail par un semis de petites boules serrées, différenciation du plumage du cou et du poitrail sur l'aigle et le coq), par le symbole du caducée (revers des pièces de *Sôphytos* et des monnaies à l'aigle), ainsi que par la présence d'une signature ΣΤΑ-MΝΑ <sup>130</sup> ou simplement ΜΝΑ <sup>131</sup> au droit de certaines pseudo-athéniennes, qui accompagne également le portrait de *Sôphytos*, mais gravée plus discrètement sur la tranche du cou, sous la forme ΜΝΑ, ΜΝ, Μ sur certaines émissions <sup>132</sup>. ΣΤΑ-MΝΑ apparaît

128. Sur ces pseudo-athéniennes d'Asie centrale, à l'exclusion du monnayage de *Sôphytos*, l'étude de base est celle de M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, « Un nouveau trésor de monnaies d'argent pseudo-athéniennes venu d'Afghanistan (1990) », *RN*, 1994, p. 34-54, pl. IV-VII. Voir aussi *SNG, ANS* (O. BOPEARACHCHI), n<sup>os</sup> 1-20 ; O. BOPEARACHCHI, Aman UR RAHMAN, *Pre-Kushana Coins* (n. 116) (1995), n<sup>os</sup> 63-67 ; P. BERNARD, *Les monnaies hors trésors...*, *op. cit.* n. 88, p. 20-27.

129. Sauf un petit groupe de pseudo-athéniennes où les coins sont ajustés à 12 h : M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, p. 35-36.

130. M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, n<sup>os</sup> 1-3, pl. IV/1-3.

131. O. BOPEARACHCHI, Aman UR RAHMAN, *Pre-Kushana Coins* (n. 116), n<sup>o</sup> 63, et M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, n<sup>os</sup> 17-18, qui sont des mêmes coins de droit et de revers que l'exemplaire précédent et sur lesquels il faut lire par conséquent ΜΝΑ au lieu de ΜΝ.

132. Monnaies de *Sôphytos* avec la signature ΜΝΑ : drachme de la collection Riaz Babar (ci-dessus n. 132, n<sup>o</sup> 23) ; hémidrachme de l'ANS : *SNG, ANS*, n<sup>o</sup> 25. On ne peut rien dire de précis



Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 14. – Tétradrachme de Sôphytos.  
Collection Hirayama.



Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 15. – Monnaie pseudo-athénienne (tétradrachme),  
atelier de Sôphytos.  
Maintenant au Cabinet des Médailles.

également sur un exemplaire d'un groupe de doubles dariques qui se distinguent des monnaies de même dénomination frappées au Proche-Orient par le type singulier de leur revers (parenthèse inversée) et qui proviennent, comme l'ensemble Sôphytos-pseudo-athéniennes-monnaies à l'aigle, de l'Asie centrale où on est tenté de placer leur origine<sup>133</sup>.

Le volume des émissions de pseudo-athéniennes et des monnaies à l'aigle qui leur sont associées est suffisamment important pour que M<sup>me</sup> H. Nicolet-Pierre et M. Amandry, publiant un trésor de 65 exemplaires provenant de l'Afghanistan apparu sur le marché des antiquités en 1990, aient pu écrire que ces espèces avaient « les apparences d'un monnayage officiel »<sup>134</sup>, caractère que confirment les frappes au portrait et au nom de Sôphytos dont la production, à en juger par la trentaine d'exemplaires que nous connaissons, n'a pas dû être non plus négligeable.

## 2. L'hypothèse « bactrienne »

Après de longues controverses sur la date et le lieu d'émission des monnaies de Sôphytos, un accord, auquel a contribué l'accroissement du nombre des exemplaires connus, a fini par se faire sur un certain nombre de points :

1) La date de ces frappes est postérieure à Alexandre puisque la tête d'Athéna à casque corinthien qui, sur quelques pièces de petit module,

sur le ou les personnages qui se cachent derrière ces initiales : nom du graveur sur les émissions de Sôphytos écrit en lettres minuscules sur la tranche du cou ? Magistrat monétaire sur les pseudo-athéniennes où les lettres plus grandes et disposées en bordure de la chevelure sont faites pour être lues ?

133. *British Museum. Catalogue of the Greek Coins of Mesopotamia and Persia* (G. F. HILL) 1922, p. CXLIV-CXLVII, 177-179, n<sup>os</sup> 7, 11, 12 (ex. avec STA MNA : M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, fig. 2 à droite), 13 ; pl. XX/7, 11, 12, 13 ; pl. LI/5. Deux autres exemplaires mentionnés par M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, p. 46, n. 23. La provenance de la majorité de ces exemplaires est l'Asie centrale : E.V. ZEJMAL', *Amudar'inskij klad. Katalog vystavki*, Leningrad, 1979, n<sup>os</sup> 068, 071, 072 (STA-MNA), 073.

134. M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, p. 44. Pour les seuls tétradrachmes de ce trésor on compte 17 coins de droit différents. Quand on sait que chaque coin pouvait frapper 10 000 à 40 000 exemplaires, on voit que l'ensemble des pièces pseudo-athéniennes représentait une masse considérable de monnaies. Pour un calcul possible du nombre originel des coins et les études afférentes voir G. LE RIDER, *La Naissance de la monnaie. Pratiques monétaires dans l'Orient ancien*, Paris, 2001, p. 229-230.

remplace le portrait de Sôphytos<sup>135</sup>, est visiblement inspirée de l'Athéna figurant au droit des statères d'Alexandre.

2) Cette date est à cheval sur le règne de Séleucos I puisque le premier exemple sur un monnayage grec d'un portrait de prince ou de dynaste coiffé d'un casque est celui de Séleucos (fig. 16)<sup>136</sup> sur des émissions de Suse et leurs imitations dans deux autres ateliers plus à l'est, monnayages qui célèbrent la reconquête par celui-ci en 307-303 des satrapies supérieures de l'est, c'est-à-dire des provinces les plus orientales de l'Empire d'Alexandre<sup>137</sup>. Comme il est impensable que Sôphytos ait pu être à

135. Trihémiobole (?) du Musée de Berlin : ci-dessus n. 126, n° 10 ; diobole de l'ANS, SNG n° 27 ; monnaie (1, 20 g) sur le marché des antiquités : M. MITCHINER, *Indo-Greek Coinage* 1 (n. 126), n° 31 à droite.

136. Le portrait casqué a existé dans le monde grec bien avant les monarchies hellénistiques (stratèges et héros fondateurs), y compris sur les monnaies, mais l'image d'Alexandre tête nue à l'exubérante chevelure fixe pour longtemps la norme du portrait princier ceint du diadème. Séleucos I est l'une des rares exceptions (avec Pyrrhus), ainsi que les rois grecs d'Asie Centrale à partir du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. (ci-après n. 138).

137. A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins. A comprehensive Catalogue I. Seleucus I through Antiochus III*, 2 vol. (American Numismatic Society), New York, 2002, n°s 173-176, pl. 10 (Suse, 305-295) ; 195, pl. 11 (Perside, 305-295) ; 196-199, pl. 11 (Babylonie), 226-228, pl. 13 (Drangiane, 294-281 ou plus tard). L'interprétation, déjà développée par E. Babelon, qui fait de cette tête un portrait idéalisé de Séleucos et non une effigie d'Alexandre divinisé, nous paraît la plus convaincante. A. Houghton et C. Lorber n'écartent pas ce point de vue mais font cependant quelques concessions à la théorie en vogue du portrait d'Alexandre : *Seleucid Coins*, p. 6-7 : « a heroic figure, assimilating Dionysus, Alexander, and Seleucus in their roles as conquerors of the Orient ». Abstraction faite des attributs adventices (peau de faon tapissant le casque évoquant les conquêtes indiennes de Dionysos que Séleucos est supposé avoir imitées ; cornes taurines liées à l'épisode du taureau terrassé et au symbole royal oriental des cornes bovines), c'est bien au même type de casque attique que nous avons affaire avec sa calotte arrondie moulant le crâne, son protège-nuque et son frontal triangulaire. Le casque de Sôphytos comporte en plus dans l'axe de la calotte une crête longitudinale plus ou moins saillante qui s'élargit vers l'avant et qu'on retrouve sur plusieurs exemplaires réels conservés : *Antike Helme. Sammlung Lipperheide...*, op. cit. n. 127, p. 151-180 (G. WAURICK), fig. 47 (Mélôs), 48-49 (Prodromi), 50 (Kertsch), 51 (Gavani). Cette crête métallique est parfois décorée de motifs ornementaux (Kertsch), comme c'est le cas sur le casque de Sôphytos (rinseau végétal : tétradrachme Hirayama [cf. n. 126, n° 1] ; rinseau stylisé en une succession de petits cercles : drachme n° 23). La visière avançant en saillie au-dessus du front qui caractérise les casques attiques hellénistiques (*Antike Helme*, p. 169-180) manque aussi bien au casque de Sôphytos qu'à celui de Séleucos, mais ce n'est pas un indice chronologique sûr, car elle fait également défaut à une belle tête en marbre du Louvre (MA 3597, achetée à Beyrouth), plus récente que les deux portraits en question (haute époque hellénistique ?), plusieurs fois reproduite et brièvement mentionnée à plusieurs reprises mais qui attend une publication en règle (fig. 17) : *20 ans d'acquisitions au Musée du Louvre 1947-1967*, catalogue d'exposition, Paris, 1967, p. 43, n° 141 ; grâce à l'aimable autorisation de M. A. Pasquier, conservateur général du département des Antiquités grecques et romaines du Louvre, nous donnons ici, fig. 17, une photo de la pièce nettoyée ; A. HOUGHTON, *Antike Kunst* 29, 1986/1, p. 60, pl. 9/16-17 (portrait idéalisé d'un chef



FIG. 16. – Portrait casqué de Séleucos.  
Tétradrachme, atelier de Suse. Cabinet des Médailles.



FIG. 17. – Tête casquée d'époque hellénistique.  
Louvre Ma 3597  
(cl. M. et P. Chuzeville, avec l'aimable autorisation du musée du Louvre).

l'origine d'une telle innovation, qui n'eut d'ailleurs pas de suite immédiate <sup>138</sup>, il faut admettre que c'est lui qui a imité le Séleucide et non l'inverse <sup>139</sup>.

militaire, époque républicaine ou julio-claudienne) ; R. FLEISCHER, *Studien zur Seleukidischen Kunst I. Herrscherbildnisse* Mayence, 1991, p. 94 (portrait, mais pas d'un roi séleucide) ; P. MORENO, *Scultura Ellenistica*, Rome, 1994, I, p. 151, fig. 195 (portrait de Séleucos I). L'identification comme portrait de Sôphytos d'une petite tête masculine en ivoire coiffée d'un casque attique, trouvée à Pompéi, qui fut avancée par A. IPPEL, est à rejeter catégoriquement : *Arch. Anz.*, 54, 1939, col. 368-370, fig. 16-17 ; autre tête casquée de même provenance : *ibid.*, fig. 18, qui serait celle d'un Indien. Le style classicisant et le casque attique ne sont pas des arguments suffisants. A. Ippel a certainement été influencé par la trouvaille sur le même site, mais pas au même endroit, d'une statuette de femme en ivoire importée, de style typiquement indien (*ibid.*, fig. 19-20), mais rien n'oblige à supposer la même origine pour les deux têtes de guerriers. Plutôt qu'appartenant à des statuettes en pied, elles ont pu décorer une pièce de mobilier, comme les têtes ornant certains lits en ivoire dans les tombes macédoniennes, et elles peuvent très bien avoir été faites dans un atelier méditerranéen aux alentours de notre ère.

138. Dans l'Asie centrale gréco-bactrienne et indo-grecque il faut attendre le règne d'Eucratide I (à partir de 170) pour voir un portrait monétaire de souverain casqué (casque gréco-bactrien imitant le type béotien) ; les exemples sont fréquents par la suite. Plus à l'ouest, en Parthyène, à Nisa, capitale dynastique des premiers souverains parthes, parmi les statues en argile crue grandeur nature de style grec qui, aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. n. è., décoraient la grande « Salle Carrée », se trouvaient des personnages en armure, coiffés de casques attiques à visière avec une crête saillante dans l'axe de la calotte, caractéristiques de l'époque hellénistique ; même le débord de la calotte qui, sous la visière, descend sur le haut du front est bien attesté dans le monde grec : V. N. PILIPKO, *Staraja Nisa. Osnovnye itogi arxeologičeskogo izučenija v sovetskij period*, Moscou, 2001, p. 260-264, fig. 183-184 ; cf. ci-dessus fig. 17. Les portraits casqués sont très rares chez les Séleucides : outre Séleucos (ci-dessus p. 286), on peut citer ceux de l'usurpateur Timarque (162-160) qui imite un type de portrait d'Eucratide I, de Démétrios II (145-141), Alexandre Bala (150-145), Alexandre Zébina (128-123) ; également Kamniskirès à Suse (147-140). Les monnaies de certains satrapes achéménides de Cilicie au IV<sup>e</sup> siècle portent au revers une tête masculine barbue coiffée d'un casque attique empanaché, qu'on interprète soit comme un tête d'Arès soit comme une représentation symbolique de chef de guerre : G. LE RIDER, *La Naissance de la monnaie...*, *op. cit.*, n. 134, p. 207-237, pl. V/5-8 (Pharnabaze), 9-10 (Tarkumuwa). On signalera aussi la représentation en pied d'un Alexandre coiffé d'un casque de type phrygien sur les décadrachmes posthumes figurant le combat avec Porus : F. HOLT, *Alexander the Great and the Mystery of the Elephant medallions*, University of California Press, 2003, p. 118-120, fig. 5 ; G. LE RIDER, *Alexandre le Grand. Monnaie, finances et politique*, Paris, 2003, p. 329-333, pl. 8/8 (321-320 ?).

139. C'est un point qui a fait une quasi-unanimité. Toutefois G. MACDONALD suggère comme modèle l'Athéna des pseudo-athéniennes locales, solution ingénieuse, qui met le modèle à portée de main : dans *The Cambridge History of India I. Ancient India* (1921), p. 348 ; de même E. J. RAPSON, *Sources of Indian History : Coins* (Grundriss der Indo-Arischen Philologie und Altertumskunde, éd. G. Bühler, II/33), p. 3 et 4. Mais pour Macdonald et Rapson le Sôphytos des monnaies se confond avec le souverain homonyme contemporain d'Alexandre. Une indication concordante pour une date postérieure à la conquête d'Alexandre est peut-être donnée par le type (non le style) de l'aigle retournant la tête que l'on trouve dans le monnayage royal macédonien au IV<sup>e</sup> siècle (Amyntas III, Perdikkas III), mais également chez Alexandre lui-même, dont certains tétradrachmes à ce type ont circulé en Asie centrale : G. LE RIDER, *Alexandre le Grand...*, *op. cit.*, p. 48-53, pl. 1/12-13.

3) Quand on peut obtenir des renseignements sur les lieux de trouvaille, les monnaies de Sôphytos et les pseudo-athéniennes passent pour provenir des territoires au nord de l'Hindukush<sup>140</sup>.

4) On rapproche l'utilisation conjointe au sein de ces mêmes séries d'un étalon attique et d'un étalon allégé dont la drachme ne dépasse rarement 3,5 g, d'un phénomène du même ordre qu'offrent les premières émissions frappées à Bactres, à partir de 292, par Séleucos I et son fils Antiochos associé au trône.

5) Les coins dans les deux séries de monnaies sont ajustés tête-bêche<sup>141</sup>.

À partir de ces faits bien établis et compte tenu du fait que le lien avec les pseudo-athéniennes et le style encore très classique du portrait interdisent une date trop basse, on a considéré que ce Sôphytos ne pouvait être confondu, comme ce fut souvent le cas, avec le prince indien homonyme du Pandjab qui apparaît dans l'histoire d'Alexandre en 326<sup>142</sup>, mais qu'il fallait voir en lui le gouverneur d'une satrapie quelque part au nord de l'Hindukush, qui aurait profité de la période troublée qui suivit la mort d'Alexandre pour se rendre indépendant et qui aurait frappé ces émissions dans les toutes dernières années du IV<sup>e</sup> siècle. Cette position a été exposée avec une grande clarté par O. Bopearachchi<sup>143</sup>.

### 3. Critique de l'hypothèse « bactrienne »

Si je reviens sur la question, c'est parce que les arguments avancés pour localiser ce Sôphytos dans la vallée de l'Oxus ne sont pas, à mon avis, exempts de faiblesses, et j'en suis venu à m'interroger sur la possibilité d'une

140. Sur cette question voir ci-après p. 314-316.

141. À de rares exceptions près : voir n. 129.

142. Des indications topographiques divergentes dans les sources antiques conduisent à distinguer deux princes du nom de Σωπειθης (qui serait donc un titre comme Taxile, Poros, avant d'être un nom propre), l'un dont le royaume limitrophe de l'Hydaspe-Jhelum renfermait une montagne de sel suffisante pour approvisionner l'Inde tout entière (le Salt-Range ?), l'autre plus à l'est sur la rive gauche de l'Hydraotès-Ravi : Arrien VI, 2 2 ; Diodore XVII, 91-92 ; Strabon XV, 1, 30-31 ; Quinte-Curce IX, 1, 24-35 ; Justin, XII, 8, 10 ; *Épitomé de Metz* (éd. P. H. THOMAS), 66-67. Pour la distinction entre les deux Sôphytos-Sôpeithès, voir H. BERVE, *Das Alexanderreich...*, *op. cit.*, n. 95, n<sup>os</sup> 734-735 ; A. B. BOSWORTH, *Commentary on Arrian's History of Alexander*, II, Oxford, 1995, p. 327-328. Sur les différentes formes du nom voir n. 80.

143. O. BOPEARACHCHI, *Nomismatika Khronika*, 15, 1996, p. 19-32.

autre localisation, au sud de l'Hindukush, plus précisément dans l'Arachosie du marchand Sôphytos.

Si l'on prend le parti d'assigner à la Bactriane au sens large les monnaies de Sôphytos, il faut en tirer toutes les conséquences<sup>144</sup>. Attribuer à cette province, qui jusque-là n'avait jamais frappé de monnaies, une production aussi abondante que l'ensemble indissociable émissions de Sôphytos-pseudo-athéniennes-monnaies à l'aigle, destinée de toute évidence à un milieu déjà familiarisé avec l'usage d'un numéraire de type grec et donc conçue pour une population comptant de nombreux colons grecs, revient à situer cet atelier dans le centre de colonisation le plus important de la vallée de l'Oxus, c'est-à-dire Bactres. Quelle autre fondation grecque aurait pu, disputer à cette ville le rôle de capitale, surtout à une époque aussi haute<sup>145</sup> ?

144. Je ne l'avais pas fait quand j'ai adopté la position de Whitehead plaçant Sôphytos dans la vallée de l'Oxus : *Les Monnaies hors trésors...*, *op. cit.* n. 88, p. 21-32.

145. Les émissions monétaires séleucides attribuées à Bactres par E.T. NEWELL, *ESM*, 1938, p. 228-249, n<sup>os</sup> 657-727, ont été massivement transférées à Ai Khanoum et à d'autres ateliers bactriens par B. KRITT, *Seleucid Coins of Bactria* (Classical Numismatic Studies 1), Lancaster, Pennsylvania, 1996 ; cf. aussi du même, *Dynastic Transitions in the Coinage of Bactria. Antiochus-Diodotus-Euthydemus* (Classical Numismatic Studies 4), Lancaster, Pennsylvania, 2001. Le déménagement de l'atelier monétaire se serait fait peu de temps après son ouverture (290-285) et il faudrait attendre le début de l'indépendance gréco-bactrienne et le règne de Diodote II (235-225) pour que Bactres retrouve une activité monétaire digne de ce nom. On reste sceptique devant une telle reconstitution numismatique qui marginalise à ce point le rôle politique et historique de Bactres au profit d'une ville dont je suis bien placé pour apprécier l'importance, manifeste dans son urbanisme monumental, qui possédait un palais royal occupé saisonnièrement, mais dont la position excentrée aux confins orientaux de la Bactriane, qui la rendait apte à surveiller militairement une zone frontière montagneuse exposée aux incursions de nomades, n'était pas faite pour lui permettre d'exercer le rôle de centre névralgique qui fut celui de Bactres dans l'histoire de la moyenne vallée de l'Oxus jusqu'aux ravages de l'invasion mongole. Si la fondation hellénistique d'Ai Khanoum avait eu les atouts nécessaires pour concurrencer durablement et même détrôner la vieille capitale bactrienne (Eucratide I fit d'elle une éphémère *Eucratideia*), elle aurait du renaître de ses ruines après son abandon par les colons grecs en 145 av. n. è. Or le site ne fit jamais l'objet d'aucune réoccupation d'importance. L'effacement de Bactres devant Ai Khanoum qui découle de cette révolution numismatique saute immédiatement aux yeux dans le premier tome du monumental catalogue général des monnayages séleucides que viennent de faire paraître A. HOUGHTON et C. LORBER, *Seleucid Coins. A comprehensive Catalogue I. Seleucus I through Antiochus III* (2002), où sont reprises les réattributions de Krit ; compte rendu de G. LE RIDER, *Revue suisse de Numismatique*, 2004, à paraître. Pour une critique des vues de Krit, on lira O. BOPEARACHCHI, « Les monnaies séleucides de l'Asie centrale et l'atelier de Bactres », dans *Travaux de numismatique grecque offerts à G. Le Rider* (éd. M. AMANDRY, S. HURTER), Londres, 1999, p. 77-99. Tant que l'on n'aura pas fouillé les couches grecques de Bactres dont l'existence, qui n'aurait jamais dû être mise en doute, est maintenant confirmée par des trouvailles architecturales amenées par les pillages de ces dernières années (P. BERNARD, R. BESEVAL, J.-F. JARRIGE, *CRAI*,

C'est admettre aussi que Séleucos, aussitôt après sa reprise en main des satrapies de l'Asie centrale, au moment où il prenait le titre royal, ait pu tolérer que le gouverneur de la province-clé de la frontière orientale de l'empire émette des monnaies à son nom propre avec son portrait en général vainqueur. Sans doute a-t-on sous Alexandre les cas de Balacros en Cilicie <sup>146</sup> et de Mazaios à Babylone <sup>147</sup> autorisés par le roi à frapper, pour des besoins locaux, un numéraire où figure leur nom. Séleucos, à son tour, n'aurait-il fait qu'imiter l'exemple d'Alexandre qui avait lui-même suivi en cela une pratique monétaire instaurée par le Grand Roi <sup>148</sup> ? Mais les temps avaient changé depuis la disparition d'Alexandre. Le roi avait pu sans risque laisser à ses satrapes une certaine latitude en matière monétaire, car il n'avait pas de véritable rival à redouter. Au contraire, dans les guerres de succession qui déchirèrent l'empire à sa mort, les prétendants au pouvoir suprême n'avaient pas intérêt à laisser se développer des initiatives locales qui pouvaient très

2003, à paraître), tant qu'une fouille *in situ* n'aura pas fait connaître la circulation monétaire sur le site lui-même, dont le matériel conservé dans les collections publiques et privées ne nous donne probablement qu'une vue incomplète, on ne pourra évaluer en toute certitude l'importance de l'atelier monétaire de Bactres sous les Séleucides. Autant s'en tenir jusque là à la vraisemblance historique.

146. G. LE RIDER, *Alexandre le Grand...*, *op. cit.* n. 138, p. 205-210, 283, pl. 6/6-7. Un second exemplaire signé de Balacros est entré il y a peu au cabinet des Médailles : *SNG France 2. Cabinet des Médailles, Cilicie*, n° 371. Sur d'autres émissions Balacros s'est contenté d'apposer l'initiale de son nom, d'autres enfin sont dépourvues de toute marque personnelle.

147. Sur ce monnayage, voir G. LE RIDER, *Alexandre le Grand...*, *op. cit.* n. 138, p. 274-276, pl. 7 : 5-9, avec renvoi à l'étude de H. NICOLET-PIERRE, dans *Travaux de numismatique grecque offerts à G. Le Rider*, p. 287-288, pl. 28/M 1-7 ; voir aussi une émission aux types et au nom d'Alexandre frappée en Susiane en 316-312 par le Perse Aspeisas, nommé à la tête de cette satrapie par Antigone, sur laquelle il a ajouté son propre nom, mais dans une position secondaire : E. S. G. ROBINSON, *NC*, 1921, p. 37-38, pl. III/1 ; B. KRITT, *The Early Seleucid Coinage of Susa* (Classical Numismatic Studies, 2), Lancaster, Pennsylvania, 1997, p. 48. Le personnage est un oriental (ἔνα τῶν ἑγχωρίων : Diodore XIX, 55,1) ; son nom est effet iranien : Ph. GIGNOUX, *Noms propres sassanides en moyen-perse épigraphique. Supplément 1986-2003*, Vienne, 2003, n° 42 : « hypocoristique d'un nom double de l'un des composés avec "cheval" \*Asp-iča ».

148. Cela a été bien mis en lumière par G. LE RIDER, *La naissance de la monnaie...*, *op. cit.* n. 134, p. 207-237, voir notamment p. 207 : « Une des particularités du système monétaire perse est que des dignitaires du royaume ont eu la faculté de frapper des monnaies portant leur nom et ornées de types particuliers. Cette pratique surprend, car nous sommes habitués à l'idée que le droit de frapper monnaie est une prérogative royale et que la production, par un grand personnage du royaume, d'un numéraire à son nom propre constitue un acte d'insubordination à l'égard du souverain. Or, une telle interprétation ne convient pas au monnayage des dignitaires perses : il est clair que, dans la grande majorité des cas, sinon dans tous les cas, ils ont agi avec l'assentiment du Grand Roi ».

vite devenir incontrôlables et mettre en péril leur autorité personnelle encore fragile.

L'origine indienne maintenant bien établie du nom que porte le satrape ajoute à notre scepticisme sur la solution bactrienne. Un gouverneur d'origine indienne dans une province si étroitement liée à la tradition iranienne ne peut manquer de surprendre<sup>149</sup>.

Notons enfin que les émissions de Séleucos à Bactres ne comportent pas le type de son portrait casqué inauguré par l'atelier de Suse, à partir duquel on suit sa diffusion vers l'est par la Perside jusqu'à la basse vallée de l'Hilmand, c'est-à-dire jusqu'aux portes de l'Arachosie<sup>150</sup>. Il n'est pas remonté jusqu'à la Bactriane où l'on était en droit de l'attendre, si c'est dans cette province qu'il avait servi de modèle à Sôphytos.

En résumé, le rattachement du monnayage de Sôphytos à la vallée de l'Oxus, tout en satisfaisant à un certain nombre de conditions, est loin de répondre à toutes les interrogations.

#### 4. *L'hypothèse des Paropamisades*

La seule autre localisation possible se trouve dans les régions au sud de l'Hindukush qui furent toujours en contact direct avec l'Inde et reçurent dès la conquête d'Alexandre un important contingent de colons grecs. Des deux options possibles la première concerne Alexandrie du Caucase, qui fut fondée pendant l'hiver 330-329 au pied du versant méridional de l'Hindukush, au point de départ de plusieurs routes donnant accès par divers cols à la Bactriane, et dont le peuplement fut considérablement renforcé au printemps de 327, lors de la marche sur l'Inde, par des vétérans macédonniens, des soldats impropres au service ainsi que par un nouvel apport de populations locales: les chiffres, qui varient selon les historiens, sont de

149. On a bien le cas d'un Indien, du nom de *Sisicottos* (*Śāsiguṣṭa*), qui, pour des raisons que nous ignorons, avait quitté son pays et cherché refuge auprès du satrape de Bactres, Bessos, avant même la conquête de la Bactriane par Alexandre : Arrien IV, 30, 4 ; Quinte Curce VIII, 11, 25. Quand celle-ci se produisit, il se rallia au nouveau maître du pays. C'est à lui que le roi confia le commandement de la garnison d'Aornos, mais on n'a aucune indication qu'il ait jamais occupé une fonction d'autorité en Bactriane sous Bessos : A. B. BOSWORTH, *Commentary...*, *op. cit.* n. 142, p. 192-193, 321-322.

150. A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins...*, *op. cit.* n. 137, nos 173-176 (Suse, 304-295), 195 (Perside, plutôt avant 295 qu'après), 196-197 (Séleucie du Tigre ?), 198-199, 226-228 (Drangiane du sud - bassin de l'Helmand, avec le nom d'Antiochos, co-royauté de Séleucos-Antiochos).

plusieurs milliers<sup>151</sup>. Ce site répondrait bien à la localisation que O. Mørkholm assignait à Sôphytos dans une brève notice qu'il écrivit dans son dernier ouvrage à propos du monnayage du dynaste : « As he has no title, we cannot be sure of his exact status, but the fact that his coins correspond in weight to the Seleucid issues from the Bactra mint c. 292-281 makes it likely that he was a dynast, located somewhere in Afghanistan, *presumably in the border region between Bactra and India*<sup>152</sup>. Apparently he had been able to carve out a small principality for himself between the Seleucids and the Mauryan kings of northern India. He belonged, most probably, to the early third century »<sup>153</sup>. Nous savons par les fouilles de Bégram à quel brillant avenir sous les Indo-grecs puis sous les Kushans était promise cette Alexandrie du Caucase. En 325 la satrapie des Paropamisades dont elle était la capitale avait été confiée par Alexandre à son beau-père Oxyarte<sup>154</sup>. En 317, celui-ci s'était associé à la coalition des satrapes orientaux ligués contre leur confrère Peithon, satrape de Médie, qui prétendait s'immiscer dans leurs affaires, et sa contribution à l'effort de guerre avait été l'envoi, sous le commandement d'un certain Androbazos, d'un contingent de 1 200 fantassins et 400 cavaliers. Une fois Peithon mis en échec, ce corps de troupes avait, comme les autres, fait cause commune avec Eumène contre Antigone<sup>155</sup>. Après sa victoire sur Eumène ce dernier avait confirmé dans leur poste, bien qu'ils aient été un temps ses adversaires, la plupart des satrapes orientaux (315), et notamment Oxyarte « car pour l'en chasser, notait Diodore, il aurait fallu beaucoup de temps et une armée importante »<sup>156</sup>, remarque qui soulignait l'importance de la province des Paropamisades mais s'appliquait également aux autres satrapies de l'est iranien. Après cette date on n'entend plus parler d'elle, ce qui laisse la possibilité, si besoin est, de supposer que, dans les années qui suivirent, Sôphytos

151. Arrien III, 28, 4 et IV, 22, 4-5, ne donne pas de chiffres. Diodore XVII, 83, 2 : 7 000 barbares, 3 000 suiveurs de l'armée et des mercenaires volontaires (chiffres comprenant aussi la population de la colonie de Nicée); Quinte Curce, VII, 3, 23 : 7 000 vétérans macédoniens et, en plus, des soldats impropres au service.

152. C'est moi qui souligne.

153. O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage from the Accession of Alexander to the Peace of Apamea (33-186 B.C.)*, Cambridge University Press, 1991, p. 73, pl. VIII/148 (drachme du BM).

154. Arrien VI, 15, 3.

155. Diodore XIX, 14, 6

156. Diodore XIX, 48, 2.

aurait pris la succession d'Oxyarte et que Séleucos, quand il descendit de la Bactriane vers l'Inde du nord-ouest, aurait reconnu son autorité sur une province devenue peut-être largement indépendante du pouvoir grec.

5. *L'hypothèse arachosienne retenue*

Mais plus vraisemblablement que les Paropamisades où les quelques personnalités que l'on connaît par les sources historiques à l'époque de la conquête d'Alexandre sont, d'après leurs noms, d'origine et de culture iraniennes (Proexès, le Bactrien Oxyarte, Tyriespis, Androbazos)<sup>157</sup>, c'est en Arachosie que s'insèreraient le mieux un gouverneur d'origine indienne et une colonie grecque suffisamment nombreuse et active pour demander et obtenir la frappe d'un monnayage de type grec. Voici pourquoi.

a. Le traité entre Séleucos et Chandragupta de 303 : Strabon XV, 2, 9.  
L'Arachosie reconnue possession indienne

Cette province faisait partie des territoires cédés par Séleucos à Chandragupta, le fondateur de l'empire indien maurya, par le traité qu'il signa avec lui en 303 au terme de la deuxième phase de l'expédition menée dans les satrapies les plus orientales de l'empire d'Alexandre pour y faire reconnaître son autorité auprès des colons grecs qui s'y étaient maintenus après la mort du roi. Au nord de l'Hindukush la phase précédente s'était terminée avec succès et les satrapies ralliées (Arie, Margiane, Bactriane-Sogdiane) resteront fidèles au royaume séleucide jusqu'en 250 environ<sup>158</sup>.

157. *Proexès* nommé par Alexandre satrape des Paropamisades en 329 lors de la fondation d'Alexandrie du Caucase : Arrien III, 28, 4 (« un Perse »); *Tyriespis*, qui le remplace lorsque Alexandre, en route vers l'Inde, repasse par Alexandrie : Arrien IV, 22, 5 ; V, 20, 7 ; VI, 15, 3 ; chez Quinte Curce IX, 8, 9 la forme est *Terioltès* ; *Oxyarte*, le beau-père d'Alexandre, remplaçant de *Tyriespis* après la liquidation de ce dernier, et qui est mentionné jusqu'en 315 à la tête de cette satrapie : Arrien VI, 15, 3 ; Flavius Arrianus II. *Scripta minora et fragmenta*, ed. A. G. ROOS, Leipzig, 1967, *Ta meta Alexandron*, 1b/5, 1b/34 ; Diodore XVIII, 3, 3 ; XIX, 14, 6 ; 48, 2, Quinte Curce IX, 8, 10; *Androbazos* : Diodore XIX, 14, 6 ; sur les noms d'origine iranienne comportant comme second élément -βαζος voir É. BENVENISTE, *Titres et noms propres en iranien ancien*, Paris, 1966, p. 115-117 (-*bāzu* « bras ») et R. SCHMITT, *Die iranischen und Iranier-Namen in den Schriften Xenophons* (Osterr. Akademie der Wissenschaften, philos.-histor. Klasse, Sitzungsberichte 692), Vienne, 2002, p. 43-45 (-*\*vazdah* « force »).

158. On sait de façon sûre que, durant l'hiver 302-301, Séleucos se trouvait déjà en Cappadoce pour combattre Antigone (Diodore XX, 113, 4). Selon A. MEHL, *Seleukos Nikator und sein Reich, I. Seleukos' Leben und die Entwicklung seiner Machtposition*, Louvain, 1986, p. 166-

On connaît ce traité principalement par un passage d'Ératosthène, transmis par Strabon, dont le texte laconique et ambigu a donné lieu à deux interprétations radicalement différentes. Je donne la traduction de ce texte auquel j'ai consacré en 1985 un commentaire détaillé<sup>159</sup> dont je résume, en les précisant, les arguments que j'avais alors développés : « L'ordre des peuples (à l'intérieur de l'Arianè) est le suivant : le long de l'Indus les gens des Paropamisades que domine le mont Paropamisos, puis au sud les Arachosiens, auxquels font suite, vers le sud, les Gédrosiens et le reste des habitants de la côte. Toutes ces contrées sont latéralement limitrophes de l'Indus. De ces pays le long de l'Indus les Indiens possèdent une partie qui était auparavant aux mains des Perses. Alexandre l'avait enlevée à l'Arianè et y avait organisé ses propres colonies ; Séleucos Nicator la donna à Sandracottos après avoir arrangé avec lui l'institution de mariages mixtes et reçu en échange cinq cents éléphants »<sup>160</sup>. Ératosthène, dont l'activité se situe dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., a dû avoir connaissance de ces changements par les historiens d'Alexandre et de ses successeurs – parmi ces derniers je songe particulièrement à Hiéronimos de Cardia –, ainsi que par l'actualité de son temps dans laquelle les Séleucides étaient toujours à l'avant-scène, surtout pour quelqu'un vivant, comme lui, dans l'Alexandrie des Ptolémées.

Pour les tenants de la thèse « minimaliste », longtemps prédominante<sup>161</sup>, les territoires cédés par Séleucos sont ceux de la rive droite de la

173, l'expédition en Inde aurait commencé soit en 306/305 soit en 304/303, et le traité avec Chandragupta aurait été signé durant l'hiver 305/304 ou 303/302. L. SCHÖBER, *Untersuchungen zur Geschichte Babyloniens und der Oberen Satrapien von 323-303 v. Chr.*, Francfort-Berne, 1981, p. 146, retient les dates basses. J'utilise ici la date de 303/302.

159. P. BERNARD, *Les monnaies hors trésors...*, *op. cit.* n. 88, p. 85-95 (chap. III : « L'Arachosie grecque et le traité de paix entre Séleucos I et Chandragupta »).

160. Strabon XV, 2, 9 : Ἡ δὲ τάξις τῶν ἐθνῶν τοιαύτη· παρά μὲν τὸν Ἰνδὸν οἱ Παροπαμισάδαι, ὧν ὑπέρκειται ὁ Παροπαμισὸς ὄρος, εἰτ' Ἀραχωτοὶ πρὸς νότον, εἰτ' ἐφεξῆς πρὸς νότον Γεδρωσηνοὶ σὺν τοῖς ἄλλοις τοῖς τὴν παραλίαν ἔχουσιν· ἅπασι δὲ παρά τὰ πλάτη τῶν χωρίων παράκειται ὁ Ἰνδός· τούτων δ' ἐκ μέρους τῶν παρά τὸν Ἰνδὸν ἔχουσι τίνα Ἰνδοί, πρότερον ὄντα Περσῶν· ἃ ἀφείλετο μὲν ὁ Ἀλέξανδρος τῶν Ἀριανῶν καὶ κατοικίας ἰδίας συνεστήσατο, ἔδωκε δὲ Σέλευκος ὁ Νικάτωρ Σανδρακόττῳ, συνθέμενος ἐπιγαμίαν καὶ ἀντιλαβῶν ἐλέφαντας πεντακοσίους.

161. Droysen, von Gutschmidt, Niese, Beloch, Bevan, Krom, Tarn, Jouguet, Schmitt, Wolski, Schöber : pour les références exactes voir P. BERNARD, *Les monnaies hors trésors...*, *op. cit.* n. 88, p. 85 sq. et notamment 85, n. 4. Ajouter P. DAFFINA, *L'immigrazione dei Saka nella Drangiana*, Rome, 1967, p. 31-35 ; A. MEHL, *Seleukos Nikator...*, *op. cit.* n. 158, p. 176-178 ; S. SHERWIN-WHITE et A. KUHR, *From Samarkand to Sardis. A new Approach to the Seleucid*

vallée de l'Indus (avec une extension au nord-ouest jusqu'à la plaine de Hadda, ou même Bégram) jusqu'à la ligne de crête des monts Suleiman, et au sud la partie orientale de la Gédrosie à l'est de la rivière Purali. Séleucos n'aurait fait que reconnaître officiellement le fait accompli depuis 315 de la perte par les Grecs de ces territoires proprement indiens tombés entre les mains du souverain maurya. Le rattachement de l'Arachosie à l'empire indien se serait fait un peu plus tard, dans le courant de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, sous Asoka ou son père Bindusâra.

Les partisans de ce point de vue oublient qu'Ératosthène travaille à une échelle macro-géographique et que, dans le passage en question, l'Indus n'est pas pour lui le fleuve au sens strict du terme, mais l'entité fluviale, cours d'eau et vallée confondus. Autrement dit, quand il parle des territoires attenants à l'ouest au fleuve qui étaient passés sous la coupe des Mauryas, après avoir été conquis par Alexandre sur les Perses, il désigne ceux qui étaient limitrophes à l'ouest de la vallée de l'Indus, c'est-à-dire le rebord oriental du plateau iranien, et donc, parmi eux, l'Arachosie. Dans un autre passage, Eratosthène ajoute que « les Indiens furent en possession d'une grande partie de l'Ariane qu'ils avaient reçue des Macédoniens »<sup>162</sup>. Peut-on considérer que la seule rive droite de la vallée du fleuve constituait une « grande partie de l'Ariane » ? Je me suis donc rallié à la thèse « maximaliste » qui compte un certain nombre de défenseurs, moins nombreux, il est vrai, que les « minimalistes »<sup>163</sup>.

#### b. Confirmation par d'autres sources écrites

Un autre document que je n'avais pas songé jusqu'ici à exploiter est un éphéméride astronomique babylonien du début de l'époque hellénistique,

*Empire*, Londres, 1993, p. 93, 95 : Séleucos cède, outre la vallée de l'Indus, le Gandhâra, les Paropamisades, l'« Arachosie de l'est déserte », mais pas l'Arachosie occidentale avec Kandahar, conclusions reprises par A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins...*, *op. cit.* n. 137, p. 1.

162. Strabon XV,1, 10 (689).

163. Cette thèse a été défendue par G. Macdonald, V. Smith, A. Foucher, R. Mookerjee, A. K. Narain, J. N. Banerjee ; pour les références, voir P. BERNARD, *Les monnaies hors trésors...*, *op. cit.* n. 88, p. 85, n. 3 sq. Ajouter F. F. SCHWARZ, dans F. ALTHEIM, R. STIEHL, *Geschichte Mittelasiens*, 1970, p. 283 ; J. D. GRAINGER, *Seleukos Nikator. Constructing a Hellenistic Kingdom*, Londres-New York, 1990, p. 106-113 ; Éd. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique*, I (2<sup>e</sup> éd.), Nancy, 1997, p. 265-266. En 642, le pèlerin chinois Hiuan-tsang, à son retour de l'Inde, accompagna le roi du Kapisa en visite dans ses États qui s'étendaient de l'Indus à la plaine de Bégram-Kapisi et englobaient à l'ouest la région de Ghazni. Commentant cet itinéraire qui recouvre, à l'exception de la région de Kandahar, une grande partie des territoires dont il est

qui signale que le 26 mars 273 le satrape de Babylonie quitta « la Babylonie et la cité royale de Séleucie » pour acheminer vers Antiochos I, accouru de Sardes jusqu'en Syrie pour déjouer une attaque de Ptolémée II, « une grande quantité d'argent, de vêtements, de biens et de vaisselle, ... ainsi que vingt éléphants que le satrape de Bactriane avait envoyés au roi »<sup>164</sup>. À la place de la Bactriane qui n'est pas un pays à éléphants<sup>165</sup> – elle est obligée de les faire venir du sud –, on attendait la mention de l'Arachosie dont les jungles qui bordent le fleuve Helmand peuvent nourrir des troupeaux de pachydermes<sup>166</sup> : ce n'est pas pour rien que Cratère chargé de ramener jusqu'en Carmanie les éléphants acquis par Alexandre dans l'Inde prit la route de l'Arachosie et de la Drangiane, certain de trouver le long du fleuve, puis dans les marais du Séistan de quoi rassasier ces bêtes, grandes dévoreuses de fourrage<sup>167</sup>. Après Séleucos en 303, c'est par le même itinéraire qu'Antiochos III en 206/5 regagna l'Iran et la Mésopotamie avec son armée et les cent cinquante éléphants qu'il s'était fait donner par Euthydème et Sophagasenos (ci-après). On peut donc penser que, si Antiochos I fit appel à la Bactriane et non à l'Arachosie, pour répondre à ses besoins en éléphants, c'est parce que cette dernière n'était plus alors sous obédience séleucide. Sans doute à cette date-là qui correspond, côté indien, à la fin du règne de

question ici, A. Foucher écrit : « Mais voici qu'à lire les notes du grand voyageur nous apprenons encore quelque chose de plus inattendu et de plus vaste portée. Elles nous confirment en passant que la notion, et même la dénomination de l'Inde empiétaient encore largement au VII<sup>e</sup> siècle sur la rive droite de l'Indus et étaient censées embrasser, outre les plaines riveraines du fleuve, toute la frange montagneuse du plateau iranien du côté de l'Orient » (*La vieille route de l'Inde*, II, p. 237).

164. A. J. SACHS, H. HUNGER, *Astronomical Diaries and related Texts from Babylonia, I. Diaries from 652 B.C. to 262 B.C.*, Vienne, 1988, n° 273, B, p. 345, l. 30-32 ; G. F. DEL MONTE, *Testi dalla Babilonia Ellenistica, I. Testi Cronografici*, Pise-Rome, 1997, p. 27-28.

165. Euthydème s'était certainement procuré dans le Gandhâra indien ou en Arachosie les éléphants qu'il dut céder à Antiochos III après le siège de Bactres : Polybe XI, 34.

166. L'Arachosie est nommée avec l'Inde et l'Éthiopie parmi les pays qui ont fourni l'ivoire pour la décoration du palais de Darius à Suse : R.G. KENT, *Old Persian*, DSf, l. 43-45 ; Fr. VALLAT, *Syria*, 48, 1971, p. 58.

167. Sur l'itinéraire de Cratère, voir Arrien VI, 17, 3 ; cf Arrien VI, 26, 3 ; Strabon XV, 2, 4 ; 2, 11. Cf. W. TOMASCHEK, *Zur historischen Topographie von Persien* (Sitzungsber. der philos.-hist. Klasse der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien, 102), 1883, p. 198-199 ; G. LE STRANGE, *The Lands of the Eastern Caliphate* (Cambridge University Press), 1905, p. 325-326, 328, 351 ; A. SPRENGER, *Die Post- und Reiserouten des Orients*, Amsterdam, 1962, p. 45-48 ; A. GABRIEL, *Die Erforschung Persiens*, Vienne, 1952, p. 12, 192 avec une carte entre les pages 8 et 9 donnant l'itinéraire qui, après le Séistan, traverse la pointe méridionale du désert du Lut, et, par l'oasis de Fahredj, gagne au sud-ouest le bassin du Halil où, à l'ouest de Pura-Bampur, Cratère fit sa jonction avec l'armée d'Alexandre.

Bindusâra, une trentaine d'années se sont déjà écoulées depuis le traité entre Séleucos et Chandragupta, et rien n'interdit de penser que c'est durant ces années-là que se serait produite l'absorption de l'Arachosie dans l'empire maurya, mais rien non plus n'oblige à le penser. La date de 273 donne au moins un *terminus ante quem* pour l'occupation maurya de l'Arachosie et sert la crédibilité de l'hypothèse faisant remonter celle-ci au traité de 303.

On peut considérer également que si Antiochos III en 206 à son retour de Bactriane put « renouveler » – c'est le terme utilisé par Appien : τὴν τε φιλίαν ἀνενεώσατο<sup>168</sup> – avec le roi indien Sophagasenos « le traité d'amitié » conclu cent ans plus tôt par son ancêtre Séleucos I, c'est que cet accord n'était pas devenu à cette date le chiffon de papier qu'il aurait été si les Indiens avaient entre-temps procédé à l'annexion de l'Arachosie, de la Gédrosie et des Paropamisades. Le renouvellement du traité se justifie au contraire si la situation politique de l'Arachosie au moment du passage d'Antiochos III n'avait en rien changé depuis l'époque où Séleucos I avait reconnu son rattachement à l'empire maurya. Le Séleucide n'était d'ailleurs pas en mesure, après l'échec de Bactres, de s'engager dans un nouveau conflit. Il monnaya du reste au prix fort sa reconnaissance du *statu quo* et son retrait pacifique à travers l'Arachosie<sup>169</sup>.

168. Appien, *Syr.*, 55.

169. Un bronze d'Antiochos III, atelier d'Ecbatane, a été découvert dans la fouille de Kandahar : A. MCNICOLL, W. BALL, *Excavations at Kandahar 1974 and 1975*, p. 305, fig. 220/1 (D. W. MACDOWALL) = *ESM* n° 596; A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins...*, *op. cit.* n. 137, n° 1248, qui ne font pas état de l'exemplaire trouvé en fouille. Dans le trésor de Quetta enfoui entre 205 et 200 (ci-après p. 316-317) plusieurs tétradrachmes du même Antiochos III frappés à Antioche et Séleucie du Tigre témoigneraient également du passage du roi en Arachosie en 206 : *ibid.*, p. 485-488. Fidèles à la théorie qui maintient l'Arachosie dans le domaine séleucide après le traité de 303, les auteurs de *Seleucid Coins* considèrent qu'après avoir rencontré le roi indien Sophagasenos pour renouveler avec lui le traité d'amitié conclu par Séleucos avec Chandragupta « somewhere near or on the Upper Indus river », Antiochos III aurait gagné l'Arachosie en empruntant l'itinéraire de Cratère par la passe du Bolan, ce qui serait à l'origine de l'enfouissement du trésor de Quetta. Il me paraît difficile qu'Antiochos III ait d'abord descendu la vallée de l'Indus jusqu'au Sind avant de gagner l'Arachosie par la passe du Bolan. Ce détour aurait allongé considérablement son itinéraire et il aurait risqué d'être surpris par l'hiver (de l'année 205-204), avant d'avoir pu atteindre la Carmanie où il hiverna (Polybe XI, 34, 13). Il a dû effectivement rencontrer Sophagasenos quelque part entre Alexandrie du Caucase et l'Indus, mais, dès le traité conclu, il aura tourné ses pas vers l'ouest pour gagner Kandahar par la route, qui est encore celle d'aujourd'hui, reliant Alexandrie du Caucase-Bégram à la capitale de l'Arachosie. L'existence du trésor de Quetta est certainement liée d'une façon ou d'une autre à la traversée de l'Arachosie par l'armée d'Antiochos III, mais ne signifie pas nécessairement qu'il ait été abandonné par celle-ci cheminant sur la route de la passe du Bolan. On peut imaginer d'autres circonstances particulières pour expliquer à la même époque son enfouissement dans la région de Quetta.

## c. L'osmose entre l'Arachosie et la vallée de l'Indus

L'histoire d'Alexandre laisse entrevoir l'existence dès l'époque achéménide d'une véritable osmose politique entre l'Arachosie et l'Inde du nord-ouest<sup>170</sup>. C'est sous les ordres du satrape d'Arachosie-Drangiane Barsaentès qu'était placé à la bataille de Gaugamèles (1<sup>er</sup> octobre 331) le contingent des « Indiens des montagnes » (τοὺς ὀρείους Ἰνδοὺς καλουμένους) qui, comme leur nom l'indique, habitaient la zone montagneuse entre l'Arachosie et la vallée de l'Indus, sanctuaire encore aujourd'hui de tribus belliqueuses<sup>171</sup>. Après Gaugamèles, Barsaentès qui, avec les autres satrapes de l'Asie Centrale, s'était rallié à Bessos et avait trempé dans le meurtre de Darius III, avait dû battre en retraite devant l'avance d'Alexandre et lui abandonner la Drangiane, puis l'Arachosie<sup>172</sup>. Il s'était alors réfugié auprès de ses alliés, les « Indiens des montagnes », en compagnie d'un roitelet indien, que nous connaissons sous le nom certainement corrompu de *Samaxus*, et qui avait peut-être commandé leur bataillon sur le terrain à Gaugamèles<sup>173</sup>. Se croyant en sécurité parmi eux et profitant de la longue absence d'Alexandre occupé à conquérir la Bactriane et la Sogdiane, Barsaentès avait essayé, si l'on en croit Quinte Curce, de soulever l'Arachosie contre l'occupant grec<sup>174</sup>. Mais quand Alexandre,

170. Durant ces dernières années les contacts entre l'Iran oriental et l'Inde à l'époque achéménide ont retenu l'attention des chercheurs, notamment de W. VOGELSANG, « The Achaemenids in India », dans *Achaemenid History*, IV, 1990, p. 93-110 ; Id., *The Rise and Organization of the Achaemenid Empire. The Eastern Iranian Evidence*, Leyde-New York-Cologne, 1992, *passim*.

171. Arrien III, 8, 4. Ce sont également des « Indiens de ce côté-ci de l'Indus » qui avaient amené les 15 éléphants dont disposait l'armée du Grand Roi à Gaugamèles : Arrien III, 8, 6 ; *FgrH*, 151/12-13. Chez Hérodote III, 102, les Indiens du nord de l'Inde (par opposition à ceux de l'Inde tropicale), proches de la ville de Kaspatyros (Multan) et de la Paktikè (l'actuelle province du Pakhtia dans la zone frontalière tribale), et qui ont le même genre de vie que les Bactriens, sont dits μαχιμώτατοι.

172. Barsaentès représente un vieux nom avestique *Bərəzuuant-* « l'Élevé » « l'Exalté » : M. MAYRHOFER, *Iranisches Personennamenbuch* I/1, p. 32, n° 85.

173. Quinte Curce VIII, 13, 3-5 est le seul à mentionner « Samaxus » : « *Jam Hydaspem Alexander superare decreverat, cum Barzaentes, defectionis Arachosiis auctor, victus trigentaque elephanti simul capti perducuntur. Opportunum adversus Indos auxilium, quippe plus in beluis quam in exercitu spei ac virium illis erat. Samaxusque rex exiguae partis Indorum, qui Barzaenti se conjunxerat, victus adductus est. Igitur transfuga et regulo in custodiam, elephantis autem Taxili traditis, ad amnem Hydaspem pervenit* ».

174. Quinte Curce, VIII, 13, 5 : « *defectionis Arachosiis auctor* ». On ne trouve que chez Quinte Curce cette allusion à une tentative de soulèvement fomentée par Barsaentès, mais elle n'est pas invraisemblable. Les trente éléphants capturés en même temps que Barsaentès pouvaient

redescendu de la Bactriane, avait entamé la conquête de l'Inde, ses alliés l'avaient trahi et livré au roi, en même temps que Samaxus, au moment où l'armée s'apprêtait à franchir l'Hydaspe (326). Alexandre l'avait alors fait mettre à mort. On ignore le sort réservé à Samaxus.

Nous entendons encore parler de ces « Indiens des montagnes » quelques mois plus tard, en 325, lorsque l'armée, descendant la vallée de l'Indus, pénètre dans le Sind. Leur satrape *Sambos* qu'Alexandre lui-même avait nommé à ce poste quelque temps auparavant, alarmé par la faveur que son puissant voisin et rival, Mousicanos, avait trouvée auprès d'Alexandre, fait défection et se met à l'abri sur la rive gauche du fleuve<sup>175</sup>. Les Indiens dont il est question ici contrôlaient le versant oriental de la bordure montagneuse dans laquelle s'enfonçait la grande voie caravanière séculaire, plus active aujourd'hui que jamais, qui, par les cols du Bolan et de Mulla, mettaient en relation la basse vallée de l'Indus et les ports de la côte de l'océan Indien avec la Gédrosie et l'Arachosie et, à travers elles, avec la Carmanie iranienne. Sindimana, leur capitale, que Sambos avait abandonnée sans combattre et dont ses proches avaient ouvert les portes à Alexandre, lui livrant son trésor et son parc d'éléphants, devait se trouver sur la route qui, descendant du Bolan, se dirigeait vers l'Indus<sup>176</sup>. L'Arachosie apparaît

appartenir au parc de l'ancien satrape de l'Arachosie qui les aurait emmenés avec lui lorsqu'il chercha refuge auprès des Indiens. Ce détail, qui paraît superflu dans un passage aussi condensé et que l'auteur se sent tenu de justifier par une explication sur l'importance des éléphants dans les armées indiennes, pourrait provenir d'un récit plus développé se rattachant à la tradition de la Vulgate, ce qui ajouterait en véracité à l'épisode de la sédition de Barsaentès.

175. Arrien VI, 16, 3-5 ; Strabon XV, 1, 33 (701) (simple mention du pays de *Sambos* où se trouve *Sindimana*) ; Diodore XVII, 102, 6 ; Plutarque, *Alexandre*, 64 ; Quinte Curce IX, 8, 13. Justin, XII, 10, 2 (*Ambus*) ; Orose, III, 19, 1 (*Ambira* par fausse coupe d'*Ambi regis* de Justin). *Sambos* est la transcription grecque du sanskrit *Sambhu* qui est une épithète de Śiva. P.H.L. EGGERMONT fait du Samaxus, allié de Barsaentès, et du Sambos, satrape du Sind occidental, un seul et même personnage : *Alexander's Campaigns in Sind and Baluchistan and the Siege of the Brahman Town of Harmatelia* (Orientalia Lovanensia Analecta 3), Louvain, 1975, p. 16-22 : Alexandre aurait pardonné à Samaxus son association avec Barsaentès (Quinte Curce), et l'aurait nommé satrape de la région entre le Bolan et la vallée de l'Indus (Arrien) ; il lui aurait restitué les 30 éléphants capturés en même temps que Barsaentès (Quinte Curce), qu'il suppose avoir été en fait la propriété du roitelet indien, et qu'on retrouve quand Sambos les emmène avec lui dans sa fuite de l'autre côté de l'Indus (Diodore). La conquête du royaume de Sambos ne se résume pas à la fuite du satrape et à la reddition de sa capitale Sindimana. Alexandre se heurta dans cette région à une résistance acharnée, inspirée par les brâhmanes, qu'il noya dans le sang.

176. Selon P. H. L. EGGERMONT, *Alexander's Campaigns in Sind...*, op. cit. n. 175, p. 6-9, 22, Sindimana serait à chercher quelque part sur la route venant de la passe du Bolan, entre les contre-forts montagneux et l'endroit où elle franchit le fleuve, près d'un éperon rocheux que perce l'Indus

encore dans les affaires indiennes dans un passage isolé de Quinte Curce (IX, 7, 14), où Alexandre accepte la soumission des Malles et des Oxydraques mais maintient le tribut qu'ils versent d'habitude aux Arachosiens<sup>177</sup>. Quelles que soient la réalité que recouvre cette information et les explications qu'on en puisse fournir, elle vient s'ajouter aux autres témoignages sur l'imbrication politique de l'Arachosie et de la vallée de l'Indus.

#### d. Sôphytos satrape maurya de l'Arachosie

Si l'Arachosie depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle gravitait dans l'orbite de l'empire maurya, est-il absurde de penser que l'indien Sôphytos, qui occupait une fonction suffisamment importante pour se sentir habilité à frapper un monnayage à son nom et à son effigie, de type grec, ait été le représentant du souverain maurya à Kandahar ?

Même à l'apogée du pouvoir maurya, quand Asoka se voulait souverain absolu de l'Inde et monarque universel (*cakravartin*), les réalités du monde indien – énormité des espaces, diversité des peuples et des langues, hétérogénéité des organisations politiques et sociales rassemblées par la conquête au sein de l'empire (territoires de la couronne sous administration directe, tribus, républiques « autonomes », peuples de la brousse) –, le souverain ne pouvait faire autrement que déléguer une bonne partie de son autorité à la fois à ses propres représentants et à des centres de pouvoir locaux, principalement dans les pays situés à la périphérie de l'Empire, auxquels était laissée une large autonomie, pourvu qu'ils aient fait allégeance à l'empereur<sup>178</sup>.

et où se trouvait le site de la capitale médiévale du Sind, Alor, près des villes-jumelles modernes de Sukkur-Rohri, où il place également la capitale de Mousicanos. Une autre identification un peu plus au Sud été proposée par certains avec le site de l'actuelle Sehwan, à un endroit où les montagnes de la rive droite se rapprochent du cours du fleuve. Sur la citadelle de Sehwan voir A. BURNES, *Travels into Bokhara together with a Narrative of a Voyage on the Indus*, Londres, 1834, III, p. 55-58, 260-266. L'hypothèse de P. Eggermont a l'avantage d'expliquer l'antagonisme entre Sambos et Mousicanos : tous deux se disputaient le contrôle de la route de la route du Bolan et de son débouché dans la plaine de l'Indus (*Alexander's Campaigns*, p. 17).

177. « *Rex consilio habito deditos in fidem accepit stipendio, quod Arachosiis utraque natio pensitabat, inposito* ». Selon l'*Épitomé de Metz*, éd. P. H. THOMAS, 74-75, qui, comme Quinte Curce, suit la tradition de la Vulgate, le général en chef des Malles et des Oxydraques (« *imperator* »), blessé avant le combat par un carreau tiré accidentellement par une catapulte macédoniennes qui lui brise les deux cuisses, se nomme lui aussi « *Sambus* ».

178. Les historiens ont souvent relevé le manque d'homogénéité de l'empire maurya, mosaïque de peuples et de systèmes politiques, qui faisait obstacle à l'établissement général d'un pouvoir absolu et centralisateur. Récemment G. FUSSMAN a fait une analyse détaillée de cet état de

L'Arachosie était justement l'un de ces États frontaliers et pas n'importe lequel. Son éloignement du siège du pouvoir central (il fallait trente jours à un courrier pour faire le trajet entre Kandahar et Pataliputra), les particularités de sa triple culture, iranienne dans sa composante locale « kamboja », indienne et grecque, la diversité de ses communautés religieuses pratiquant le mazdéisme, le polythéisme grec et les religions indiennes, la science astronomique des Grecs dont la fouille d'Aï Khanoum a montré qu'elle avait accompagné les conquêtes militaires en Asie centrale<sup>179</sup>, la réputation d'hommes de savoir et de techniciens ingénieux que les *Yavana* ont toujours eue auprès des Indiens<sup>180</sup>, tout cela conférait à l'Arachosie une place à part dans l'Empire maurya. Le contrôle exercé par le pouvoir central ne pouvait pas ne pas tenir compte de particularismes aussi forts dans une province dont la fidélité était, en outre, directement liée à la sécurité des frontières occidentales de l'État maurya.

Quant à la communauté grecque de Kandahar pour laquelle Sôphytos aurait frappé son monnayage, son importance dans la vie de la cité, que laissent deviner le nombre de militaires laissés derrière lui par Alexandre, la présence confirmée par l'archéologie de colons grecs à l'intérieur de la ville antique et l'empreinte hellénique sur la culture matérielle, s'affirme pleinement dans l'existence de versions en langue grecque des édits d'Asoka (cf. p. 268-269). L'administration municipale utilisait, vraisemblablement de façon prédominante, la langue grecque. L'épithète de Sôphytos elle-même porte indirectement témoignage, près d'un siècle et demi plus tard, de l'influence que pouvait exercer la communauté grecque ou de culture

choses : « Quelques problèmes asokéens », *JA* 272, 1974, p. 369-389 ; ID., « Pouvoir central et régions dans l'Inde ancienne. Le problème de l'Empire maurya », *Annales*, 37/4, juillet-août 1982, p. 621-647.

179. S. VEUVE, « Cadrans solaires gréco-bactriens à Aï Khanoum », *BCH*, 106, 1982, p. 23-51 ; ID., *Fouilles d'Aï Khanoum VI. Le Gymnase, architecture, céramique, sculpture* (Mémoires de la DAFA XXX), Paris, 1987, p. 86-91. Il en fut de même très vraisemblablement de l'astrologie grecque, fille batarde de l'astronomie, qui n'a pas dû attendre les premiers siècles de notre ère pour pénétrer dans l'Inde, bien avant que ne soit rédigée au II<sup>e</sup> siècle par un certain *Yavaneśvara* au nom très parlant (« le Seigneur des Grecs ») la traduction en prose d'une traité grec qu'on connaît par l'adaptation versifiée faite au III<sup>e</sup> siècle de n. è. par un certain *Sphujidhvaja* sous le titre de *Yavanajātaka* : D. PINGREE, *The Yavanajātaka of Sphujidhvaja*, Harvard University Press, 1978.

180. S. LÉVI, *Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderunt*, Paris, 1890, p. 15, 23, qui mentionne en particulier le *Mahābhārata* VIII, 2107 : « les Yavanas possèdent la science de toutes choses » ; également P. MEILE, « Les Yavanas dans l'Inde tamoule », *Mélanges asiatiques* 1940-1941, p. 85-123, notamment p. 113-117.

grecque dans la cité. Ces traductions des textes indiens d'Asoka sont certes postérieures d'une cinquantaine d'années au monnayage de Sôphytos, mais on croira difficilement qu'elles soient le produit d'un hellénisme de fraîche date. L'épigramme du fils d'Aristônax (vers 275) (cf. p. 269) est là pour nous rappeler qu'on versifiait déjà en grec quelque vingt-cinq ans plus tôt.

De cette souplesse du pouvoir maurya à s'adapter aux situations locales on a un bon exemple dans un territoire proche de l'Arachosie. Dans la presque île de Kathiavar, au nord-ouest de la péninsule indienne, près de la montagne sacrée de Girnar, là-même où avaient été gravés l'ensemble des quatorze édits sur rocher d'Asoka, une inscription commémorait des travaux exécutés, en vue de l'exploitation de l'eau d'un réservoir, pour le compte d'« Asoka le Maurya » par un « roi yavana » du nom de Tushâspha<sup>181</sup>. Indépendamment de la question de savoir comment expliquer le terme « yavana » qualifiant ce personnage de nom manifestement iranien (les indianistes l'interprètent généralement comme signifiant « iranien », selon une habitude constatée dans l'Inde qui fait que le qualificatif « yavana » pouvait s'appliquer à tout étranger, notamment à ceux qui se trouvaient à l'ouest du monde indien<sup>182</sup>), nous avons là le cas typique d'un

181. *Epigraphia Indica* 8, p. 36-49 ; V. A. SMITH, *The early History of India from 600 B. C. to the Muhammadan Conquest including the Invasion of Alexander the Great*, Oxford University Press, 4<sup>e</sup> éd. revue (1957), p. 139-140 ; D. C. SIRCAR, *Select Inscriptions bearing on Indian History and Civilization*, Delhi, 1986, 3<sup>e</sup> éd., n° 67, p. 175 sq. ; G. FUSSMAN, *JA*, 272, 1974, p. 386 ; ID., *Annales* 37/4, 1982, p. 640 : « Tusâspa, roi iranien (agissant) pour Asoka ». Il s'agit d'une inscription de Rudradâman I<sup>er</sup>, datée de 150 de n. è., qui rappelle les travaux effectués sous Asoka par Tushâspha (installations de canalisations) sur un réservoir aménagé sous Chandragupta par un certain Pushyagupta. Sur l'origine iranienne du nom *Tushâspha*, voir M. MAYRHOFER, *Iranisches Personennamenbuch I. Die altiranischen Namen*, Vienne, 1979, n° 310 : nom composé de la racine iranienne \**taos*-/ \**tuś*- = véd. *toś*-/ *tuś*- « lossprengen », « strömen », et de *aspa*- cheval : « aux chevaux dételés » ; pour la signification eschatologique de l'image du dételage en indo-iranien, voir J. KELLENS, *JA*, 290, 2002/2, p. 423, n. 7. Cf. av. *Tusa*, pehl. *Tôs*, *Tôsag* : Ph. GIGNOUX, *Iranisches Personennamenbuch II/2. Noms propres sassanides en moyen perse épigraphique*, Vienne, 1988, n° 910 ; *ibid.*, II/3. *Supplément 1986-2003*, Vienne, 2003, n° 333.

182. Pour ma part, je doute qu'à une date aussi haute l'ethnonyme « yavana » ait perdu son sens propre. Je crois plutôt que si Tushâspha mentionne sa qualité de « grec » c'est parce qu'il était originaire d'une région de peuplement iranien contrôlée par des colons grecs, comme pouvaient l'être l'Arachosie ou les Paropamisades, et qu'il y avait le statut de citoyen grec. Cette explication rejoint celle que W. W. TARN, *The Greeks in Bactria and India*, 2<sup>e</sup> éd. revue, Cambridge University Press, 1951, p. 254-258, a fournie pour les donateurs de constructions bouddhiques rupestres au 1<sup>er</sup> siècle av. n. è. dans la région de Bombay (Nasik, Junnar, Karli), qui portent des noms indiens accompagnés de l'ethnique « yavana ». À l'inverse de la majorité des commentateurs qui voient dans ces personnages des Grecs convertis au bouddhisme qui auraient pris des noms indiens (en dernier lieu H. P. RAY, « La présence des Yavana en Inde ancienne », *Topoi* 3, 1973, p. 455-477,

dynaste non indien investi de la fonction de gouverneur par l'empereur maurya et agissant en son nom. L'origine indienne avérée de Sôphytos invite à supposer dans son cas des liens de subordination plus étroits avec le pouvoir central et à voir en lui, plutôt qu'un dynaste local comme Tushâspha, le gouverneur représentant le pouvoir maurya, mais disposant d'une grande liberté d'action pour concilier les exigences de l'autorité centrale avec les besoins et les attentes d'une population étrangère à la communauté indienne, dominée politiquement par les colons grecs.

e. Le monnayage de Sôphytos et le monnayage ancien de l'Inde du nord-ouest

L'ouverture d'un atelier monétaire en Arachosie quelque temps après le passage de Séleucos ne devrait pas nous étonner outre mesure : il n'aurait fait, après tout, que prendre le relais d'une tradition antérieure d'économie monétaire bien attestée dans les provinces du sud de l'Hindukush, mais notoirement absente à cette époque de celles du nord. Quand Sôphytos fait battre ses émissions d'argent, il y a en effet plusieurs décennies que l'Inde du nord-ouest et les territoires adjacents des Paropamisades pratiquent couramment l'usage d'une monnaie d'argent locale, dont on a retrouvé d'énormes quantités (Taxila, Charsada, Caboul, Gardez-Mir Zakah) (fig. 18). Ces monnaies, d'un aspect fruste, qui portent des motifs stylisés, généralement géométriques, plus rarement animaliers ou végétaux, gravés le plus souvent à l'aide de poinçons multiples sur des flans arrondis ou en forme de barres plates et incurvées, commencent pour les plus anciennes

notamment, p. 460-462), Tarn considère qu'il s'agit d'authentiques Indiens, sans doute des marchands, citoyens de colonies grecques, venus s'établir sur la côte du Gujarat. Mais, contrairement à Tarn, je ne pense pas que les villes de statut politique grec dont ils avaient la nationalité soient à chercher dans les environs immédiats de Bombay, ni même dans le Surâshtra où, malgré ce que pourraient laisser croire certaines indications du *Périple de la mer Érythrée*, 41 et 47, on n'a aucune trace d'établissements grecs : voir p. 272. Ces établissements grecs ont pu se trouver dans la Patalène, qui était peut-être tombée aux mains des Grecs dès le règne de Démétrios I (p. 273-274), ou, mieux encore, dans les possessions indo-grecques du Pandjab et de l'Afghanistan méridional, en Arachosie et dans les Paropamisades. Il n'y avait pas que les Grecs de l'Arachosie qui soient allés chercher fortune à l'étranger. À Ceylan quelques inscriptions, remontant aux deux derniers siècles av. n. è., témoignent de la présence de donateurs « kamboja » dans des sanctuaires bouddhiques, dans lesquels G. M. BONGARD-LEVIN a proposé de reconnaître des iraniens de l'Arachosie venus dans l'île pour commercer (les chevaux de l'Arachosie étaient réputés dans le monde indien) et qui se seraient installés sur place : *Drevnij Vostok*, 1975/1, p. 237-287 ; repris dans *Indija. Indolingvističeskaja istorija, politiko-socjal'naja struktura, pis'mennoe nasledie i kul'tura*, Moscou, 2003, p. 303-310 ; O. BOPEARACHCHI, *Silk Road Art and Archaeology* 5, 1997/8, p. 280-281.



a



b

FIG. 18. — Monnaies pré-grecques frappées au sud de l'Hindukush et dans l'Inde du nord-ouest.



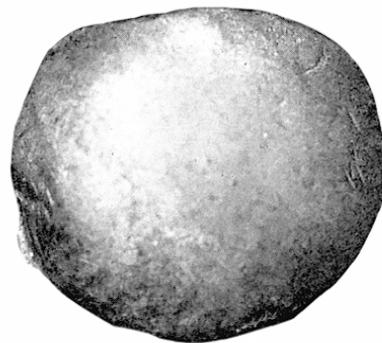
c



d



e



f

d'entre elles au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, et suivent une unité de poids correspondant *grosso modo* au sicle achéménide (5,50 g), car ces provinces font alors partie de l'empire perse<sup>183</sup>. Ce sont vraisemblablement des barres à poinçons multiples représentant la plus récente de ces séries qui constituaient les quatre-vingts talents d'argent monnayé (*signati argenti*) qu'au printemps de 327 Taxila, le roi de Taxila, offrit à Alexandre<sup>184</sup>. Le pouvoir maurya leur substitua les « monnaies à poinçons multiples », petits lingots plats quadrangulaires, poinçonnés de motifs multiples, qui leur ont valu ce nom auprès des numismates, et qui se conforment désormais à un étalon indien théorique de 32 rattis de 0,11 g, soit 3,62 g<sup>185</sup> (fig. 19). Ces espèces qui pullulent dans l'Inde entière étaient frappées à la fois par des ateliers royaux, par les provinces, par des villes et des banques privées.

De tout temps l'Arachosie a entretenu des échanges économiques avec les Paropamisades et la vallée de l'Indus, en particulier avec le Gandhâra. À en juger par la présence par milliers des monnaies mentionnées ci-dessus dans les deux grands trésors de Mir Zakah I et II<sup>186</sup>, dont le lieu de découverte se trouve sur l'une des principales voies de communication reliant par la vallée de la Kurram l'Arachosie au Pandjab, on peut penser que les Grecs de Kandahar ont été partie prenante dans cette circulation monétaire dès leur installation dans la ville<sup>187</sup>. Il ne serait pas illogique qu'ils aient, au bout

183. L'étude d'O. BOPEARACHCHI, « La circulation et la production monétaires en Asie Centrale et dans l'Inde du Nord-Ouest (avant et après la conquête d'Alexandre) », *Indologica Taurinensia*, 25, 1999-2000, p. 15-95, notamment p. 19-24 (nos 1-51), 67-73, pl. I-VI, qui tient compte des dernières trouvailles et décrit les différentes catégories (série ancienne, barres courtes à poinçons multiples, barres longues à poinçons multiples, monnaies à poinçon unique), dispense d'une bibliographie plus détaillée. Pour de bonnes illustrations voir O. BOPEARACHCHI, Aman UR RAHMAN, *Pre-Kushana Coins*, *op. cit.* n. 116, nos 1-54.

184. Quinte Curce VIII, 12, 4-14.

185. O. BOPEARACHCHI, *art. cit.* n. 111, p. 73 ; O. BOPEARACHCHI, A. UR RAHMAN, *Pre-Kushana Coins...*, *op. cit.* n. 116, nos 80-89 ; P. BERNARD, R. AUDOUIN, « Trésor de monnaies indiennes et indo-grecques d'Aï Khanoum (Afghanistan) », *RN*, 15, 1973, p. 238-289.

186. O. BOPEARACHCHI, *Indologica Taurinensia*, 1999-2000, p. 60-64.

187. Les fouilles menées à Kandahar par les archéologues anglais se sont révélées extrêmement pauvres en monnaies préislamiques. L'absence quasi totale dans leurs chantiers de monnaies des séries pré-grecques originaires du nord-ouest de l'Inde et des Paropamisades du type « bent-bars » et autres est donc sans véritable signification historique et je ne pense pas qu'on puisse en conclure que l'administration directe de l'empire achéménide sur l'Arachosie avait cessé à la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, comme le suggère D. W. MACDOWALL dans Sv. HELMS, *Excavations at Kandahar in Afghanistan 1976-1978...*, *op. cit.* n. 118, p. 85. Les quelques rares trouvailles de monnaies d'époque maurya faites à Kandahar et provenant de Taxila et des régions plus à l'ouest

d'un certain temps, demandé à l'autorité dont ils dépendaient la création d'une véritable monnaie, comme celle qu'ils avaient connue dans leurs patries respectives, c'est-à-dire offrant un poids constant et modulé en différentes



FIG. 19. – Monnaies indiennes à poinçons multiples d'époque maurya. Aï Khanoum.

fractions, frappée sur des flancs réguliers avec un coin unique sur chaque face, et aisément identifiable par des types fixes, représentatifs de l'autorité responsable de la frappe, certifiée, éventuellement, par la signature de celle-ci. Quant à l'étalon, l'environnement local recommandait qu'il décrochât de l'attique pour se rapprocher de l'indien, au moins pour les espèces les plus courantes (drachmes et sous-multiples). On émit d'abord des imitations de chouettes athéniennes parce que, de toutes les monnaies d'argent des cités grecques qui avaient circulé dans l'empire achéménide, c'était elles qui étaient les plus répandues dans tout le Proche-Orient<sup>188</sup>, originaux et imitations confondus, et qu'elles n'étaient pas inconnues non plus des populations de l'Asie centrale<sup>189</sup>. Suivirent les émissions personnalisées de Sôphytos. On datera l'ensemble du monnayage des premières années du III<sup>e</sup> siècle, en 295-290 approximativement, pour laisser le temps aux émissions de Suse de diffuser le type du portrait casqué de Séleucos.

n'en prennent que plus de relief : monnaie de bronze à légende brâhmî *negama* d'époque maurya (fouille) : A. MCNICOLL, W. BALL, *Excavations at Kandahar 1974 and 1975*, *op. cit.* n. 118, p. 306, fig. 223/3; trouvailles fortuites au musée de la ville : deux bronzes non inscrits de Taxila, l'un avec divers symboles, l'autre avec un éléphant et un lion ; une monnaie d'argent carrée à poinçons multiples : D. W. MACDOWALL, M. IBRAHIM, *Afghan Studies* 1, 1978, p. 67, 71. La vraie mesure des échanges commerciaux entre l'Inde et l'Arachosie est à chercher dans le contenu des deux trésors de Mir Zakah où celles-ci sont massivement représentées.

188. Pour des imitations frappées à Babylone à l'époque d'Alexandre voir G. LE RIDER, *Alexandre le Grand...*, *op. cit.* n. 138, p. 284-290.

189. Trésor du Tchaman-i Hazouri (Caboul) : R. CURIEL, D. SCHLUMBERGER, *Trésors monétaires d'Afghanistan* (Mémoires de la DAFA XIV), Paris, 1953, p. 3-6, 31-45 ; trésor de Bactres : H. A. TROXELL, W. F. SPENGLER, « A Hoard of early Greek Coins from Afghanistan », *ANS MN*, 15, 1969, p. 1-19, notamment p. 3-4 (n<sup>os</sup> 3-6), 15-16 ; Trésor de l'Oxus : A.R. BELLINGER, *ANS MN*, 10, 1962, p. 52 ; E.V. ZEJMAL', *Amudar'inskij klad. Katalog vystavki*, Leningrad, 1979, p. 72, n<sup>o</sup> 04.

À Kandahar Sôphytos aurait succédé à Sibyrtios, le satrape de l'Arachosie grecque pré-maurya, nommé à ce poste en 325 par Alexandre et dont on entend parler pour la dernière fois en 315, quand Antigone le confirma dans ses fonctions<sup>190</sup>. L'historien Mégasthène qui fut ambassadeur de Séleucos I à la cour maurya avait été son hôte (ou fait partie de son entourage), mais les deux faits, tels qu'ils nous sont rapportés par les sources anciennes, ne sont pas nécessairement synchrones. Rien de s'oppose à ce que Mégasthène ait été d'abord l'envoyé de Sibyrtios à la cour maurya, que le satrape ait été à ce moment-là encore indépendant ou qu'il ait alors reconnu le Maurya comme suzerain, puis celui de Séleucos dans les années qui suivirent la conclusion du traité entre le Séleucide et Chandragupta<sup>191</sup>. La seule chose à peu près certaine, c'est que Kandahar servit de base de départ aux missions de Mégasthène : avant même de se rendre à Pataliputra il y aura trouvé des renseignements de première main sur le pays qu'il allait visiter. Comme à son habitude, Séleucos avait fait preuve de discernement et fait en sorte que son envoyé à la cour du Maurya ne fût pas un novice en choses indiennes.

f. Le satrape Sôphytos et son portrait casqué à la grecque

C'est à des graveurs de médailles grecs d'un talent confirmé que Sôphytos fit appel pour ses émissions monétaires. Il y eut même parmi eux un véritable maître à qui l'on doit les plus beaux coins du portrait de Sôphytos. Sous le casque finement ciselé, le profil se dégage suffisamment du protège-joue abaissé pour laisser apercevoir les traits énergiques d'un homme qui a passé l'âge mûr, le modelé raffiné des chairs du visage, la saillie discrète de la pomme d'Adam. De la pointe du menton se détachent à l'horizontale, comme deux égratignures du métal, les extrémités des fines lanières qui nouent entre eux les protège-joues décorés d'une aile, symbole de victoire : détail réaliste dont je ne connais pas l'équivalent ailleurs et qui met en évidence l'attention du graveur à son modèle. C'est un parfait exemple de

190. Ci-dessus, p. 267. La transition de Sibyrtios à Sôphytos a pu se faire soit directement soit par l'intermédiaire d'un autre satrape.

191. Arrien, V, 6, 2 : ὅς ξυνην μὲν Σιβυρτίῳ τῷ σατραπίῃ τῆς Ἀραχωσίας, πολλάκις δὲ λέγει ἀφικέσθαι παρὰ Σανδράκοττον τὸν Ἰνδῶν βασιλέα. On trouvera dans A. B. BOSWORTH, *Commentary on Arrian II*, p. 242-244, l'exposé des problèmes relatifs aux rapports de la mission (ou des missions) de Mégasthène avec Sibyrtios et Séleucos, et des différentes solutions imaginées. L'hypothèse d'une ambassade auprès de Chandragupta patronnée par Sibyrtios avant l'expédition de Séleucos a été envisagée.

gravure en intaille de la fin de l'époque classique. Le maître de l'atelier d'Alexandrie d'Arachosie avait sinon dépassé, du moins égalé son modèle de Suse.

Sôphytos s'est fait représenter en stratège grec vainqueur, son casque attique ceint d'une couronne de laurier. Les événements de l'époque fournissent l'explication de cette symbolique guerrière. L'accord entre Séleucos et Chandragupta avait été signé par deux rois sur pied de guerre, à la tête de leurs armées. On a beaucoup spéculé sur ce qu'avait été l'aspect militaire des événements quand Séleucos, après avoir rallié à son pouvoir les Grecs de la Bactriane et des régions voisines, eut franchi l'Hindukush. Appien est le seul à faire état d'une campagne militaire dans l'Inde. Selon lui Séleucos aurait traversé l'Indus et fait la guerre à Andrakottos-Chandragupta avant de conclure avec lui un accord de mariage et d'amitié<sup>192</sup>. Bien que ce témoignage d'un conflit armé demeure totalement isolé<sup>193</sup>, il est difficile de le récuser comme pure fiction mais, à l'inverse, il est déraisonnable d'exagérer la portée de cet épisode guerrier comme le font certains historiens qui considèrent que le Séleucide aurait poussé jusqu'à la Sutlej, et même au-delà<sup>194</sup>. Il est vraisemblable que Séleucos, pour tâter le terrain,

192. Appien, *Syr.* 55 : « ... il eut en sa possession... tous les pays sans interruption qu'Alexandre conquît à la pointe de la lance jusqu'au fleuve Indus, de sorte qu'il fut, après Alexandre, celui qui s'empara du plus grand nombre de territoires en Asie. Car, de la Phrygie jusqu'au fleuve Indus, tout fut soumis à Séleucos. Et ayant franchi l'Indus il fit la guerre à Andrakottos, le roi des Indiens qui habitent la région du fleuve, et, pour finir, conclut avec lui un traité d'amitié et de mariages mixtes » : ... καὶ τὸν Ἰνδὸν περάσας ἐπολέμησεν Ἀνδρακόττω βασιλεῖ τῶν περὶ αὐτὸν Ἰνδῶν. Appien démarque ici Ératosthène (Strabon XV, 2, 9) en l'interprétant à sa façon. Je me suis expliqué p. 294 sq. sur le sens à donner à ce passage.

193. Justin XV, 4, 12, se contente d'écrire « Transitum in Indiam fecit ». Comme l'Inde commence bien avant l'Indus, dès la plaine de Jellalabad au sud-est de Caboul, on ne saurait affirmer que Trogue Pompée, qu'abrège Justin, rapportait une guerre en règle avec Chandragupta qui aurait conduit Séleucos jusqu'à l'Indus.

194. A. MEHL, *Seleukos Nikator...*, *op. cit.* n. 158, p. 170 : Séleucos aurait poussé sa reconquête (éphémère) de l'Inde jusqu'au-delà du royaume du même Sôphytos, qui régnait toujours sur les Gandarides à l'est de l'Hydraotès-Ravi et qui avait, vingt ans plus tôt, déjà fait sa soumission à Alexandre. Les monnaies où son portrait imite le buste casqué de Séleucos témoigneraient de la soumission renouvelée du prince indien au nouveau maître de l'Asie centrale ! Déjà F. ALTHEIM, R. STIEHL, *Geschichte Mittelasien*, 1970, p. 319. En revanche F. F. SCHWARZ, *ibid.*, p. 281, considère que Séleucos n'a pas dû s'avancer profondément dans l'intérieur des terres indiennes ; de même L. SCHÖBER, *Untersuchungen*, p. 151-155, selon qui Séleucos a pu franchir l'Indus mais sans pousser jusqu'à Taxila. Quand Pline écrit : « *reliqua inde Seleuco Nicatori peragrata sunt* » (VI, 63), cela ne veut pas dire que les armées de Séleucos ont traversé l'Inde de l'Hyphase à l'embouchure du Gange, mais que cet itinéraire a été *mesuré* pour lui, les bématises qui ont procédé à ces mesures recueillies par Mégasthène étant, selon toute vraisemblance, ceux de l'administration maurya.

s'est avancé à la tête de son armée au-delà d'Alexandrie du Caucase en direction des plaines indiennes, mais je doute qu'il ait poussé jusqu'à l'Indus. Il avait vécu les difficultés de la campagne indienne d'Alexandre et ses affreuses tueries pour mâter une résistance sans cesse renaissante. Il était trop réaliste pour croire qu'il pouvait restaurer la domination grecque sur des territoires entièrement abandonnés par les Grecs depuis 315, d'autant qu'il avait devant lui non plus des adversaires divisés mais les armées d'un État unifié, galvanisées par un Chandragupta qui avait jeté les bases d'un empire et dans lequel il devinait un égal. Il a pu y avoir des escarmouches, des combats limités dans lesquels on se gardait de jeter toutes ses forces. Séleucos une fois de plus sut montrer l'homme d'État qu'il était. Un traité fut signé qui stabilisait la frontière entre les deux États, là où Séleucos l'avait trouvée, mais qui garantissait l'existence des colonies grecques des Paropamisades et de l'Arachosie placées sous la tutelle protectrice du pouvoir maurya. La fourniture de cinq cents éléphants par le Maurya, qui le mettait en possession d'un outil de guerre sans équivalent dans le camp d'Antigone avec qui se préparait la bataille décisive, n'était pas une mince compensation obtenue de Chandragupta. Ce sont en effet ces éléphants qui, à Ipsos (301), firent pencher le sort du combat en sa faveur<sup>195</sup>. Mais c'était sous la menace des armes qu'avait été scellée l'entente entre les deux rois et chacun d'eux célébra sa victoire. Séleucos commémora la sienne par le portrait casqué des monnaies de Suse revêtu d'une peau de faon qui devait évoquer le triomphe indien de Dionysos et par une Victoire qui, au revers, couronnait un trophée<sup>196</sup>. Nous ignorons comment Chandragupta illustra la sienne, mais il en est peut-être resté un reflet dans l'image d'un de ses généraux sur

195. Malgré leur caractère fragmentaire ou condensé, les rares sources classiques sur la bataille d'Ipsos laissent deviner le rôle déterminant qu'y jouèrent les 400 éléphants de Séleucos contre les 75 d'Antigone (Diodore XX, 113, 4) : combat entre les éléphants des deux camps (Diodore XXI, 2) ; et surtout écran d'éléphants séleucides empêchant la cavalerie de Démétrios entraînée dans la poursuite de celle d'Antiochos de rejoindre la phalange d'Antigone en difficulté au centre (Plutarque, *Démétrios* 29, 4-5) ; ce fut cette formation tactique du corps des éléphants qui décida du sort de la bataille. Sur les éléphants à Ipsos voir B. BAR-KOCHVA, *The Seleucid Army. Organization and Tactics in the great Campaigns*, Cambridge University Press, 2<sup>e</sup> éd., 1976, p. 75-77, 105-110.

196. Je ne prétends pas que la valeur symbolique de la Victoire au trophée ni même la connotation dionysiaque du casque recouvert de la peau de faon ne soient attachées qu'au volet indien de l'expédition de Séleucos. C'est son succès global – mais partiel – qui est célébré, mais il se trouve que cette symbolique prend toute sa signification dans le cadre de l'épisode indien.

lesquels elle rejaillissait. Sôphytos, en tant que satrape de l'Arachosie, dut participer aux grandes manœuvres militaires qui aboutirent à la signature du traité : d'où son portrait monétaire casqué et lauré. L'image n'était point offensante pour les colons grecs de l'Arachosie puisque les deux rois pouvaient se dire vainqueurs l'un et l'autre. Ils avaient certainement réservé un accueil chaleureux à l'armée de Séleucos qui traversa en toute sécurité leur province. Le laurier de la victoire qui ceint le casque de Sôphytos ne semble pas à l'œil si différent du pacifique rameau d'olivier qui couronne celui d'Athéna sur les pseudo-athéniennes du satrape.

g. Le coq des monnaies de Sôphytos

Le coq du revers n'a guère retenu l'attention des numismates<sup>197</sup>. Est-ce parce que le type n'est pas fréquent dans le monnayage grec, où la raison de sa présence n'est pas toujours très claire<sup>198</sup> ? Aux belles monnaies siciliennes d'Himère (480-470 environ)<sup>199</sup> on n'a pas tellement à ajouter, rien en tout cas qui rivalise avec la superbe allure du « Chanteclair » sicilien : quelques bronzes du Picennum et de la Campanie où le coq est associé à une Athéna au droit ; Carystos en Eubée<sup>200</sup> ; dans la Grèce d'Asie une série de pièces d'electrum de la côte anatolienne avec deux coqs en vis-à-vis, qui sont parmi les plus anciennes monnaies jamais frappées (première moitié du VI<sup>e</sup> siècle)<sup>201</sup>, et des frappes de la ville de Dardanos sur l'Hellespont (coq seul ou plus rarement combat de coqs)<sup>202</sup>. Sur les émissions de Sôphytos le choix de l'oiseau batailleur est évidemment appelé par le portrait casqué du satrape dont il complète l'allure martiale. Dès qu'il apparaît en Grèce (VI<sup>e</sup> siècle), venant de la Perse qui l'avait elle-même reçu de l'Inde, l'« oiseau persique », à l'humeur combative, incarne, conformément à son étymo-

197. E. J. RAPSON est une des rares exceptions : dans *Ancient India. From the earliest Times to the first Century AD*, Londres, 1914, p. 152-153 (à propos des monnaies de Sôphytos) : « ... it is possible that the cock may be a fighting cock. That sport was certainly popular in ancient India ».

198. Sur le coq des monnaies d'Himère voir la discussion de W. WESTERMARK, « Himera » (n. 199), p. 427-430. Le coq de Carystos a été interprété comme illustrant par une étymologie populaire (l'oiseau « héraut » de la lumière du jour) le nom de la ville.

199. W. WESTERMARK, « Himera. The Coins of Akragantine type-2 », dans *Travaux de numismatique antique offerts à G. Le Rider*, éd. M. Amandry, S. Hurter, Londres, 1999, p. 409-434, pl. 45-50.

200. B.V. HEAD, *Historia Nummorum* (2<sup>e</sup> éd.), p. 356-357.

201. G. LE RIDER, *Naissance de la monnaie...*, *op. cit.* n. 138, p. 41-67, notamment p. 44, 59, 60, pl. III/8-9 (atelier incertain).

202. B.V. HEAD, *Historia Nummorum*, p. 544. Monnaies lyciennes également (vers 410).

logie <sup>203</sup>, l'esprit de combat et de compétition <sup>204</sup>. Thémistocle aurait fait instituer un concours de combats de coqs au théâtre d'Athènes, pour entretenir, disait-on, la pugnacité de ses compatriotes à l'égard des Perses <sup>205</sup>. Les Grecs avaient un goût immodéré pour ces divertissements sanglants <sup>206</sup>, que partageaient les Orientaux comme en témoignent les représentations de combats de coqs sur une série d'intailles achéménides <sup>207</sup>. Sur un monnayage aussi grec que celui de Sôphytos le choix de ce type avait été fait d'abord pour les colons grecs. Comptant parmi eux de nombreux vétérans, dont peut-être un contingent des célèbres Argyraspides (ci-dessus p. 267), ils comprenaient d'instinct la symbolique martiale de l'oiseau.

Mais l'image du coq parlait également à la colonie indienne de Kandahar venue dans les fourgons du pouvoir maurya et qui reconnaissait en lui l'oiseau associé, au même titre que le paon, au dieu indien de la guerre, Skanda-Kârttikeya, le commandant de l'armée des dieux. Il était particulièrement en honneur dans l'Inde du nord-ouest <sup>208</sup> où, dès ses plus anciennes

203. Ἀλέκτωρ, ἀλεκτρούων, qui sont formés sur une racine exprimant l'idée de la force mise au service de la défense, ont d'abord existé comme noms propres (Homère, Hésiode), puis ont été utilisés à la manière de sobriquets pour désigner le coq, proprement « le défenseur », « le combatif » : P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique*, s. v. ἀλέξω.

204. V. HEHN, *Kulturpflanzen und Haustiere in ihrem Übergang aus Asien nach Griechenland und Italien sowie in das übrige Europa*, Berlin, 8<sup>e</sup> éd., 1911, p. 326-354 ; F. CUMONT, « Le coq blanc des Mazdéens et les Pythagoriciens », *CRAI*, 1942, p. 284-300 ; ID., « À propos des dernières paroles de Socrate », *ibid.* 1943, p. 113-126 ; W. D'ARCY THOMPSON, *A Glossary of Greek Birds*, Oxford University Press, 2<sup>e</sup> éd., 1936, p. 33-44 ; J. POLLARD, *Birds in Greek Life and Myth*, Londres, 1977, p. 88, 89, 143, 144, 147, 148, 180, 183. Rappelons que sur les amphores panathénaïques remises aux vainqueurs des concours à Athènes (milieu VI<sup>e</sup>-fin IV<sup>e</sup> siècle), Athéna est encadrée par deux colonnes portant chacune un coq. Pindare compare un athlète à un coq : *Olympiques*, XII, 19-21.

205. Élien, *Histoires variées*, II, 28. Épisèmes de boucliers à Olympic : *Olymp. Bericht*, I, pl. 12 ; V, pl. 30.

206. Sur les représentations de combats de coqs voir Ph. BRUNEAU, *BCH*, 89, 1965, p. 90-121. En revanche l'association de l'oiseau à Athéna comme déesse guerrière est exceptionnelle : à l'acropole d'Élis statue d'une Athéna dont le casque s'orne d'un coq : Pausanias, VI, 26, 3 (éd. Belles Lettres, Paris, 2002, avec un commentaire d'A. JACQUEMIN).

207. J. BOARDMAN, *Greek Gems and Finger Rings. Early Bronze Age to Late Classical*, Londres, 1970, p. 310, pl. 861 (Saint-Petersbourg) ; p. 314, fig. 291 (collection privée) ; p. 433, n° 120 (Leipzig). Coq picorant ; *ibid.*, p. 313, fig. 289.

208. J. N. BANERJEA, *The Development of Hindu Iconography*, 2<sup>e</sup> éd. Calcutta, 1956, p. 105, 106, 140, 141, 144-146, 304, 364-367, pl. X/9. À cette haute époque le dieu se manifeste sous une pluralité de noms : Skanda, Kârttikeya, Kumâra, Mahâsena, Visâkhâ, etc. Sur des monnaies du souverain kushan Huvishka, on voit un Mahâsena armé tenant un étendard au sommet duquel est perché un coq : R. GÖBI, *System und Chronologie der Münzprägung des Kušânreiches*, Vienne, 1984, pl. 165, Maasêno (1), p. 41 ; sur certaines émissions Maasêno est représenté en compagnie de

représentations figurées (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> siècles de n. è.), et notamment dans l'art du Gandhâra, il se présente sous l'aspect d'un guerrier revêtu d'une longue tunique bardée de plaques métalliques, l'épée au côté, une main tenant une lance et l'autre portant un coq <sup>209</sup>. Opposant les images du même dieu dans l'iconographie gangétique et de l'Inde du sud où l'aspect guerrier est gommé (plus de tenue cuirassée) et où le coq n'apparaît que sporadiquement et assez tardivement, D. M. Srinivasan a bien montré que l'iconographie si particulière du Skanda-Kârttikeya de l'Inde du nord-ouest avait été calquée sur les représentations des guerriers lourdement cuirassés des Indo-Scythes, des Indo-Parthes et des Kushans <sup>210</sup>. Les monnaies frappées par l'Indien Sôphytos offrent, elles aussi, les figurations conjointes d'un personnage en tenue guerrière et d'un coq. Même si la tête casquée à la grecque du satrape ne pouvait être confondue avec un Skanda-Kârttikeya, il est probable que déjà au III<sup>e</sup> siècle av. n. è. les compatriotes indiens de Sôphytos faisaient le rapprochement avec l'oiseau sacré du dieu de la guerre. Au pouvoir d'évocation de l'oiseau s'ajoutait sans doute le goût populaire des combats de coqs appréciés des Indiens comme de bien d'autres sociétés antiques <sup>211</sup>.

Les rapports du type avec la symbolique iranienne sont moins assurés et plus ambigus. Le coq apparaît dans le *Vendidad*, qui n'est pas antérieur à l'époque parthe, comme l'assistant de Srosh, divinité liée à Mithra et attachée au combat de la Vérité contre le Mensonge. L'oiseau est chargé par lui de dissiper par son chant les démons malfaisants de la nuit et de réveiller à l'aube les fidèles pour qu'ils ravivent le feu sacré et procèdent à la première prière <sup>212</sup>. Mais il n'est pas certain qu'aux époques plus anciennes Srosh ait déjà été spécialisé dans ce rôle de gardien de la pratique rituelle, à laquelle le coq est lié, aspect relativement tardif de sa personnalité qu'il a conservé, avec

Skando-Komaro et de Bizago : *ibid.*, pl. 165 Maasêno (2). Voir aussi J. M. ROSENFELD, *The Dynastic Arts of the Kushans*, University of California Press, 1967, p. 79, 99-102, pl. V/95, X/192-195.

<sup>209</sup>. D. M. SRINIVASAN, « Skanda-Kârttikeya in the early Art of the North-West », *Silk Road Art and Archaeology* 5, 1997-1998, p. 233-268.

<sup>210</sup>. Voir la n. précédente. L'auteur mentionne en passant le coq des monnaies de Sôphytos : *ibid.*, p. 260, n. 93, mais sans prêter attention à la présence au droit d'une tête casquée. Le rapprochement qu'elle fait reste donc purement anecdotique et formel.

<sup>211</sup>. Voir n. 113.

<sup>212</sup>. *Vendidad*, 18, 14-29 : J. DARMESTETER, *Le Zend-Avesta*, Paris 1893, II, p. 240-255 ; G. KREYENBROEK, *Sraoša in the Zoroastrian Tradition*, Leyde, 1985, p. 118, 160, 172.

son oiseau sacré, chez les Parsis d'aujourd'hui<sup>213</sup>. Quoi qu'il en soit, la population autochtone de l'Arachosie, probablement de religion zoroastrienne, devait avoir sa propre perception du coq des monnaies de Sôphytos ; il n'est pas exclu qu'elle ait vu en lui l'annonciateur de l'aurore et des premiers devoirs du rite plutôt que l'animal belliqueux.

#### 6. *La provenance des monnaies de Sôphytos : une inconnue qui demeure*

En présentant sous ses facettes multiples le scénario d'un Sôphytos gouverneur, au tournant des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, d'une Arachosie rattachée, avec un large degré d'autonomie, à l'empire maurya, et qui jouait pleinement la carte d'une colonie grecque activement associée à l'administration et au développement économique de la province, j'ai bien conscience de m'être beaucoup avancé, mais il m'a paru, devant les insuffisances de la solution bactrienne, qu'il fallait chercher une autre explication. De toutes les objections qui pourront être faites à mon hypothèse, la plus sérieuse est sans doute celle qui concerne les lieux de trouvailles des monnaies de Sôphytos et des pseudo-athéniennes qui sont inséparables d'elles : aucune n'ayant jamais été trouvée dans une fouille régulière, c'est des marchands que nous tenons nos informations et, si on les en croit, les pseudo-athéniennes proviendraient des régions du nord de l'Hindukush, plus précisément de la Bactriane.

Ce que l'on peut savoir de plus assuré, c'est que le trésor de l'Oxus contenait, sous réserve des mélanges qui ont pu se produire lors de son passage chez les antiquaires de Rawalpindi, un certain nombre de pseudo-athéniennes et de monnaies à l'aigle<sup>214</sup>. Une drachme à l'aigle aurait fait partie du trésor trouvé fortuitement dans la plaine d'Aï Khanoum durant l'hiver 1973-1974<sup>215</sup> : mais le trésor a subi diverses manipulations et l'on ne peut exclure que la drachme soit une intrusion comme quelques autres pièces du lot. Un diobole à tête de Zeus et aigle vu chez un antiquaire de Tashkent au début du XX<sup>e</sup> siècle vient lui aussi probablement du nord de l'Hindukush<sup>216</sup>. En revanche, les fouilles à grande échelle sur les sites

213. G. KREYENBROEK, *Sraoša* (n. 212), *passim* ; M. BOYCE, *A Persian Stronghold of Zoroastrianism*, Oxford University Press, 1977, p. 257-259 (Parsis de Yazd).

214. E. V. ZEJMAL', *Amudar'inskij klad...*, *op. cit.* n. 189, n<sup>os</sup> 045-060 ; *BMC Attica*, n<sup>os</sup> 267-276.

215. F. HOLT, *RN*, 1981, p. 7-44, notamment p. 13, 19, n<sup>o</sup> 17, pl. II/17.

216. M. AMANDRY, H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1994, p. 38, commentaire du n<sup>o</sup> 65.

bactriens hellénistiques de Takht-i Sangin et de Kampyr-tepe n'ont produit à ce jour aucun exemplaire de ces séries. Les monnaies de Sôphytos sont dites provenir des mêmes lieux de trouvailles que les pseudo-athéniennes : c'est le cas notamment du tétradrachme de la collection Hirayama que l'on fait venir de Bactres (ci-dessus, n. 126, n° 1). Il est bien connu que la monnaie d'argent circule et que ses lieux de trouvaille ne sont pas forcément ceux de sa production. Mais il faut bien reconnaître que l'accumulation grandissante des découvertes que les marchands font venir de la Bactriane affaiblit l'objection d'une provenance éloignée de la province.

Assurément il y a le cas de deux trouvailles qui auraient été faites au sud de l'Hindukush : l'une est un tétradrachme pseudo-athénien, maintenant au Cabinet des Médailles de Paris, qui fut d'abord présenté au Musée de Caboul où j'eus l'occasion de le photographier et que le vendeur disait avoir été trouvé à Farah, au Séistan<sup>217</sup> ; l'autre est une drachme (3,24 g) aux types tête d'Athéna/ aigle à tête retournée, qui faisait partie de la collection faite par G. P. Tate, de la Commission de délimitation des frontières du Séistan afghan, durant son séjour dans cette région<sup>218</sup>. Mais deux hirondelles ne font pas le printemps et je n'attache pas plus d'importance qu'elles n'en méritent à ces deux trouvailles jusqu'à présent isolées. Je suis en revanche beaucoup plus troublé par l'absence de monnaies de Sôphytos et de pseudo-athéniennes, non pas tellement dans la fouille de Kandahar où les trouvailles monétaires ont été trop rares pour que leur absence soit significative, que dans les trésors de Mir Zakah I et II qui, par leur position géographique, doivent refléter la circulation monétaire de l'Arachosie et qui pourtant ne contenaient pas un seul exemplaire de ce type, alors qu'on y trouve des milliers de monnaies d'argent locales frappées aux époques achéménide et grecque entre Taxila et l'Arachosie<sup>219</sup>. Il n'y en a pas non plus dans le trésor de Quetta (ci-dessous), mais leur absence dans ce dernier lot est moins inquiétante dans la mesure où la thésaurisation semble s'être portée de préférence sur des tétradrachmes aux types d'Alexandre et que les exemplaires antérieurs à la co-royauté de Séleucos I et d'Antiochos, donc

217. H. NICOLET-PIERRE, *RN*, 1973, p. 41-42, fig. 2 ; ici fig. 15.

218. E.J. RAPSON, « Note on ancient Coins collected in Seistan by Mr G.P. Tate of the Seistan Boundary Commission », *JRAS*, 1904, p. 673-680, notamment p. 673, pl. I/1 (région de Chakhansur).

219. Sur la localisation à Kandahar au lieu de Gardez (Bivar) de l'atelier arachosien d'où proviennent de nombreuses séries indo-grecques, voir n. 117.

contemporains d'éventuelles frappes de Sôphytos, y sont très rares. Il faut attendre des trouvailles faites dans des fouilles régulières et donc de provenance assurée pour trancher définitivement le problème de la localisation de l'atelier de Sôphytos. Le verdict archéologique du site de Bactres devrait être à cet égard décisif, puisque tout tourne autour de lui, aussi bien l'attribution des séries séleucides frappées en Bactriane et celle des premières émissions gréco-bactriennes (ci-dessus n. 145), que la production monétaire de Sôphytos lui-même. Il se trouve que la Délégation archéologique française en Afghanistan, aujourd'hui reconstituée sous la direction de R. Besenval, s'apprête à entreprendre des sondages au Tepe Zargaran de Bactres, où sont apparus récemment des vestiges architecturaux d'époque grecque : on peut espérer que ces fouilles auront beaucoup à nous dire sur l'activité de l'atelier monétaire de Bactres.

#### 7. *Un suite possible aux frappes de Sôphytos à Kandahar sous les Mauryas*

On ignore la raison pour laquelle l'atelier de Sôphytos cessa vers 290 son activité et comment furent dès lors satisfaits les besoins en numéraire grec de l'Arachosie au III<sup>e</sup> siècle sous la suzeraineté maurya ? Furent-ils suppléés par la production des premiers ateliers monétaires séleucides ouverts en Bactriane, en Drangiane et en Arie à partir de la co-royauté de Séleucos I et Antiochos (294) ? J'aimerais avancer une autre hypothèse, qui n'exclut pas la première. Un important trésor de 230 tétradrachmes a été découvert récemment dans la région de Quetta, donc sur le territoire de ces « Indiens des montagnes » mentionnés par les historiens d'Alexandre et dont nous avons montré les rapports étroits qu'ils entretenaient avec l'Arachosie. Ce trésor, pour lequel nous ne disposons pour le moment que d'une présentation préliminaire très succincte<sup>220</sup>, et qui fut enfoui juste après l'expédition d'Antiochos III en Asie centrale (208-206), est composé dans une forte proportion de monnaies aux types d'Alexandre, les unes émises du vivant du roi, les autres frappées après sa mort dans divers ateliers. Parmi ces dernières on compte 66 imitations (soit 30 % de l'ensemble du trésor), émanant probablement d'un atelier local que A. Houghton propose de situer dans la région même de Quetta assimilée par lui à l'« Arachosie de

220. A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins...*, *op. cit.* n. 137, p. 482-488 et n<sup>os</sup> Ad 2-15, 26 (p. 471-476), pl. 99-100.

l'Est »<sup>221</sup>. De préférence à cette localisation marginale je suggèrerais volontiers, avec la prudence qui s'impose en l'absence d'une publication en bonne et due forme, une attribution à l'Arachosie proprement dite du bassin de la vallée de l'Helmand avec sa capitale de Kandahar-Alexandrie (l'« Arachosie de l'Ouest » chez Houghton). L'absence de légende et de monogramme dénote un atelier qui échappait au contrôle séleucide. Il ne serait pas étonnant qu'avec le temps, dans l'Alexandrie d'Arachosie soumise à la tutelle maurya, les normes monétaires grecques se soient relâchées.

Dans leur catalogue des monnaies séleucides, A. Houghton et C. Lorber distinguent d'autre part une série de sept petits ateliers orientaux frappant également des pseudo-Alexandres sous la co-royauté de Séleucos I et Antiochos et au début du règne propre de ce dernier, qu'ils attribuent globalement à la Drangiane ou à « l'Arachosie de l'Ouest »<sup>222</sup>. Pour des émissions supposées frappées dans la capitale de l'Arachosie, qui serait ainsi demeurée séleucide après le traité avec Chandragupta, elles font bien piètre figure par leur style à côté de celles des ateliers bactriens de la même époque. Cette discordance qualitative flagrante entre les productions monétaires de deux provinces si fortement hellénisées disparaîtra si, comme nous venons de le proposer, on attribue à Kandahar les imitations locales d'Alexandres dites de « l'Arachosie de l'Est » du trésor de Quetta, en laissant à la seule Drangiane l'ensemble des pseudo-Alexandres de l'« Arachosie de l'Ouest »<sup>223</sup>.

#### E. LES DEUX SÔPHYTOI : DU SATRAPE AU MARCHAND. UN SIÈCLE ET DEMI D'HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE NOTABLES INDIENS À KANDAHAR

Revenons maintenant à notre marchand Sôphytos, l'objet véritable de notre étude. Le long détour qui nous a fait remonter dans le temps jusqu'au satrape homonyme et à ses belles monnaies grecques n'était motivé que par l'espoir de pouvoir en apprendre davantage sur le héros de l'épithaphe de Kandahar et sur le passé de sa famille. Le moment approche où nous allons pouvoir tirer les bénéfices de cette plongée dans l'histoire de l'Arachosie et de sa colonie grecque sous les Mauryas.

221. Sur cette entité géographique, voir ci-dessus p. 299-301.

222. A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins...*, *op. cit.* n. 137, p. 90-97 : « uncertain mints », n<sup>os</sup> 11-17, séries n<sup>os</sup> 231-252.

223. On admettra plus facilement cette disparité au désavantage de Kandahar si l'Arachosie ne dépendait pas de la même autorité politique que la Bactriane séleucide.

Mais à quelle époque au juste devons-nous faire vivre notre marchand-poète ? Comme l'a montré G. Rougemont, le style d'écriture autorise une très large fourchette chronologique qui va du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. au I<sup>er</sup> de n. è., mais d'autres considérations permettent, croyons-nous, d'arriver à une approximation plus resserrée.

Tout est grec dans ce poème : non seulement le genre littéraire de l'épigramme avec ses conventions et sa langue poétique savante, éprise de mots rares et de réminiscences, fruits d'une éducation classique traditionnelle fondée sur l'étude des poètes et avant tout d'Homère, mais aussi les habitudes de pensée. Très caractéristique à cet égard est le refus affiché, dans le genre épigrammatique, de l'exotisme géographique, à moins qu'il ne soit conventionnel. Sôphytos reste d'une totale discrétion sur les différents pays étrangers où il est allé chercher fortune. L'expérience, totalement intériorisée, trouve sa satisfaction dans une formule générale qui éveillait l'écho d'un célèbre vers d'Homère sur Ulysse *qui visita les villes de tant d'hommes et connut leur esprit* (*Odyssée* I, 3). De tous les pays où l'on imagine qu'il aurait pu se rendre, on ne saura jamais ceux dans lesquels il a réellement vécu.

On est tenté de penser, devant un tel étalage de la culture grecque la plus achevée, que celle-ci ne s'explique bien que dans le temps fort par excellence de l'hellénisme en Arachosie, c'est-à-dire quand la province, après la conquête de Démétrios I, retrouva sa place au sein d'un royaume unifié des colons grecs d'Asie centrale. Sous les Mauryas au III<sup>e</sup> siècle, comme nous nous sommes attaché à le montrer, elle n'avait jamais perdu ses attaches helléniques, ainsi qu'en témoignent, à la suite des monnaies du satrape Sôphytos, les édits d'Asoka en langue grecque, mais la réintégration dans la communauté politique grecque s'est certainement traduite par un renforcement de la culture nationale. Il est donc à peu près certain que le retour du marchand Sôphytos à Kandahar s'est fait postérieurement à 190 av. n. è.

Peut-on cerner d'un peu plus près la date ? Les malheurs de Sôphytos lui sont arrivés alors qu'il était encore « tout jeune », *τυννὸς κομιδῆι*. En termes d'état civil grec, cela signifie sans doute qu'il appartenait encore à la classe des *παῖδες*, littéralement des « enfants », dont faisaient partie les adolescents qui n'avaient pas encore atteint l'âge de l'éphébie (18 ans) (ci-après p. 348-354). Je ne pense pas que l'adverbe *κομιδῆι* soit à prendre au pied de la lettre et qu'il faille entendre que Sôphytos était alors « dans sa toute petite enfance ». La traduction de G. Rougemont (« tout jeune ») évite

cet écueil. Sôphytos avait, en effet, eu le temps d'apprendre et même de « pratiquer », comme l'indique le verbe ἀσκεῖν (v. 5), la poésie grecque et même « la sagesse » σοφροσύνη. On peut imaginer à partir de ces données un âge moyen, entre douze et quinze ans, lorsque le malheur s'est abattu sur lui et sa famille. Il est bien compréhensible qu'il insiste sur sa jeunesse pour mieux dramatiser la situation dans laquelle il s'est trouvé. Mais il lui aura fallu attendre d'être en âge de voyager seul et surtout de pouvoir souscrire un prêt d'argent (τεκνοφόρον ἀργύριον) pour financer ses premières entreprises commerciales<sup>224</sup>, ce qui fait que l'on arrive pour Sôphytos à une bonne quinzaine d'années au moins.

« Les années innombrables » passées à l'étranger échappent par définition à tout chiffrage précis, mais on ne se trompera pas de beaucoup si on les estime à une quarantaine. C'est donc à cinquante-cinq ans environ que Sôphytos serait revenu à Kandahar, c'est-à-dire vers 135 av. n. è., si l'on admet qu'il est né vers 190, date de la reconquête de l'Arachosie par les Gréco-Bactriens (sur cette date, voir ci-après p. 351). Il a pu naître, bien sûr, un peu plus tôt (voir ci-après p. 331) ou un peu plus tard, mais 100 av. n. è. me paraît une limite basse extrême pour la date de son retour. Cette date de 135 serait aussi valable pour l'inscription, car Sôphytos dit avoir entrepris sans tarder (εἰθαρ) de reconstruire la maison familiale et le tombeau de ses ancêtres.

La maison de ses « aïeux » (κοκύαι : le mot est si rare qu'il constitue « presque une curiosité », écrit G. Rougemont) était « depuis longtemps » « florissante » (δηρὸν... ἐριθηλέα δώματ' ἐόντα), quand elle fut décimée par le malheur. Si Sôphytos avait alors une quinzaine d'années et qu'il fût né à peu près au moment du rattachement de l'Arachosie au royaume gréco-bactrien en 190, le départ de sa lignée ancestrale peut très bien remonter au moins jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle, pourvu qu'on restitue à celle-ci trois ou quatre générations, ce qui ne semble pas excessif pour justifier l'adverbe δηρὸν « longtemps ». On rattrape ainsi chronologiquement l'époque du Sôphytos des monnaies qui vécut à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup>. Si l'on accepte l'hypothèse que j'ai développée et qui fait de ce personnage le

224. Ce néologisme imagé τεκνοφόρον (ἀργύριον) n'aurait guère de sens s'il ne s'agissait que d'un simple viatique pour le voyage. Le mot me paraît impliquer un prêt commercial, comme avaient l'habitude d'en souscrire les *emporoi* pour armer des navires et acheter les marchandises qu'ils allaient vendre au loin : voir A. BRESSON, « Merchants and Politics in Ancient Greece. Social and economic Aspects », dans *Mercanti e politica nel mondo antico*, éd. C. Zaccagnini, Rome, 2000, p. 139-162, avec de nombreux renvois aux sources classiques et une abondante bibliographie.

satrape maurya de l'Arachosie sous le règne de Chandragupta, il ne me paraît pas déraisonnable d'en tirer la conséquence que le marchand Sôphytos de Kandahar qui vécut au II<sup>e</sup> siècle av. n. è. était son descendant.

Sans doute objectera-t-on qu'une similitude de nom et de nationalité, fût-ce à l'intérieur d'une même ville, comporte une part trop grande de hasard pour être, à elle seule, tenue pour vraiment indicative d'un lien de parenté. Soit, mais il y a d'autres arguments plus démonstratifs. Nous sommes avec les deux Sôphytoi, bien qu'à des époques différentes, dans le même milieu des notables de la colonie indienne de Kandahar. Qu'on ait à un bout de la chaîne un officier royal de la cour maurya, gouverneur militaire et administrateur, et à l'autre un marchand enrichi dans le commerce à l'étranger, sans qu'on puisse d'ailleurs savoir si le grand négoce avait été l'occupation de ses plus proches ancêtres et celle à laquelle il se destinait lui-même, la différence professionnelle n'est pas d'une grande importance. Ils partageaient le même statut social. L'adjectif ἐριθελής « florissant », « qui pousse vigoureusement », est d'un champ sémantique suffisamment large pour connoter aussi bien la réussite par l'argent que celle par le pouvoir. Dans les deux cas, on a affaire à deux personnages d'influence – voyez la foule des amis qui se pressent autour du marchand de retour dans sa patrie, pour ne rien dire de celle qui hante l'antichambre d'un satrape –, qui appartiennent au groupe restreint de l'aristocratie de la colonie indienne d'Alexandrie d'Arachosie. Tous deux étaient nés, on peut en être sûr, dans la caste des brahmanes qui pouvait compter aussi de riches commerçants, tel celui qu'on connaît dans les environs de Mathurâ par une fondation pieuse faite par sa mère vers 70 de n. è. et qui exerçait le métier de caravanier (*sārthavāha*)<sup>225</sup>.

Dans ces conditions, l'homonymie des deux Sôphytos de Kandahar, même à plus d'un siècle de distance, n'est sans doute pas aussi aléatoire qu'on aurait pu le croire. Mais l'argument majeur pour les réunir au sein d'une même famille, c'est leur engagement militant dans la culture grecque. On pourra toujours penser que le satrape maurya qui, par opportunisme politique, se faisait représenter sur ses monnaies en stratège grec, n'avait en fait qu'un vernis d'hellénisme. Il n'empêche que, de la part d'un Indien, adopter, dans l'accomplissement de sa fonction officielle, une tenue

225. G. FUSSMAN, *JA*, 281, 1993, p. 111-117 ; sur l'ère grecque dans laquelle est datée cette inscription voir ci-après p. 351.

étrangère, fût-elle celle du groupe le plus influent de ses administrés, revenait à reconnaître publiquement une place privilégiée aux colons grecs et à leur culture, tout en indisposant bon nombre de ses propres compatriotes. À défaut de pouvoir juger du degré réel de sa conversion à la culture grecque, on admettra au moins que le satrape d'Arachosie Sôphytos avait, dès le début du III<sup>e</sup> siècle, lié sa réussite à l'avenir de la colonie grecque de sa province.

Qu'une tradition de philhellénisme se soit continuée dans sa famille et qu'elle se soit encore renforcée quand l'Arachosie, au début du II<sup>e</sup> siècle, rejoignit la communauté politique de l'État grec d'Asie centrale, n'aurait rien que de très normal. On comprendrait mieux ainsi qu'un descendant du satrape maurya se soit si totalement imprégné de la culture grecque la plus raffinée qu'il ait pu écrire, pour son tombeau, une épitaphe versifiée qui ne déparerait pas l'*Anthologie grecque*. On a beau scruter le poème : ni la langue ni la sciences des vers ni la personnalité de l'auteur et son comportement tels qu'ils s'expriment dans l'épigramme ne laissent soupçonner que l'auteur n'est pas grec mais indien. Seuls son nom trahit sa véritable origine.

« Les Indiens ne font pas de monuments funéraires (μνημεῖα) pour les défunts, car ils considèrent que les mérites des disparus sont suffisants pour conserver leur mémoire, de même que les poèmes qu'ils chantent en leur honneur ». Comme l'indique cette réflexion dont nous fait part Arrien dans ses *Indica* (X, 1) <sup>226</sup>, qu'il emprunte certainement à l'un des mémorialistes qui furent les compagnons d'Alexandre, les Grecs à leur arrivée dans l'Inde avaient été frappés par l'absence de ces monuments funéraires si nombreux chez eux, du plus simple au plus ostentatoire. Il faut toutefois nuancer en rappelant que les textes indiens aussi bien que l'archéologie attestent la réalité de tels monuments dans l'Inde ancienne, même s'ils n'y ont jamais été largement répandus <sup>227</sup>. Les stupas bouddhiques sont des tertres funéraires

226. Cf. Strabon XV, 1, 54 : « Leurs funérailles sont simples et leurs tertres petits » : χώματα μικρά. On rapprochera le *Satapatha Brâhmana*, V/XIII, 8, 3, 11 : « Que le sacrificateur, celui qui accomplit les rites funéraires... ne fasse pas le *śmāsâna* trop grand (tertre funéraire), pour ne pas rendre grand le pêché (du défunt). Pour un Kshatrya il peut être aussi haut qu'un homme les bras levés, pour un Brâhmane aussi haut que la bouche, pour une femme que les hanches, pour un Vaîśya que les cuisses, pour un Śûdra que les genoux, car telle est la vigueur de chacun » (référence empruntée à l'étude de G. DE MARCO, voir n. suivante).

227. Les témoignages littéraires et archéologiques ont été recueillis et discutés par G. DE MARCO, « The Stûpa as a funerary Monument. New Iconographical Evidence », *East and*

construits au-dessus de reliques provenant de l'incinération du corps du Bouddha ou de maîtres vénérés du bouddhisme. On trouve également dans l'art du Gandhâra, quelques représentations de caveaux funéraires, liées à deux épisodes de la légende bouddhique : l'enfant attaché à un arbre dans un cimetière et la légende de l'enfant royal Sudâya, né *post mortem* du ventre de sa mère dans le caveau où, après sa mort, le corps de celle-ci avait été déposé. Il tète l'un des seins miraculeusement préservé de la putréfaction et sort vivant de sa prison souterraine trois ans plus tard, quand le tombeau s'écroule, pour devenir finalement disciple du Bouddha. Le tombeau a le plus souvent l'aspect d'une construction voûtée en briques, qui semble se dresser à l'air libre : c'est certainement le cas quand le monument prend la forme d'un véritable petit temple (*chaitiya*), mais dans d'autres, où il affecte la forme d'une construction en pain de sucre, largement ouverte sur un côté, il n'est pas interdit de penser que, derrière cette image conventionnellement adaptée aux besoins de la représentation, se cache un hypogée voûté (fig. 20). On ne peut donc pas exclure que le mausolée familial de Sôphytos ait été de ce type proprement indien, mais l'apposition sur la tombe d'une inscription célébrant les mérites du défunt est sans exemple dans le monde indien<sup>228</sup>. Même dans la mort Sôphytos avait tenu à adopter, au moins extérieurement, les usages grecs. Le recours à un modèle indien de monument funéraire, exceptionnel dans la réalité, n'est d'ailleurs pas nécessaire, car les mausolées dressés par les colons grecs que pouvait imiter Sôphytos ne devaient pas manquer à Alexandrie d'Arachosie.

Rien ne nous est parvenu de cette architecture funéraire des colons grecs de Kandahar. Mais, à Aï Khanoum nous avons fouillé à l'intérieur de la ville deux hérônes en forme de chapelles, où avaient été enterrés deux

West 37, 1-4, 1987, p. 191-246 ; pour les textes voir notamment p. 219-230 ; pour les monuments, voir aussi I. KARITA, *Gandharan Art. I. The Buddha's Life Story. A revised and enlarged Edition*, Tokyo, 2003, n<sup>os</sup> 459-463 et 465.

228. Sur la tombe du brâhmane Zarmanochègas à Athènes qui avait accompagné une ambassade indienne reçue par Auguste à Samos en 20 av. n. è. et qui s'était par la suite immolé par le feu, une inscription rappelait : « Ci-gît Zarmanochègas, un Indien de Barygaza (ἀπὸ Βαργόσης) qui, conformément à la coutume indienne, s'est immortalisé lui-même » : Nicolas de Damas rapporté par Strabon XV, 1, 73 ; cf aussi le même XV, 1, 4 ; Plutarque, *Alexandre*, 65, 8 ; Dion Cassius, *Hist. Rom.*, 54, 8-10. Mais la « tombe de l'Indien », comme on l'appelait à Athènes, se trouvait au cœur du monde grec. Quant à l'intéressé lui-même, si l'on en croit Dion Cassius, il n'avait pas hésité à se faire initier aux mystères d'Éléusis pour, disait-on, imiter Auguste.



FIG. 20. – Mausolée funéraire sur un relief gréco-bouddhique représentant la survie miraculeuse de Sudâya.

Collection R. Russek

(d'après *De l'Indus à l'Oxus. Archéologie de l'Asie centrale, catalogue d'exposition. Musée de Lattes*, 2003, n° 204).

grands personnages, bienfaiteurs de la cité<sup>229</sup>, et dans la nécropole extérieure un mausolée, construction cubique en briques crues, en partie souterraine, comportant à l'intérieur quatre caveaux voûtés faits chacun pour une inhumation, se faisant face deux à deux de part et d'autre d'un couloir central<sup>230</sup>. Le mausolée de Sôphytos avait au moins un point commun avec ces trois édifices, c'est qu'il avait une superstructure à l'air libre construite en brique crue dans laquelle avait été inséré le carreau de pierre inscrit. Les dimensions du bloc parlent en faveur d'une construction monumentale, à la mesure de la fortune qu'avait faite Sôphytos et du lustre qu'il entendait

229. Hérôon de Kinéas : P. BERNARD, *Fouilles d'âi Khanoum I. Campagnes 1965-1968* (Mémoires de la DAFA XXI), Paris, 1973, p. 85-102. Hérôon au caveau de pierre : H.-P. FRANCFORT, J.-C. LIGER, « L'hérôon au caveau de pierre », *BEFEO*, 63, 1976, p. 5-51.

230. P. BERNARD, « Le mausolée de la plaine », *CRAI*, 1972, p. 608-625.

redonner à sa famille dans la cité, surtout si le monument portait d'autres pierres inscrites, comme semble le suggérer l'en-tête détaché de l'épithaphe « *Stèle de Sôphytos* » qui appelle, en complément, d'autres stèles à la mémoire de ses ancêtres<sup>231</sup>. L'édifice aurait pu être surélevé sur une terrasse comme les deux hérôons d'Aï Khanoum, avec le caveau aménagé à l'intérieur de celle-ci ou, alors, comme le mausolée hors-les-murs, être une construction basse émergeant du sol avec le caveau enfoncé dans la terre. En dehors de ces lignes générales on peut imaginer librement l'allure de l'édifice.

Une ancienne trouvaille fortuite faite en 1934 et restée inédite, dont le matériel se trouvait encore, avant les événements déclenchés par l'invasion soviétique de 1979, au musée local de Kandahar<sup>232</sup>, fait pourtant avancer la question en apportant l'assurance, s'il en était besoin, que les colons avaient introduit en Arachosie leurs propres coutumes funéraires.

Il s'agit du contenu d'une ou plusieurs tombes découvertes lors des travaux de construction d'une maison dans le faubourg ouest de la Ville Nouvelle, donc à l'est du site antique (fig. 21), sur la route des Paropamisades et de l'Inde. Le matériel comprenait :

1) une grande et belle cuve en bronze (long. 277 cm, haut. 60 cm), faite de deux baignoires assemblées bout à bout et munies chacune de deux paires d'anses verticales (fig. 22) ;

231. Le fort décalage à droite du texte sur le bloc inscrit, les lignes se terminant au bord latéral droit (le graveur a même été gêné pour les dernières lettres de certaines d'entre elles), est surprenant. On est tenté de restituer sur sa gauche, mais séparée de lui par un bloc intermédiaire, une pierre symétrique dont l'inscription serait inversement désaxée à gauche et, sur le bloc intermédiaire, une troisième inscription centrée. On obtiendrait ainsi un dispositif symétrique à trois textes. Ce sont là, empressons-nous de le dire, de simples supputations.

232. La trouvaille a été signalée pour la première fois dans une brève notice anonyme dans l'*Annuaire de la Revue de Kaboul*, 13, 1934-1935, p. 119 sq., avec une photographie, reproduite ici fig. 25, des deux amphores funéraires, chacune avec le col passé dans une couronne en or de feuilles de laurier ou d'olivier ; il y a d'autres mentions de la trouvaille mais pas, à ma connaissance, de publication : F. BALSAN, *De Kaboul au golfe Persique*, Paris, 1949, p. 79 ; U. SCERRATTO, *East and West*, 9, 1956, p. 6 ; N. DUPREE, *A historical Guide of Afghanistan*, Caboul, 1977, p. 287-288 ; W. BALL, *Archaeological Gazetteer of Afghanistan. Catalogue des sites archéologiques d'Afghanistan*, 2 vol., Paris, 1982, I, p. 146 (n° 522/14) ; H.-P. FRANCFORT, *Fouilles d'Aï Khanoum III. Le sanctuaire du temple à niches indentées 2. Les trouvailles* (Mémoires de la DAFA, XXXVII), Paris, 1984, p. 77 (à propos de feuilles de couronnes en or). En 1971, j'ai pu étudier les objets au musée de la ville, faire dessiner certains d'entre eux et prendre des photos. À cette mission ont participé H.-P. Francfort et J.-Cl. Liger.

DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS GRECQUES  
DE L'ASIE CENTRALE

ERRATUM

Contrairement à ce qui a été écrit p. 324, le matériel funéraire provenant d'une trouvaille fortuite faite en 1934 à l'est de la ville ancienne, et déposé au musée de Kandahar, n'est pas resté inédit : il a été publié par notre collègue italien, le Professeur U. SCERRATO, sous le titre « Due tombe ad incinerazione del Museo di Kandahar », dans *Annali dell'Istituto universitario orientale di Napoli*, 40, 1980, p. 627-650.

P. B.

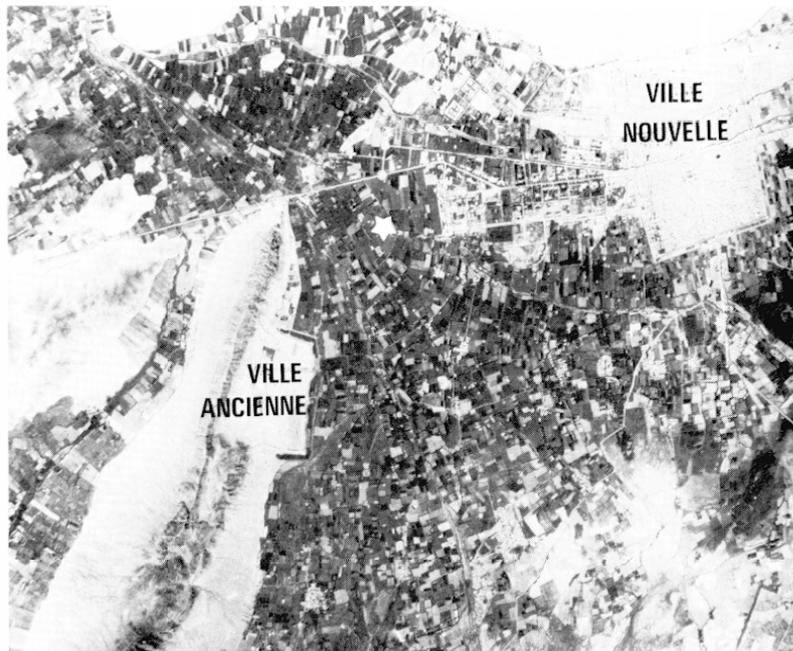


FIG. 21. – La ville ancienne et la ville nouvelle de Kandahar, photographie aérienne. L'étoile marque l'emplacement de la nécropole hellénistique.



FIG. 22. – Nécropole hellénistique de Kandahar : sarcophage fait de l'assemblage de deux baignoires en bronze (cl. DAFA).

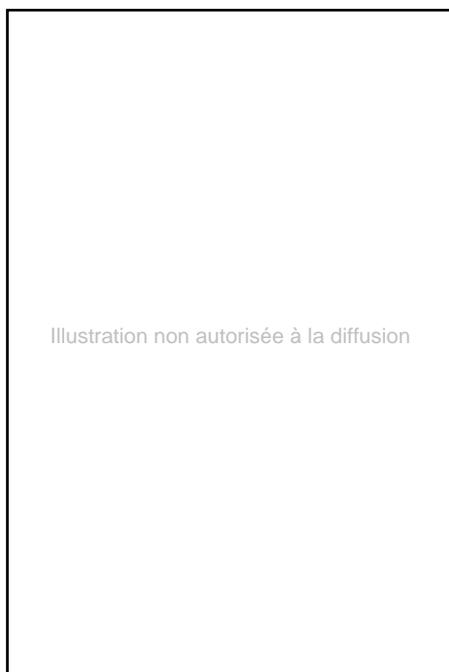


FIG. 23. – Nécropole hellénistique de Kandahar : amphore en argent réutilisée comme urne funéraire (cl. DAFA).

2, 3) une amphore en argent sans anse (haut. 38 cm), fermée par une coupe arrondie (diam. 17 cm), sans pied (fig. 23), du même métal, avec le fond orné d'une rosette à double rangée de feuilles ;

4) une amphore en poterie à deux anses, à glaçure bleuâtre fortement décolorée (haut. 32,5 cm ; diam. col 11 cm) (fig. 24) ;

5 et 6) une cuve cylindrique en pierre (diam. intérieur 37-32 cm ; prof. 45 cm), avec un couvercle plat également en pierre ; je n'ai pas retrouvé une seconde cuve cylindrique en pierre analogue à la première et découverte avec elle. Les deux cuves étaient destinées à recevoir, lors de l'inhumation, les deux amphores, dispositif bien attesté dans le monde grec. Celles-ci contenaient encore, quand je les ai vues, des débris

d'ossements calcinés signalés dans une brève notice publiée à l'époque de la découverte<sup>233</sup>. Les deux amphores ont été trouvées chacune avec une couronne de feuilles d'or, de laurier ou d'olivier, enfilée autour du col, ainsi qu'en fait foi une photographie publiée avec la notice de 1934 (fig. 25) ; ces dernières, on s'en doute, avaient disparu lorsque, en 1971, je vis ces trouvailles au musée de Kandahar. Comme veut bien me le faire savoir M<sup>me</sup> B. Lyonnet, qui connaît si bien toutes les céramiques du Proche-Orient et de l'Asie centrale, l'amphore en terre cuite à glaçure bleue est une importation du Proche-Orient, plus précisément de la basse Mésopotamie hellénisée : les couches hellénistico-parthes du site de Larsa ont en effet livré un exemplaire tout à fait semblable au nôtre et bien daté de la fin du II<sup>e</sup> - début du I<sup>er</sup> siècle av. n. è.<sup>234</sup>. Même si nous n'avons pas la preuve que les deux

<sup>233</sup>. Voir n. 232.

<sup>234</sup>. L. BACHELOT, O. LECOMTE, « Nouvelles données sur l'occupation de la basse Mésopotamie à la fin du premier millénaire A.C. La céramique séleuco-parthe de Larsa », dans *Arabie orientale, Mésopotamie et Iran Méridional de l'âge du fer au début de la période islamique*, éd.

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 24. – Nécropole hellénistique de Kandahar : amphore à glaçure  
(dessin de J.-Cl. Liger et cl. DAFA).



FIG. 25. – Nécropole hellénistique de Kandahar :  
les deux amphores avec des couronnes funéraires en or passées autour du col.  
Photographie prise au moment de la découverte  
(d'après l'*Annuaire de la Revue de Kabul*, 13, 1934-1935).

urnes et le sarcophage en bronze appartenaient au même complexe funéraire, leur provenance commune sur le terrain plaide en faveur d'une date valable pour l'ensemble des trouvailles, qu'on peut considérer comme pratiquement contemporaine de l'inscription de Sôphytos.

L'offrande de couronnes aux défunts est une pratique funéraire typiquement grecque<sup>235</sup> : elles sont déposées soit dans les tombes quand il y a inhumation, soit, dans le cas d'incinération, dans les récipients où sont recueillies les cendres et, quand le récipient est une urne cinéraire, elles peuvent être enfilées autour de son col<sup>236</sup>, comme ce fut le cas à Kandahar. L'incinération excluant une sépulture zoroastrienne, les défunts des deux urnes cinéraires étaient ou grecs ou indiens; dans le second cas la présence de couronnes en or serait le signe d'une hellénisation du rite funéraire<sup>237</sup>.

R. BOUCHARLAT et J. F. SALLES (Éd. Recherche sur les civilisations, Mémoire n° 37), Paris 1984, p. 13-26, notamment p. 14, 16, fig. 1/12, pl. IV/4, avec des rapprochements avec la céramique hellénistique de Uruk Varka, Nippur, Séleucie, Suse; L. BACHELOT, dans *Materialien zur Archäologie der Seleukiden- und Partherzeit im südlichen Babylonien und in Golfgebiet* (Tübingen, 1993), p. 17-39. B. Lyonnet (lettre personnelle) ajoute à ces références un exemplaire de Failaka, daté de 100 av. n. è. : L. HANNESTAD, *Ikaros. The Hellenistic Settlements* vol. 2/1 et 2/2. *The Hellenistic Pottery from Failaka with a Survey of Hellenistic Pottery in the Near East* (Jutland Archaeological Society Publications XVI/2), Aarhus, 1983, pl. 27/288. Je cite une partie de son commentaire : « Il n'y a aucune céramique à glaçure en Asie centrale avant le IX<sup>e</sup> siècle de n. è. En revanche la céramique glaçurée mésopotamienne existe à l'époque séleucide (elle n'a jamais cessé, bien qu'en petit nombre, depuis la période néo-assyrienne), avant l'arrivée des Parthes, même si l'on parle souvent de céramique séleuco-parthe ». Je remercie très vivement M<sup>me</sup> B. Lyonnet de m'avoir communiqué ces précieux renseignements. On ajoutera : D. T. POTTS, « The Parthian Presence in the Arabian Gulf », dans *The Indian Ocean in Antiquity*, éd. J. READE, Londres-New York, 1996, p. 269-285.

235. Couronnes d'or dans des tombes d'époques hellénistique ou parthe en Orient : Doura-Europos : M. ROSTOVITZEFF, *Preliminary Report of the ninth Season of Work 1935-1936*, New Haven, 1952, p. 32, pl. XXXVI; Uruk-Warka : R. M. BOEHMER, F. PEDDE, B. SALJE, *Uruk. Die Gräber* (Ausgrabungen in Uruk-Warka Endberichte 10), Mayence, 1995, p. 145-146, pl. 199-200 (Frehat en-Nufegi, tumulus 541); p. 149, pl. 207 (tumulus 542) (III<sup>e</sup> siècle av. n. è.); Vieille Nisa : M. E. MASSON, G. A. PUGACENKOVA, *Parfjanskije ritony Nisy* (Trudy JuTAKE IV, Ashkhabad 1959), p. 197; Aï Khanoum : H.-P. FRANCFORT, *Fouilles d'Aï Khanoum III. Le sanctuaire du temple à niches indentées 2. Les trouvailles* (n. 232), p. 77, tableau n° 40, pl. 27, XXXIV/63 : feuilles détachées. La publication des tombes d'Uruk-Warka, p. 145-146, donne une bibliographie (non exhaustive) des trouvailles dans le monde grec et l'Orient hellénisé.

236. À Vergina, la couronne en or de Philippe était enfermée dans le coffret en or contenant ses cendres : A. ANDRONICOS, *Vergina. The Royal Tombs* (Athènes 1989), p. 171, fig. 137; celle du « prince » était passée autour de l'amphore cinéraire en argent : *ibid.*, fig. 165, 183-184. À Alexandrie E. BRECCIA, *Catalogue général des antiquités égyptiennes (Musée d'Alexandrie, nos 1-624). La nécropole di Sciatbi*, Le Caire, 1912, I, n° 526, p. 167-168, fig. 90; II, pl. XXXVII, n° 47; *Id.*, *Alexandria ad Aegyptum*, Bergame, 1922, p. 279, fig. 191. On pourrait multiplier les exemples.

237. Les sépultures connues à Aï Khanoum sont toutes à inhumation, mais leur nombre est trop faible pour qu'on puisse exclure que l'incinération ait été aussi pratiquée. Les deux types d'ensevelissement peuvent être pratiqués conjointement au même endroit.

Si saisissant que soit ce cas d'hellénisation d'un oriental, si exemplaire qu'il soit de la force d'attraction qu'exerçait la culture grecque sur les élites locales, on se gardera d'en exagérer démesurément la représentativité, surtout s'agissant d'un Indien. Ce que la personnalité de Sôphytos a d'exceptionnel, ce que son destin a d'unique doit nous détourner d'en généraliser la portée. Nous sommes avec lui devant un cas d'espèce et il nous manque pour bien juger de cette identification sans réserve à la culture grecque de connaître le rôle qu'ont pu jouer des femmes grecques – sa mère, ses grands-mères, peut-être des aïeules plus lointaines –, entrées par mariage dans une famille de colons indiens et je pense que le *jus conubii* négocié par Séleucos I avec Chandragupta visait justement à assurer la pleine légitimité des enfants nés de ces unions mixtes au regard de la loi civile et politique<sup>238</sup>. On n'imagine pas en effet que les membres du *genos* Sôphytos-Naratos n'aient pas été citoyens à part entière de la *polis* grecque d'Alexandrie d'Arachosie. Si l'on savait dans quelle langue Sôphytos avait entendu sa mère lui susurrer les premiers mots et lui chanter des berceuses, on comprendrait mieux peut-être ce qui nous apparaît comme un cas extrême de conversion à l'hellénisme.

Ce qui risque également de fausser notre jugement c'est que nous sommes dans l'impossibilité de savoir dans quelle mesure cette assimilation à l'hellénisme, si totale sur le plan linguistique et dans les goûts littéraires (mais étaient-ils exclusivement grecs ?), avait affecté le domaine de sa vie privée dans ce qu'elle avait de plus personnel. Il avait certainement fréquenté le gymnase pour y recevoir cet enseignement littéraire, entretenu et perfectionné tout au long de sa vie, qui avait nourri son talent poétique. Mais les Moires, Apollon et les Muses dont Sôphytos invoque les noms peuvent n'être que des figures de style, des ornements littéraires et ne préjuger en rien de ses croyances religieuses. Même la présence, contraire à l'orthodoxie funéraire indienne, d'un mémorial écrit sur sa tombe ne signifie pas pour autant qu'il s'était détourné de l'enseignement des religions indiennes. Lui qui pouvait voir tous les jours à Kandahar, gravés dans la pierre et le rocher, les édits d'Asoka, était-il devenu indifférent à la croyance au *dharma*, qu'il fût bouddhique<sup>239</sup> comme celui du souverain maurya ou hindouiste comme

238. P. BERNARD, *Les monnaies hors trésors...*, op. cit. n. 88, p. 92-93.

239. Malgré les inscriptions d'Asoka, il ne semble pas que la région de Kandahar ait été une terre de bouddhisme florissant, comme le fut la région de Ghazni. Le seul monument bouddhique

celui dont se proclamait sectateur un Grec de Taxila, ambassadeur du roi Antialcidas auprès du souverain indien de Vidiśâ<sup>240</sup> ? Qui oserait prétendre avoir la réponse à cette question ? Si le poème de Sôphytos appartient de plein droit à l'histoire de l'hellénisme, il faudra en même temps, quand on l'invoquera, ne pas perdre de vue ni les circonstances historiques ni le milieu social particulier dans lesquelles a vécu l'auteur, celui de la colonie indienne de la métropole arachosienne, et faire les distinctions nécessaires.

Autant Sôphytos s'est plu à afficher son adhésion à la culture littéraire grecque, autant il s'est abstenu de rien révéler de précis sur les circonstances tragiques qui l'ont laissé visiblement seul survivant mâle de sa famille, peut-être orphelin, déchu de la fortune de ses ancêtres et ne pouvant compter, dans son dénuement, que sur lui-même. On a l'impression qu'il est parti autant pour fuir l'humiliation d'être seul et pauvre après être né dans une famille riche et en vue, que pour aller chercher à l'étranger les moyens de rebâtir la fortune familiale. Ce départ est comme un exil qu'impose une revanche à prendre. Pourquoi cette résolution extrême de ne vouloir revenir qu'une fois couvert d'or ? N'avait-il donc laissé derrière lui aucun parent survivant, même pas des femmes de sa famille ? Pour le marchand qu'il était devenu, circulant aisément partout, à l'Orient comme à l'Occident, grâce à son parfait bilinguisme indo-grec au sens propre du terme, l'éloignement des pays où il est allé pour « élever bien haut un monceau de richesses », que ce fût dans l'Asie centrale largement dominée par les Grecs, au Proche-Orient, lui aussi hellénisé, et dans les pays méditerranéens (à Alexandrie ?), ou dans l'Inde<sup>241</sup>, n'était pas un obstacle insurmontable pour des visites,

connu est un monastère et son stûpa situés sur l'arête du Qaitul au-dessus de la ville ancienne : G. FUSSMAN, *Arts asiatiques*, 13, 1966, p. 37-49 ; Sv. HELMS, *Excavations at Old Kandahar in Afghanistan 1976-1978*, p. 88, 98-99 : 500-800 de n. è. ; ID., *Afghan Studies*, 3-4, 1982, p. 14. Sur les témoignages écrits et archéologiques sur le bouddhisme et les cultes brahmaniques de la région de Ghazni et de la haute vallée de l'Arghandhab, le pays *Caoujzha* (chinois)-*Jāguda* (sanskrit), visité en 642 par le pèlerin chinois Hiuan-tsang qui y vit dix stûpas qui passaient pour avoir été construits par Asoka, plusieurs centaines de sanghârâmas (monastères), où vivaient quelque mille prêtres, ainsi que plusieurs dizaines de temples de *devas* (divinités hindouistes), voir A. FOUCHER, *La Vieille route de l'Inde* II, p. 230-240, carte fig. 39, et la publication toute récente de G. VERARDI et E. PAPANATI, *Buddhist Caves of Jāghūri and Qarabāgh-e Ghazni, Afghanistan* (Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente, Università degli Studi di Napoli « L'Orientale », Reports and Memoirs, New Series, II), Rome, 2004, *passim*, notamment p. 91-102.

240. Sur l'inscription de Vidiśâ voir ci-après n. 287.

241. L'Inde est une candidate privilégiée dans les supputations qu'on peut faire sur les activités commerciales de Sôphytos, mais il est trop tôt à cette époque-là pour songer au commerce maritime entre elle et l'Égypte et même le golfe Persique, qui ne commence pas véritablement

même espacées, à Kandahar, ville accueillante par vocation aux voyageurs et aux marchands (rappelez-vous, l'importation d'une amphore à glaçure depuis le Proche-Orient : p. 326). On ne saura jamais si la discrétion observée par Sôphytos sur les graves événements qui, à son adolescence, ont décidé de sa vie d'homme tient seulement à la loi du genre de l'épigramme funéraire qui n'est pas faite pour servir d'exutoire aux confessions trop personnelles, et non pas plutôt à une prudente volonté de ne pas rouvrir d'anciennes blessures, comme celles qu'aurait laissées un règlement de compte politique dont sa famille aurait été victime. On songe évidemment à la situation de Kandahar quand, à partir de 190, les Grecs y furent redevenus les maîtres absolus et que certaines familles de colons indiens, qui, comme celle de Sôphytos, avaient été proches du pouvoir maurya, auraient pu être exposées à des vendettas habituelles à ce genre de situation <sup>242</sup>.

Comment ne pas penser aux analogies qu'offre l'histoire d'Andocide obligé de s'exiler très jeune de sa patrie (il avait alors un peu plus de quinze ans) à la suite de la célèbre affaire des Hermocopides (juin 415), à la veille de la fatale expédition de Sicile, et qui revint à Athènes après avoir fait fortune dans le commerce au long cours (402) ? Au procès que lui font alors ses ennemis qui n'ont pas désarmé (399) il se défend en ces termes : « Très riche d'abord, vous le savez, j'ai été, non point par ma faute, mais par les malheurs de la cité, réduit à une grande pauvreté, au dénuement (εις πενίαν πολλήν και άπορίαν κατέστην). Je me suis alors procuré de quoi vivre par des moyens légitimes, par mon intelligence et mon travail (τή γνώμη και τοίν χειροῖν) <sup>243</sup>. Puis je sais ce que c'est d'être citoyen d'une telle ville, ce que c'est d'être étranger ou métèque dans quelque pays voisin, je sais les avantages de la modération et d'une sage conduite (επιστάμενον δὲ οἶον τὸ σωφρονεῖν και ὀρθῶς βουλευέσθαι) et ce que c'est que d'être malheureux par

avant la fin du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. : St. CASSON, *Periplus Maris Erythraei : Text with Introduction, Translation, and Commentary*, Princeton University Press, 1989, *passim* ; J.-F. SALLES, « Achæmenid and Hellenistic Trade in the Indian Ocean », dans *The Indian Ocean in Antiquity*, éd. J. READE, Londres-New York, 1996, p. 251-267.

<sup>242</sup>. Il faudrait, dans ce cas, reporter l'« épuration » dans les mois qui ont suivi l'élimination du pouvoir maurya à Kandahar, ce qui obligerait à remonter la naissance de Sôphytos d'une quinzaine d'années, vers 205, et l'inscription jusque vers 150. C'est paléographiquement possible.

<sup>243</sup>. On voit par là que la σωφροσύνη de Sôphytos participe à la fois de la γνώμη et du τὸ σωφρονεῖν d'Andocide (ci-après).

sa faute »<sup>244</sup>. Il dit encore quelle honte ce fut pour lui, le descendant de l'illustre famille des Kérykes, d'apprendre que, pendant son exil, la maison ancestrale était occupée par un luthier<sup>245</sup>.

Il faudrait être bien myope pour ne pas voir tout ce qui différencie ces deux destins : d'un côté l'aristocrate athénien dont la brève carrière de négociant, si réussie qu'elle ait été, ne fut qu'un intermède et un pis-aller dans une vie tout entière tournée vers la politique et qui n'eut rien de plus pressé que de retourner dans sa patrie<sup>246</sup> pour retrouver le rôle dévolu au représentant d'une famille qui avait donné à l'État de grands serviteurs ; de l'autre l'Indien, tel que je me le représente, né dans une grande famille de colons, administrateurs et marchands, venus avec le pouvoir maurya s'installer dans une fondation d'Alexandre, et qui s'imprègne de l'hellénisme ambiant ; contraint comme le Grec à l'exil, et comme lui dépouillé de la fortune familiale, il part refaire fortune à l'étranger dans le commerce, mais il se prend au jeu et, n'ayant sans doute pas les mêmes espérances politiques que l'oligarque athénien, il ne reviendra dans sa patrie qu'à la fin de sa vie, pour y jouir de l'honneur et du prestige qu'il a rendus à sa famille grâce à sa nouvelle richesse. Si j'ai évoqué le cas d'Andocide, c'est parce qu'il y a, malgré tout, suffisamment de convergences entre les deux histoires pour que l'hypothèse que je propose sur les malheurs qui se sont abattus sur la famille de Sôphytos et qui ont poussé le jeune Indien d'Alexandrie d'Arachosie à partir au loin pour rétablir la fortune et l'honneur perdus se voit accorder l'attention qui revient au domaine des choses possibles.

Paul BERNARD

244. *Sur les Mystères*, 144-145 : traduction G. DALMEYDA, *Andocide, Discours*, éd. Belles Lettres, 1930. Voir aussi le Pseudo-Lysias, *Contre Andocide*, éd. Belles Lettres, avec l'excellent commentaire de L. GERNET, et la *Vie d'Andocide* de Plutarque, *Moralia* 834 B-835 B.

245. *Sur les Mystères*, 146.

246. Il fit deux essais infructueux, en 411 et 405, avant de pouvoir, en 402, faire accepter son retour et retrouver ses droits de citoyen.

- B -

DÉDICACE D'HÉLIODOTOS À HESTIA  
POUR LE SALUT D'EUTHYDÈME ET DE DÉMÉTRIOS

I. TEXTE, TRADUCTION  
ET COMMENTAIRE LITTÉRAIRE

Nous n'avons pas vu la pierre où est gravé le texte suivant : nous l'avons déchiffré – sans vraie difficulté – sur la photographie (fig. 26, 27 et fig. 3 p. 233).

Τόνδε σοι βωμὸν θυώδη, πρέσβα κυδίστη θεῶν  
Ἑστία, Διος κ(α)τ' ἄλσος καλλίδενδρον ἔκτισεν  
καὶ κλυταῖς ἤσκησε λοιβαῖς ἐμπύροις Ἡλιόδοτος,  
4 ὄφρα τὸμ πάντων μέγιστον Εὐθύδημον βασιλέων  
τοῦ τε παῖδα καλλίνικον ἐκπρεπῆ Δημήτριον  
πρευμενῆς σῴζης ἀκηδεῖ(ς) σὺν Τύχαι θεόφρον[ι].

L'écriture – assez peu régulière, ni particulièrement soignée, ni franchement négligée – mêle lettres lunaires et écriture lapidaire ordinaire : Σ/Ϛ, Ω/ω. – Η, Π, Μ ont parfois, non toujours, des hastes incurvées. – L. 1, de l'η final de θυώδη on voit seulement le bas des deux hastes verticales ; au π initial de πρέσβα ne manque que l'angle supérieur gauche. – L. 2, κ(α)τ' : on lit sur la photographie ΚΑΤ (gravure incomplète d'un type courant, si la lecture est confirmée). – L. 6, il y a une haste verticale adventice (jeu de la pierre ?) entre πρευμενῆς et σῴζης ; l'ω de ce dernier mot se lit, je crois, malgré des traits adventices ; après σῴζης, la pierre porte ΑΚΗΔΕΙΣΥΝ (haplographie banale).

*L'autel parfumé que voici, c'est pour toi, déesse vénérable, illustre entre  
toutes,  
Hestia, que, dans le bois sacré de Zeus, plein de beaux arbres, il l'a construit  
et honoré de libations et de sacrifices éclatants*<sup>247</sup>, *Héliodotos,*  
4 *afin que le plus grand de tous les rois, Euthydémos,*  
*ainsi que son fils – glorieux vainqueur –, le remarquable Démétrios,*  
*dans ta bonté tu les preserves de toute peine, avec l'aide de la Fortune aux  
divines pensées.*

247. Voir ci-dessous la n. 251.

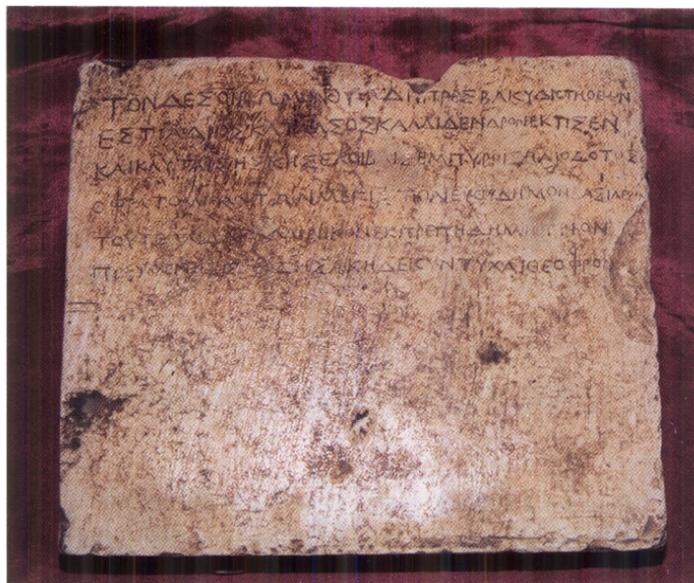


FIG. 26. – Dédicace d'Héliodotos en l'honneur d'Euthydème I et de son fils Démétrios.

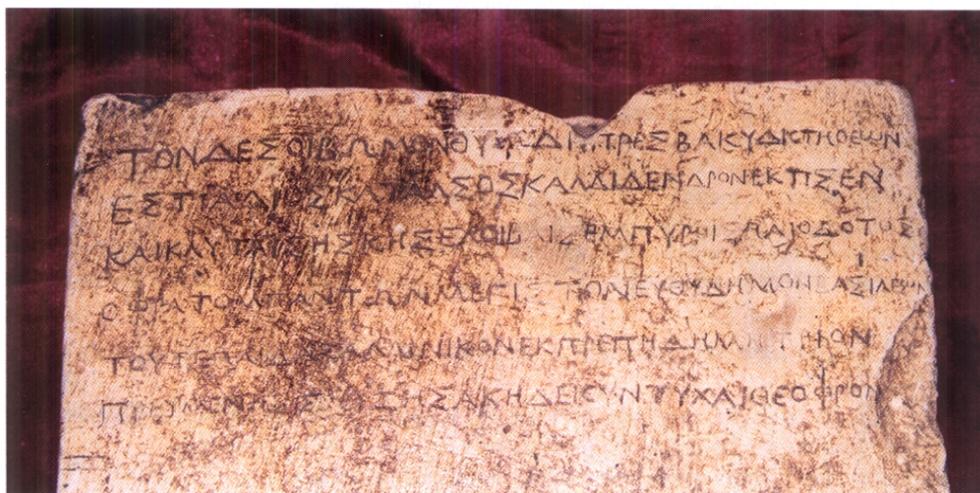


FIG. 27. – Dédicace d'Héliodotos, vue rapprochée.

Le bloc inscrit était donc un autel ou, plus probablement, faisait partie d'un autel dont l'inscription constituait la dédicace. Cette dédicace est rédigée en vers grecs, des tétramètres trochaïques. L'autel avait été construit – dans un bois sacré (ἄλσος) consacré à Zeus – en l'honneur de la déesse Hestia, par les soins d'un personnage nommé Héliodotos, qui avait fait faire sur cet autel des libations et des sacrifices. Autel et sacrifices avaient pour but de demander à la déesse d'assurer le salut, ou plus exactement la « préservation » (ᾠφρα... σώζης) du roi Euthydèmos et de son fils victorieux, Démétrios. Le texte est donc l'équivalent, en style poétique ordinaire, d'une dédicace « pour le salut » (ὑπὲρ σωτηρίας) du roi et de son fils.

On serait embarrassé si l'on ne disposait que de l'écriture pour dater le texte. Tout au plus dirait-on sans doute, avec beaucoup de précautions, que cette écriture pourrait convenir (y compris pour la présence sporadique de lettres lunaires) à la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle av. n. è. Mais ces précautions sont inutiles : au contraire notre dédicace est appelée à servir à l'avenir de point de repère chronologique dans l'histoire des écritures lapidaires de l'« Extrême Orient grec », puisque Euthydèmos et son fils sont identifiables à coup sûr avec le roi assiégé dans Bactres par Antiochos III, lequel finit, en 206 avant notre ère, par lui reconnaître le titre royal (Polybe, XI, 34) et avec son fils Démétrios, à qui, d'après le même passage de Polybe, le Séleucide promet une de ses filles en mariage. La prudence oblige à rappeler qu'en principe, dans une dédicace privée à prétentions poétiques, l'emploi ou l'omission des titres n'ont pas une signification aussi sûre que dans une dédicace officielle en prose ; mais le sens des trois derniers vers impose de conclure d'une part qu'Euthydème est vivant et qu'il règne, d'autre part que Démétrios est déjà crédité de « belles victoires », qui méritent d'être glorifiées. Le poète ne donne pas le titre royal à Démétrios. Καλλίνικος peut être ici une simple épithète laudative, ou un titre. L'expression ὁ πάντων μέγιστος βασιλέων évoque irrésistiblement le titre βασιλεὺς μέγας que tant de documents donnent à Antiochos III après son « Anabase », titre en face duquel le v. 4 pourrait ressembler à une riposte, quelque peu flagorneuse pour Euthydème.

Le sanctuaire où cet autel fut érigé était desservi et fréquenté par une communauté hellénophone vivante. L'existence même de notre texte serait incompréhensible sans cela, puisqu'il fallait non seulement un poète pour composer cette dédicace, mais aussi un ouvrier pour la graver et des lecteurs pour la comprendre. Ce poème ne présente certes pas l'originalité que

l'épigramme de Sôphytos doit à la carrière et surtout, croyons-nous, aux goûts et à la personnalité de son auteur ; mais sa relative banalité nous paraît attester, justement, un hellénisme « standard » et pour ainsi dire « implanté »<sup>248</sup>. Les images, la langue, la syntaxe de la dédicace d'Héliodotos n'appellent pas autant de commentaires que celles du fils de Naratos, parce qu'elles sont moins savantes, moins recherchées ; mais elles révèlent une culture grecque solide, ordinaire, partagée entre le poète et ses lecteurs. Peut-être même cette culture est-elle plus « classique » que celle du poète de Kandahar ; en tout cas le vers choisi, le tétramètre trochaïque, est employé assez rarement par les poètes après le IV<sup>e</sup> siècle, et très sporadiquement dans les poèmes gravés sur pierre<sup>249</sup>, alors qu'on le trouve souvent dans la tragédie et surtout dans la comédie attiques classiques<sup>250</sup>. Nous ne voyons guère de mots rares dans la dédicace d'Héliodotos : pour presque tous les vocables significatifs<sup>251</sup>, le recours aux dictionnaires suffit à montrer qu'ils se trouvent déjà chez Pindare, dans la tragédie attique et, plus souvent encore, dans les poèmes homériques. Quant à l'arrière-plan cultuel et culturel, ni le culte d'Hestia, qui est en tout pays grec une déesse bien connue, domestique et civique<sup>252</sup>, ni la consécration d'un autel à une

248. Ce mot s'applique dans notre esprit à la culture, à l'identité grecque de la colonie hellénophone considérée : il ne préjuge évidemment en rien de la pérennité de cette colonie à l'endroit où elle est installée.

249. Cf. par exemple M.L. WEST, *Greek Metre*, 1982, p. 160 et 182.

250. Sauf erreur de notre part, la prosodie est correcte ; seulement, aux v. 3 et 4, le septième pied du vers, « pied pur » en principe, n'est pas un trochée, mais un tribraque – substitution admise à tous les autres pieds du vers, et peut-être rendue nécessaire, à la fin du v. 3, par la succession des syllabes brèves dans le nom du dédicant.

251. Ainsi πρέσβα, κυδίστη, κλυτός, λοιβή, ἔμπυρος (*qui a rapport au feu*, mais aussi, par extension, aux victimes que l'on brûle [souvent appelées τὰ ἔμπυρα, au n. plur. subst.] et en général aux sacrifices ; déjà pour des libations dans l'*Électre* de Sophocle ; souvent pour les libations et les sacrifices qui accompagnaient les serments), καλλίνικος (déjà chez Archiloque), ἔκπρηψ, πρευμανής, ἀκηδής, θεόφρων (il nous semble que cette épithète, si elle n'est pas une simple cheville, ne fait ici que souligner le caractère divin de Τύχη, appelée à prêter son concours à Hestia pour protéger Euthydème et son fils). Seul le composé καλλιδενδρον est peut-être post-classique. Au v. 3, que nous n'avons pas su traduire de façon tout à fait littérale, l'absence de mot de coordination impose de faire d'ἐμπύροις, comme de κλυταῖς, un adjectif épithète de λοιβαῖς (litt. : « par d'éclatantes libations sacrificielles »). Au risque de paraître trop prudents, nous pensons que le caractère poétique – non technique – de la langue et des tournures frappe d'incertitude toute conclusion précise sur la nature exacte des sacrifices en question.

252. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter par exemple le recueil récent de C. R. DETHLOFF, *Corpus of Inscriptions of the Goddess Hestia* (UMI Dissertation Services), Baltimore, 2003, qui, malgré des imperfections, fournit un panorama étendu et commode (des

divinité à l'intérieur du sanctuaire d'une autre divinité, ni le nom même d'Héliodotos, rien de tout cela n'est exceptionnel dans le monde grec – loin de là –, rien ne surprend l'helléniste : ce qui retient son attention, tout au contraire, c'est que cette dédicace – exception faite, bien entendu, de l'identité des rois – pourrait avoir été gravée dans n'importe quelle cité grecque de l'Orient méditerranéen.

Georges ROUGEMONT

dizaines de documents, de la Sicile à Chypre et à l'Égypte en passant par la péninsule grecque, les îles égéennes et la côte ouest de l'Asie Mineure, avec d'importants groupes de textes notamment à Athènes, à Délos, à Rhodes...) et renvoie à la bibliographie antérieure. Pour l'Asie centrale, voir sur Hestia, à propos des rhytons de Nisa, P. BERNARD, dans *Histoire et cultes de l'Asie centrale pré-islamique*, Paris, 1991, p. 31-36. On sait que dans les cités grecques, Hestia, en tant que personnification du foyer civique, est souvent liée à l'activité des magistrats ; et il n'y aurait certes rien d'in vraisemblable à ce qu'Héliodotos, auteur d'une dédicace pour le « salut » du roi de Bactriane et du prince héritier, ait exercé localement des fonctions collectives (doit-on dire : une magistrature ?) au sein de sa communauté : l'absence de toute précision institutionnelle ne serait pas surprenante dans une dédicace rédigée en vers. Mais l'hypothèse de P. Bernard (ci-après) est plus probable, et l'emploi du style « poétique », précisément, empêche d'aller au-delà des hypothèses.

## II. COMMENTAIRE HISTORIQUE

### 1. *Lieu de découverte vraisemblable : Kuliab dans la Bactriane orientale (Tadjikistan)*

Il est à peu près sûr que cette seconde inscription grecque, elle aussi trouvée fortuitement, ne provient pas, comme la première, de Kandahar. Nos premiers informateurs chez qui nous avons vu des photographies de la pierre, mais non la pierre elle-même, ont toujours nié pareille provenance, tout en restant discrets sur le lieu de sa découverte. Nous les avons entendu parler de la région de Bamyan. Sans prendre au mot cette localisation dans un site de montagne, nous avons l'impression qu'on nous orientait vers le nord de l'Afghanistan. Un renseignement que nous avons obtenu récemment d'une autre source qui s'est toujours révélée fiable situe effectivement la découverte de la pierre inscrite à Kuliab, dans la Bactriane orientale de la rive droite de l'Oxus, à une centaine de kilomètres au nord-est d'Aï Khanoum, dans l'actuelle république du Tadjikistan (fig. 28). Il y a de bonnes raisons pour que cette indication soit exacte.

Kuliab (70 000 hab.) est le chef-lieu de l'une des cinq provinces (*oblast'*) du Tadjikistan, sur la branche orientale appelée Yakh-su de la rivière Qizil-su, elle-même affluent de la rive droite de l'Oxus, non loin de l'endroit où elle sort des montagnes. Au haut Moyen Âge le bassin du Qizil-su forme, parfois associé à la vallée du Waksh qui coule un peu plus à l'ouest, la principauté du Khottal, fertile grâce à l'abondance de ses eaux et réputée pour ses chevaux, dont la capitale Hulbuk se trouve en aval de Kuliab, l'autre ville d'importance Munk (aujourd'hui Baldjouan) étant située sur la branche occidentale du Qizil-su<sup>253</sup>. Sous l'ère soviétique, les travaux de

253. Sur le Khuttal voir W. TOMASCHEK, *Centralasiatische Studien I. Soghdiana* (Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, philos.-hist. Klasse, 87/1), 1877, p. 109-111 ; W. BARTHOLD, *Turkestan down to the Mongol Invasion* (1<sup>re</sup> éd. Londres, 1928 ; 4<sup>e</sup> éd. revue

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 28. – Carte de la vallée du Qizil-su (Tadjikistan)  
avec Kuliab et les sites anciens de Parkhar, Ksirov-Dangara, Hulbuk et Munk.  
Mise à jour de Fr. Ory.

mise en culture ont fait disparaître une grande partie des sites archéologiques avant même qu'ils aient pu être étudiés. Mais ce qui en a été aperçu montre que, outre les monuments islamiques – tel un palais du X<sup>e</sup> siècle richement décoré de stucs fouillé près de Hulbuk –, le bassin du Qizil-su a été une terre riche en antiquités, particulièrement aux époques gréco-bactrienne et kushane. À Sakhsanokhur, près de Parkhar, non loin du confluent du Qizil-su avec l'Oxus, à une cinquantaine de kilomètres au nord d'Aï Khanoum, a été en partie fouillée une grande demeure seigneuriale fortifiée gréco-kushane, ornée de colonnes corinthiennes, dont le plan reprend celui des résidences aristocratiques d'Aï Khanoum<sup>254</sup>. À Tepe Diniston, un peu au nord de Kuliab, un habitat creusé dans une falaise de loess a livré de la céramique analogue à celle d'Aï Khanoum et notamment des imitations de bols mégariens<sup>255</sup>. Il y a un siècle le voyageur russe D. Logofet signalait qu'on avait trouvé à Kuliab de grandes quantités de monnaies gréco-bactriennes<sup>256</sup>. Ce renseignement a reçu il y a peu une éclatante confirmation grâce à la découverte fortuite en cet endroit d'un

et augmentée, 1977), p. 68-69 ; V. MINORSKY, *Hudūd al-'Ālam*. « *The Regions of the World* ». *A Persian Geography 372 A.H.- 982 A.D.*, Oxford University Press, 1937, p. 71, 119, 198, 208-209, 359-361 ; A.M. BELENICKIJ, « Istoriko-geografičeskij očerk Khuttalja s drevnejšyx vremen do X v. n. è. », dans *Materialy i issledovanija po arxeologii SSSR*, 15, Moscou, 1950, p. 109-127 ; W. RICKMER RICKMERS, *The Duab of Turkestan. A physiographic Sketch and Account of some Travels* (Cambridge University Press), 1913, p. 437-446 (pour la géographie physique et l'histoire naturelle ; descente en octobre 1898 de la vallée du Yakh-su jusqu'à l'Oxus, passage dans la vallée du Wakhsh par Baldjouan). Peut-être le nom de la ville de Χολβησίνα chez Ptolémée, VI, 12, 5, se retrouve-t-il dans celui de la Hulbuk médiévale : W. TOMASCHEK, *Soghdiana*, p. 100 ; A. BELENICKIJ, *MIA*, 15, 1950, p. 110.

254. B.A. LITVINSKIJ, X. MUXITDINOV, *SA*, 1969/2, p. 160-177 ; X. MUXITDINOV, *Izvestija Ak. Nauk Tadžikskoj SSR*, 53/3, 1968, p. 28-35 ; P. BERNARD, *CRAI*, 1970, p. 312-313. La localité de Parkhar est mentionnée dans le *Hudūd al-'Ālam* (X<sup>e</sup> siècle) (voir n. précédente), p. 71, 119. Sur les antiquités de Sakhsanokhur, voir aussi *Drevnosti Tadžikistana. Katalog vystavki*, éd. E.V. ZEJMAL', Dushanbe, 1985, p. 115-117 et notamment la belle boucle de ceinture en or d'époque kushane, représentant un cavalier chassant un sanglier (n° 324).

255. E. P. DENISOV, *Arxeologičeskie Raboty v Tadžikistane* 15 (1975), 1980, p. 100-107 ; B. LYONNET, *Prospection archéologiques en Bactriane orientale (1974-1978)*, sous la direction de J.-Cl. Gardin, 2. *Céramique et peuplement du chalcolithique à la conquête arabe* (Mémoires de la Mission française en Asie centrale, VIII), Paris, 1997, p. 123, 127, 141, 144, 145, fig. 39. Importante nécropole de nomades, du II<sup>e</sup> s. av. au II<sup>e</sup> s. ap. n. è., à Ksirov, région de Dangara : B. LYONNET, *op. cit.*, p. 160-161.

256. D. LOGOFET, *Na granicax Srednej Azii*, Saint-Petersbourg, 1909, III, p. 190. Je remercie M<sup>me</sup> O.N. Inevatkina de m'avoir facilité l'accès à cet ouvrage. Quelques exemplaires isolés dans les collections : P. BERNARD, *Les monnaies hors trésors...*, *op. cit.* n. 88, p. 144, n. 4, 164, 165.

trésor de plus de huit cents monnaies d'argent, couvrant l'ensemble des règnes des souverains qui ont gouverné la Bactriane, d'Alexandre jusqu'à Eucratide I (171-145) <sup>257</sup>. Personne n'oserait imaginer que les vendeurs de cette trouvaille récente passée par le marché des antiquités du Pakistan ont, pour garder le secret de son origine illégale, poussé l'ingéniosité jusqu'à lui attribuer une provenance fautive mais plausible en s'abritant derrière le témoignage de Logofet publié en russe en 1909 !

Kuliab est à entendre au sens large. Il n'y a pas, à ma connaissance, de vestige d'antiquités très anciennes sur le site de la ville proprement dite. Le trésor a dû être déterré quelque part dans la vallée du Yakh-su ou du bas Qizil-su et être d'abord négocié au bazar du chef-lieu de la province avant de prendre le chemin du Pakistan. Le bois sacré mentionné dans l'inscription convient bien à cette vallée verdoyante. V. Masal'kij parle en 1913 des nombreux jardins de Kuliab et de leurs énormes platanes <sup>258</sup>, écho prolongé du *kallidendron* de la dédicace d'Héliodote. La provenance donnée à notre seconde inscription est vraisemblable. On était là dans une belle vallée qui fait, sur la rive droite de l'Oxus, pendant à celle d'Aï Khanoum sur la rive gauche. La présence grecque y est attestée par des témoignages archéologiques incontestables. On est en droit de penser qu'il y eut là un établissement grec, à la fois centre administratif et point d'appui fortifié, poste avancé de la grande base militaire d'Aï Khanoum, chargé de surveiller au plus près la voie de pénétration vers la Bactriane qu'offrait la vallée du Qizil-su aux nomades.

## 2. *Hestia et Tychè*

Avec cette seconde inscription nous nous retrouvons dans un milieu purement grec. Hestia, la déesse grecque du foyer familial et civique, est évoquée en termes traditionnels. Πρέσβα, « vénérable », elle l'est entre tous les dieux (*Hymne à Aphrodite I*, v. 32 : καὶ παρὰ πᾶσι βροτοῖσι θεῶν πρέσβειρα τέτυκται) <sup>259</sup>, à la fois parce qu'elle représente l'unité de la famille et de la cité rassemblée autour du feu nourricier et propitiateur, qu'elle incarne

<sup>257</sup>. C'est grâce une fois de plus à la vigilance de O. Bopearachchi que l'origine du trésor a pu être déterminée et sa composition connue. L'auteur a pu en étudier plus de deux cents pièces : *Indologica Taurinensia* 25, 1999-2000, p. 34-53, 82-83.

<sup>258</sup>. V. MASAL'SKIJ, *Turkestan'skij kraj*, Saint-Pétersbourg, 1913, p. 739.

<sup>259</sup>. *Hymne XXIX à Hestia*, v. 3 : πρεσβηῖδα τιμῆν : il est échu à la déesse « l'honneur auguste » de siéger éternellement dans la demeure des dieux et des hommes.

le rituel du sacrifice dû aux puissances divines, et parce qu'elle fut la première-née des enfants de Kronos et de Rhéa, quitte à être aussi la dernière à être régurgitée par son père dévoreur pour laisser à Zeus la primauté du droit d'aînesse (Hésiode, *Théogonie*, v. 454 et 497)<sup>260</sup>. Inséparable de l'activité alimentaire et religieuse des festins, elle y reçoit, reflet de sa double naissance, la première et la dernière des libations de vin (ἴν' οὐ πρώτη πυμάτη τε Ἔστίη ἀρχόμενος σπένδει μελιθεῖα οἶνον)<sup>261</sup>. Vierge par choix et fixée éternellement au foyer<sup>262</sup>, privée d'histoire personnelle et d'aventures mythologiques, ce qui n'a pas contribué à populariser ses représentations figurées, elle se confond avec sa fonction. Si dans la sphère privée elle n'a guère laissé d'autres manifestations d'elle-même que les traces fugaces des âtres familiaux, elle a légué une grande richesse de témoignages matériels sur le rôle central qu'elle a joué dans la vie des cités, sous la forme de bâtiments publics, les prytanées, où l'on entretenait le feu commun<sup>263</sup>, et d'inscriptions des magistrats qui veillaient sur son culte. Il suffira de mentionner pour faire bref le riche dossier épigraphique relatif à l'Hestia Prytaneia d'Éphèse<sup>264</sup> et de rappeler que, dans les *Lois* (VII, 745 b), Platon la fait siéger sur l'acropole de sa cité idéale aux côtés de Zeus et d'Athéna.

Tous les dieux pouvaient avoir un bois sacré, *alsos*, dont l'espace, délimité par une clôture, était planté d'essences forestières et (ou) d'arbres

260. Sur Hestia, outre les deux hymnes homériques à la déesse XXIV et surtout XXIX (éditions commentées de T. W. ALLEN, W. R. HALLIDAY, E. E. SIKES, Oxford, 1936 et de F. CASSOLA, *Inni Omerici*, 1975), voir A. PREUNER, *Hestia-Vesta. Ein Cyclus religionsgeschichtlicher Forschungen*, Tübingen, 1864 ; ID. dans le *Lexikon* de Roscher, s.v. Hestia ; M. P. NILSSON, *Geschichte der griechischen Religion I* (Handbuch der Altertumswissenschaft V/2/1), 2<sup>e</sup> éd., Munich, 1955, p. 78-79, 249, 337-338, 415 ; *Opuscula Selecta I*, 1951, p. 439 ; J.-P. VERNANT, « Hestia-Hermès. Sur l'expression religieuse de l'espace et du mouvement chez les Grecs », *L'Homme*, 1963/3, p. 12-50 = *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, 1965 ; nouvelle éd. 1996, p. 156-201 ; M. DÉTIENNE, « La cité en son autonomie autour d'Hestia », *Quaderni di Storia* 22, juillet-septembre 1985, p. 59-78 ; en dernier lieu le corpus tout récent des inscriptions relatives à Hestia par C. R. DETHLOFF signalé par G. Rougemont, ci-dessus, p. 336, n. 252.

261. *Hymne XXIX à Hestia*, v. 5-6.

262. Quand les dieux partent en procession sur leurs chars dans l'empyrée, Hestia reste toute seule à la maison des dieux : Platon, *Phèdre*, 247 a.

263. S. G. MILLER, *The Prytaneion. Its function and architectural Form*, 1978.

264. D. KNIBBE, *Der Staatsmarkt. Die Inschriften des Prytaneions. Die Kureteninschriften und sonstige religiöse Texte* (Forschungen in Ephesos IX/1/1, Wien, 1981), notamment p. 101-105 ; A. MERKELBACH, « Der Kult der Hestia in Prytaneion der griechischen Städte », *ZPE* 37, 1980, p. 77-99 ; C. R. DETHLOFF, *Corpus...*, op. cit. n. 252, n<sup>os</sup> 132-151.

fruitiers <sup>265</sup>. Ces lieux où l'ombre des frondaisons et les eaux courantes entretenaient une fraîcheur réparatrice étaient fort appréciés dans les pays de forte chaleur estivale, autour du bassin méditerranéen comme en Orient, où l'*alsos* classique rejoignait la tradition des « paradis ». Zeus était demeuré dans le panthéon gréco-bactrien le maître des dieux et les deux Diodotes, prédécesseurs d'Euthydème, qui tenaient de lui leur nom, en avaient fait le blason exclusif de leur monnayage d'argent <sup>266</sup>. La consécration par le nommé Héliodote dans un bois sacré de Zeus d'un autel dédié à Hestia n'a donc rien que de très normal. De même qu'elle veillait sur la vie des cités et des peuples, la déesse, en retour des sacrifices offerts, aurait à cœur d'assurer le salut et la sauvegarde du roi Euthydème et de son fils Démétrios, selon le vœu formulé par le donateur.

La « Fortune aux divines pensées », *Tychè theophrôn*, est également invoquée parce que son concours rendra plus efficace la protection d'Hestia sur la famille royale. La Tychè associée à Hestia dont il est ici question ne doit pas être comprise comme la divinité poliade protectrice des cités, dont les images deviennent si populaires à partir de l'époque hellénistique – on pourrait, par exemple songer à celle de la cité sur le territoire de laquelle se trouve le bois sacré –, ni non plus comme le génie personnel attaché à chaque individu ou à la famille royale, mais, de façon plus large, comme le principe supérieur qui préside aux destinées humaines et régit le cours de l'histoire, et dont le culte se développe à partir du IV<sup>e</sup> siècle av. n. è. <sup>267</sup>.

Les sacrifices sont désignés par l'expression *λοιβαῖς ἐμπύροις*. L'adjectif *ἐμπυρος, ον*, s'applique aux offrandes qui sont consumées par le feu

265. *Les bois sacrés. Actes du colloque international, Centre Jean Bérard, Naples 23-25 novembre 1989* (Naples, 1993), notamment les contributions de J. SCHEID, « *Lucus, nemus. Qu'est-ce qu'un bois sacré ?* », p. 13-29 ; de Fr. GRAF, « *Bois sacrés et oracles en Asie Mineure* », p. 23-29 ; de Chr. JACOB (« *Paysage et bois sacrés : ἄλσος dans la Périégèse de la Grèce de Pausanias* », p. 31-44).

266. B. KRITT, *Dynastic Transitions in the Coinage of Bactria. Antiochus-Diodotus-Euthydemus*, Lancaster (Pennsylvania), 2001, *passim*.

267. Sur le développement du culte de Tychè, voir M. P. NILSSON, *Geschichte der griechischen Religion II. Die hellenistische und römische Zeit* (Handbuch der Altertumswissenschaft V/2/2), 2<sup>e</sup> éd. Munich, 1961, p. 200 sq., notamment 206-210. La notion de *tychè* dans Polybe a donné lieu à des analyses générales du concept : P. PEDECHI, *La méthode historique de Polybe*, Paris, 1964, p. 331-354 ; F. W. WALBANK, *Polybius. A historical Commentary on Polybius I*, Oxford, 1970, p. 16-26. Déjà dans Thucydide, on voit les Méliens, résolu à ne pas céder à l'ultimatum des Athéniens, mettre tous leurs espoirs dans la *τύχη ἐκ τοῦ θεοῦ*, émanation d'une puissance supérieure d'essence divine (V, 104 ; 112, 2).

sacrificiel, victimes animales ou offrandes végétales <sup>268</sup>, mais, comme les libations sont partie intégrante du sacrifice, les deux termes matériellement distincts ont été réunis ici par un raccourci en un syntagme grammatical nom + adjectif <sup>269</sup>. La mention du feu comme instrument du sacrifice est sans rapport avec le culte du feu zoroastrien où c'est le feu lui-même qui est objet d'adoration <sup>270</sup>. Il ne s'agit pas non plus à proprement parler d'un culte royal mais simplement d'une protection divine demandée en faveur du roi régnant et de son héritier, comme on pourrait la demander pour n'importe quel individu.

Nous connaissons déjà par des monnaies de rois indo-grecs tardifs (Philoxène, Amyntas, Peucolaos, Hippostrate) l'image de la Tychè grecque <sup>271</sup>, mais c'est la première mention écrite qui est faite d'une Hestia

268. L'adjectif est souvent substantivé au neutre pluriel : Eschyle, *Choéphores*, v. 485 ; Sophocle, *Antigone*, v. 1005 ; Euripide, *Iphigénie à Aulis*, v. 59 (cf. n. suivante) ; Pindare, *Ol.*, 8, 4 ; Polybe, XVI, 31, 7 ; Appien, *Ibér.*, 9.

269. Un passage de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide (v. 57-60), où les deux réalités, tout en étant associées, gardent leur indépendance grammaticale, aide à comprendre comment s'est formée l'expression utilisée dans l'inscription d'Héliodote. Tyndare, pour empêcher que les prétendants éconduits à la main d'Hélène se liguent contre celui qu'elle aura choisi, imagine « de les lier par serment en les faisant se prendre la main droite et répandre les libations sur les victimes en train de se consumer, tandis qu'ils jureront solennellement » : v. 57-60 : καί νιν εἰσῆλθεν τάδε. / ὄρκους συνάψαι δεξιὰς τε συμβαλεῖν / μνηστήρας ἀλλήλοισι καὶ δι' ἐμπύρων / σπονδάς καθεῖναι κάπα-ράσασθαι τάδε. Dans l'*Électre* de Sophocle les ἔμπυρα que Chrysothémis apporte au tombeau de son père (v. 405) sont assimilées à des χοαί.

270. Sur les sacrifices perses au feu, voir Strabon XV, 3, 14 (732-733). Chez Xénophon, *Cyropédie*, VII, 5, 57, l'Hestia à laquelle Cyrus sacrifie après la prise de Babylone recouvre un sacrifice au feu zoroastrien : c'est que nous sommes là devant une réalité purement orientale et l'auteur grec lui applique le plus proche équivalent de sa propre langue.

271. O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, *op. cit.* n. 105, pl. 44/ série 10 (Philoxène : 100-95 av. n. è.), 46/ C (Amyntas : 95-90 av. n. è.), 48/ série 2 (Peucolaos : vers 90 av. n. è.), 64/ series 1-2, 66/ série 12 (Hippostrate : 65-55 av. n. è.). Sur les monnayages indo-scythes la Tychè a remplacé la corne d'abondance par une palme et tient dans l'autre main un bol d'où s'élèvent des flammes ; elle ne porte pas de couronne : R. C. SENIOR, *Indo-Scythian Coins and History* I, Lancaster (Pa). - Londres, 2001, p. 157, types 52, 82 ; exceptionnellement elle tient avec la palme un bouclier et dans l'autre main une couronne à rubans : *ibid.*, p. 157, types 35, 95. Sur des monnaies de Mauès, qui règne à Taxila vers 70 av. n. è., la déesse garde une allure plus classicisante : assise sur un trône, coiffée de la couronne crénelée, mais ne tenant ni palme ni couronne enrubannée, elle fait de la main droite un geste de bénédiction : *ibid.*, p. 158, type 4, 3 ; avec imitation 41. Une déesse trônant et tenant la corne d'abondance est interprétée comme la déesse indienne de l'abondance Hariti : *ibid.*, p. 158, types 94, 101, 122, 112, 123, 139. Dans le monnayage kushan c'est Ardokhsho qui hérite de la corne d'abondance de Tychè : R. GÖBL, *System und Chronologie der Münzprägung des Kusänreiches*, Vienne, 1984, p. 40, pl. 164-165.

dans le milieu des colons grecs d'Asie centrale. On rappellera toutefois qu'elle avait déjà fait une apparition isolée à l'Ouest de la Bactriane, à Nisa, en Parthyène (Turkménistan), où l'un des rhytons en ivoire de type et de style grecs retrouvés dans la trésorerie de l'ancienne capitale dynastique du royaume parthe portait gravé le nom d'Hestia, sans doute pour désigner le récipient réservé aux libations qu'on faisait à la déesse lors de banquets royaux <sup>272</sup>.

### 3. *Démétrios Kallinikos : premières victoires dans la conquête de l'Inde ?*

C'est la seconde fois qu'un authentique document historique, si l'on met à part les monnaies, nous livre des noms de rois gréco-bactriens connus jusqu'ici par la seule tradition écrite, en l'occurrence Euthydème et son fils Démétrios. L'autre document est un reçu fiscal sur cuir dont la date comporte trois noms, celui du roi Antimaque Théos et deux autres, un Eumène et un second Antimaque, qui seraient les fils du premier et auraient régné avec lui en Bactriane <sup>273</sup>.

Les circonstances dans lesquelles fut faite la consécration d'Héliodote paraissent, au premier abord, aisées à définir. Nous sommes quelque temps après la siège de Bactres et la résistance victorieuse d'Euthydème à Antiochos III. Celui-ci a reconnu officiellement le titre de roi à son adversaire qu'il considérait jusque-là comme un satrape révolté contre son souverain légitime. Après avoir conclu avec Euthydème un traité d'alliance, le Séleucide a regagné ses États par la route du sud de l'Hindukush, à travers l'Arachosie, la Drangiane et la Carmanie. Au mois de mars 204, il était de retour à Babylone <sup>274</sup>. Auréolé des succès, pourtant mitigés, d'une campagne militaire longue de plusieurs années, qui donnait l'illusion qu'il avait

272. P. BERNARD, « Les rhytons de Nisa : à quoi, à qui ont-ils servi ? » dans *Histoire et cultes de l'Asie Centrale préislamique*, Paris, 1991, p. 31-38, fig. 1 et 2.

273. J. R. REA, R. C. SENIOR, A. S. HOLLIS, « A Taxe Receipt from Hellenistic Bactria », *ZPE*, 104, 1994, p. 261-280. Selon A. S. Hollis à qui est dû le commentaire historique (*ibid.*, p. 268-278), Antimaque fils, après avoir été chassé de Bactriane par Eucratide I, se serait réfugié au sud de l'Hindukush auprès de son allié Apollodote I, auquel il aurait succédé ; il aurait alors frappé le monnayage portant le nom d'Antimaque Nikèphoros. Le deuxième fils, Eumène, n'est pas autrement connu. Voir aussi P. BERNARD, Cl. RAPIN, « Un parchemin gréco-bactrien d'une collection privée », *CRAI*, 1994, p. 261-294 ; Fr. GRENET, Cl. RAPIN, *Topoi* 6, 1996, p. 458-474.

274. A. J. SACHS, H. HUNGER, *Astronomical Diaries and related Texts from Babylonia*, 2. *Diaries from 261 B.C. to 165 B.C.*, Vienne, 1989, 204 C, revers, l. 14-18 : sacrifice du roi à l'Esagila.

restauré l'empire d'Alexandre, alors qu'il avait dû se contenter pour les provinces les plus orientales d'alliances fragiles <sup>275</sup>, Antiochos III ne tarda pas à s'arroger le titre de « Grand » attesté dès 203 par de nombreux documents officiels <sup>276</sup>. Euthydème a pu avoir très tôt connaissance de cette nouvelle titulature et la faire reprendre à son compte, non sans surenchère, par son entourage. Il devenait ainsi à la cour de Bactres « le plus grand de tous les rois ». Mais pas plus qu'Antiochos III, il ne se risqua à afficher publiquement l'épithète Μέγας sur son monnayage. L'initiative en revint à Eucratide vers 162, au lendemain des victoires qui consolident sa conquête du trône et marquent un premier agrandissement de son pouvoir dans l'Inde <sup>277</sup>.

Mais la grande nouveauté de ce texte, c'est l'épithète de *kallinikos* aux « belles victoires », appliquée à la personne de Démétrios, le fils d'Euthydème, avec l'éclairage historique qu'elle projette sur le début de sa carrière. Notons d'abord que cette épithète, traditionnelle pour célébrer les

275. L'éloge sans restriction que fait Polybe (XI, 34, 14-16) de l'expédition dans les satrapies supérieures a sans doute été influencé par l'image qu'en répandaient les milieux séleucides, mais il reflète probablement aussi l'opinion générale en Occident où l'information arrivait par les mêmes canaux.

276. J. MA, *Antiochos III and the Cities of Western Asia Minor*, Oxford University Press, 2000, p. 63-73, 272-276 (Appendix 4 : Μέγας and βασιλεὺς μέγας). Les plus anciennes attestations sont des documents de Téos (203 av. n. è.) (*ibid.*, p. 260-265) et deux décrets d'Amyzon (202 et 201 av. n. è.). Voir aussi J. et L. ROBERT, *Fouilles d'Amyzon en Carie I. Exploration, histoire, monnaies et inscriptions*, Paris, 1983, p. 164. Appien, *Syr.* 1, mentionne aussi le titre en liaison avec l'expédition orientale. Après son éphémère victoire sur les Parthes en 130, Antiochos VII Sidétès fut également salué du titre Μέγας : *OGI* n<sup>os</sup> 255, l. 1-2 et 256 l. 2-3 (inscription de Délos) = *ID* 1540 ; cf. Justin XXXVIII, 10, 6. Ce dernier exemple montre que le titre était attaché à des victoires orientales.

277. O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, *op. cit.* n. 105, p. 69. Le *terminus ante quem* de 162 est donné par les tétradrachmes de l'usurpateur Timarque frappés à Ecbatane, dont les types (buste casqué/ Dioscures caracolant), la légende avec μέγας et son dispositif circulaire imitent visiblement les tétradrachmes d'Eucratide I : G. LE RIDER, *Suse sous les Séleucides et les Parthes*, p. 332-333, pl. LXV/ 5-6. Pour un exemplaire frappé à Seleucie du Tigre voir A. HOUGHTON, « Timarchos as King in Babylonia », *RN*, 1979, p. 213-217. Dans le monnayage indo-grec, après Eucratide, le titre Μέγας n'apparaît plus que chez Thrason, connu par une seule monnaie (O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, p. 310), et sur certaines émissions d'Hippostrate (*ibid.*, séries 5-7) et d'Apollodote II (*ibid.*, séries 3-4). On notera que, dans les légendes kharoshthî du monnayage indo-grec bilingue (à partir d'Apollodote I), le roi est toujours désigné comme « grand roi » *mahārājasa* (ou *rājasa mahātakasa* : Eucratide I, série 17), même lorsque la légende grecque, comme c'est le cas en général, ne comporte pas l'épithète μέγας : O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, tableau p. 389. Cette particularité doit tenir à l'usage des cours locales indiennes. En revanche sur les premières monnaies bilingues, frappées par Agathocle et Pantaléon, le titre du roi en brâhmî *rajane* (génitif) se présente nu, sans aucun qualificatif.

exploits d'Héraclès, était entourée d'une aura particulière : sa première attestation remontait en effet à l'aube même de la littérature grecque, quand Archiloque, au VII<sup>e</sup> siècle, en avait fait usage dans un chant écrit en l'honneur du héros pour les concours d'Olympie<sup>278</sup>. L'adjectif y revenait dans une sorte de refrain (τήνελλα καλλίνικε, χαῖρ' ἄναξ Ἡράκλεες (« Tra-la-la. Toi aux belles victoires, salut, seigneur Héraclès »), auquel, deux siècles plus tard, Pindare fait écho à propos d'un vainqueur olympique<sup>279</sup>. Outre de nombreux emplois chez les Tragiques, l'épithète se glissait même parfois dans la formule apotropaïque inscrite à l'entrée des maisons (ὁ τοῦ Διὸς παῖς καλλίνικος) Ἡρακλῆς ἐνθάδε κατοικεῖ· μηδὲν εἰσίτω κακόν : « Le fils de Zeus, l'invincible Héraclès habite ici. Qu'aucun mal n'y pénètre »<sup>280</sup>. Héraclès *Kallinikos* avait suivi les colons grecs en Orient. En 148 av. n. è. en pleine Médie, au pied de la falaise de Bisutun, l'un d'eux consacrait pour le salut du gouverneur des satrapies supérieures une effigie rupestre d'Héraclès *Kallinikos*, ainsi désigné dans la dédicace, représenté allongé et banquetant<sup>281</sup>. Dans la Bactriane grecque, l'épithète *kallinikos*, attribuée au prince héritier, ne pouvait manquer, dans ces conditions, d'associer ce dernier au héros qui avait triomphé de toutes les épreuves, d'autant plus que c'est précisément un Héraclès que son père avait choisi comme blason du monnayage royal, au repos, assis sur un rocher, la massue appuyée sur un genou. Héraclès continuera de figurer sur le monnayage du fils, mais rajeuni et imberbe, debout et posant sur sa tête la couronne du vainqueur.

Mais outre sa symbolique héracléenne, l'épithète *kallinikos* est, dans notre inscription, porteuse d'une réalité historique dont l'interprétation n'est pas dépourvue d'ambiguïté. L'idée qui se présente immédiatement à

278. Fragment 119 Bergk (= 298 Lasserre-Bonnard).

279. *Olympiques* IX, 1-3 : Τὸ μὲν Ἀρχιλόχου μέλος / φωνᾶεν Ὀλυμπία, / καλλίνικος ὁ τριπλόος κεχλαδῶς... « Le chant d'Archiloque que l'on entonne à Olympie, ce refrain de la victoire qui éclate à trois reprises... » (trad. A. Puech).

280. Comme sur un autel domestique trouvé à Mylasa. Sur cette formule voir la bibliographie que je cite dans un article que j'ai consacré à une inscription du même type (mais sans *kallinikos*), d'époque hellénistique, gravée à l'entrée d'une grande habitation rupestre à Karafto en Médie : « Héraclès, les grottes de Karafto et le sanctuaire du mont Sambulos en Iran », *Studia Iranica*, 9, 1980, p. 301-324, notamment p. 304, n. 9-11. On ajoutera M. LAUNEY, « Héraclès Kallinikos », *BCH*, 58, 1934, p. 484-491 ; W.W. TARN, *Alexander the Great, II. Sources and Studies*, Cambridge Univ. Press, 1950, p. 344.

281. L. ROBERT, *Gnomon* 35, 1963, p. 76 ; P. BERNARD, *Studia Iranica* 9, 1980 (n. 280), p. 316 sq. ; H. LUSCHEY, dans *Bisutun. Ausgrabungen und Forschungen in den Jahren 1963-1967*, éd. W. KLEISS, P. CALMEYER (DAI, Teheraner Forschungen VII), Berlin, 1996, p. 59-61, pl. 8.

l'esprit, comme allant de soi, est de reconnaître dans l'épithète une allusion à la conquête de l'Inde avec laquelle Démétrios, une fois devenu roi, s'identifie pleinement, au point qu'il ne s'est jamais fait représenter sur ses monnaies autrement que coiffé du scalp d'éléphant<sup>282</sup>. Ainsi, contrairement à l'opinion admise jusqu'ici, cette conquête aurait commencé du vivant même de son père. Sans doute Démétrios en aurait bien été, comme on le pensait, l'exécutant, et cela dès le début des opérations, mais dans cette phase initiale il n'aurait agi qu'en qualité de prince héritier et pas encore de roi. C'est donc dans les dernières années du règne d'Euthydème qu'aurait eu lieu la reconquête par Démétrios des Paropamisades et de l'Arachosie, étape préliminaire à la pénétration des armées grecques dans le bassin de l'Indus.

Il se trouve que nous disposons de quelques autres indications concernant ce problème chronologique. L'énorme majorité des portraits monétaires de Démétrios I sont ceux d'un homme d'une bonne trentaine d'années au moins<sup>283</sup> (fig. 8), alors qu'en 206, lorsque se termine le siège de

282. Nous éliminons d'emblée les campagnes par lesquelles les Gréco-Bactriens auraient, selon Apollodore d'Artémite relayé par Strabon (XI, 11, 1), étendu au nord-est leur empire jusqu'aux Sères et aux Phrynes du Turkestan chinois : voir le texte n. 104. Même si c'est au règne d'Euthydème qu'il faut rapporter ce passage, il est douteux que les Grecs, même à l'apogée de leur pouvoir, se soient aventurés au-delà du Ferghana dont ils n'ont contrôlé au mieux que la partie occidentale autour d'Alexandrie Eschatè-Antioche de Scythie (absence de traces d'occupation grecque plus à l'est). W. W. TARN a écrit des pages aventureuses sur l'itinéraire supposé des armées d'Euthydème qu'il promène de la région du lac Issyk-Kul jusqu'au bassin du Tarim : *The Greeks in Bactria and India*, p. 83-87, 109-111. Il n'y a pas grand-chose à retenir de ces spéculations mal inspirées. Sur les Sères et les Phrynes, voir Y. JANVIER, *Ktèma* 9, 1984, p. 261-303 ; B. SERGENT, *Dialogues d'histoire ancienne* 24, 1998, p. 7-40.

283. Les monnaies avec un portrait plus jeune sont rares : O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, *op. cit.* n. 105, pl. 4/5, 5/9 ; ID., *Indologica Taurinensia* 25, 1999-2000, pl. XX/72, 74 ; ID., *SNG, ANS* 9, nos 190, 191 ; A. D. H. BIVAR, *NC* 1951, pl. IV/20 ; F. HOLT, *RN*, 1989, pl. X : 110-111 : on ne peut cependant pas caractériser les deux portraits illustrés par Holt comme étant ceux d'un « young boy » (p. 24), appréciation probablement influencée par le souci qu'a l'auteur de faire de Démétrios l'associé au trône de son père, avec son propre monnayage, dès la fin du siège de Bactres (206). Pour se faire une juste idée de la place de ces portraits « jeunes » par rapport aux autres, il nous manque une étude détaillée de l'ensemble du monnayage de Démétrios I, comme celle que nous avons maintenant pour les deux Diodotes et Euthydème I, et qui incorporerait les nombreuses trouvailles nouvelles, notamment les 49 exemplaires, principalement des oboles, du trésor de Kuliab : sur celui-ci voir provisoirement O. BOPEARACHCHI, *Indologica Taurinensia* 1999-2000, p. 42-45. Avec les portraits dits jeunes on ne peut exclure une part d'interprétation de la part du graveur, qui a pu préférer à un rendu réaliste une physionomie moins typée, plus neutre. Pour l'établissement du *stemma* numismatique de la production monétaire de Démétrios I et de ses rapports avec les rois précédents ou suivants, la question se complique du fait de la fixité des monogrammes, qui, de marques changeantes de magistrats monétaires, deviennent des symboles d'officines : ainsi ♠, déjà utilisé par les deux Diodotes, se continue sous Euthydème et Démétrios

Bactres et qu'il n'est encore que prince héritier, Polybe dit de lui qu'il est un *neaniskos*, c'est-à-dire un jeune homme de 18-20 ans<sup>284</sup>. On est donc amené à fixer aux environs de 190 plutôt que de 200, comme on le fait d'habitude, la date de la disparition de son père et celle de sa propre accession au trône. Que l'on compare avec les siens les portraits d'Antiochos III jeune, qui avait exactement le même âge (18-19 ans) quand, en 223, il monta sur le trône (fig. 29) : on se convaincra aisément que les cinq à six ans qui séparent le siège de Bactres de la date communément admise pour la mort d'Euthydème (200) n'auraient pas suffi à transformer en celui d'un homme mûr un type de visage juvénile, comme celui d'Antiochos III sur ses plus anciennes effigies<sup>285</sup>. C'est avec les portraits de la maturité du Séleucide (type B) qu'il

pour réapparaître encore chez Zoïle ; le  $\kappa$ , inauguré par Euthydème et repris par Démétrios, se poursuit jusqu'à Archébios ;  $\spadesuit$  se retrouve de Démétrios à Eucratide I : cf. Br. KRITT, *Dynastic Transitions...*, *op. cit.* n. 266, p. 91.

284. Polybe, XI, 34 ; F. W. WALBANK, *A historical Commentary on Polybius II*, Oxford, 1967, p. 313 (19-20 ans) avec renvoi à W. W. TARN, *The Greeks in Bactria*, p. 73, n. 7. ; sur le sens de *neaniskos* voir G. SACCO, « Sui Neaniskoi dell'età ellenistica », *Rivista di Filologia e di Istruzione classica* 107, 1979, p. 39-49 avec renvois aux études antérieures. On devient un *neaniskos* quand on cesse d'être un *païs*. À Athènes ce changement de catégorie d'âge s'effectuait à 18 ans révolus, lorsque le jeune homme accédait à la majorité civile et politique, moment marqué par son inscription sur le registre des citoyens de son *dème* (Aristote, *Constitution d'Athènes*, 42 ; Lysias, *Contre Diogiton*, *passim*, notamment 19 ; Eschine, *Contre Ctésiphon*, 154) et par son incorporation dans la troupe des éphèbes où il effectuait un service militaire de deux ans. Il n'est donc pas étonnant que dans le cadre de l'institution du gymnase le terme *neaniskos* puisse s'appliquer aussi aux éphèbes : Ph. GAUTHIER, M. B. HATZOPOULOS, *La loi gymnasarchique de Béroia* (Meletemata 18), Athènes, 1973, p. 177, qui notent que dans la loi gymnasiarchique de Béroia les termes *neoi*, *neaniskoi*, *neoteroi* s'emploient indifféremment pour désigner les jeunes gens qui fréquentent le gymnase, les *néoi* étant les jeunes hommes qui se sont acquittés de leur obligations éphébiques. Dans la scène rapportée par Polybe, l'impression que fait le jeune Démétrios sur Antiochos III par son maintien et sa conversation est d'autant plus forte que le *neaniskos*, que le roi a devant lui et qu'il juge digne de porter un jour le diadème royal, a l'âge qui était le sien lorsque, quelque vingt ans plus tôt, il était monté sur le trône séleucide. C'est d'ailleurs du même mot *neaniskos* que Polybe use pour caractériser le jeune Antiochos que la mort inopinée de Séleucos III Callinikos venait d'élever soudainement au trône et qui ne s'était pas encore émancipé de l'emprise des conseillers de son frère (V, 42, 6 ; 45, 7). Les textes littéraires, comme celui de Polybe, sont évidemment plus libres dans l'emploi du terme *neaniskos* qui peut aller jusqu'à dénoter une jeune homme de 20 à 25 ans : cf. G. SACCO, ci-dessus. Il n'empêche qu'Alexandre au moment où, à 20 ans, il succède à son père, est qualifié correctement, non sans condescendance, de *neaniskos* par Démosthène : Eschine, *Contre Ctésiphon*, 161. L'utilisation du mot appliqué par Polybe à la fois à Antiochos III dans la première année de son règne et au jeune prince gréco-bactrien, ainsi que les sentiments ressentis par le Séleucide à la vue de son interlocuteur ne laissent aucun doute sur l'âge qu'il faut donner à Démétrios en qui Antiochos III retrouve l'image du jeune homme qu'il était quand il a accédé au trône.

285. A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Coins...*, *op. cit.* n. 137, p. 357-360, pl. à la p. 360. Les numismates distinguent 5 types successifs de portraits d'Antiochos III. Les deux premiers (A I



Type A1



Type A1



Type B



Type C1

Type C1

Type CII

Type CII

FIG. 29. – Portraits monétaires d'Antiochos III (d'après A. HOUGHTON, C. LORBER, *Seleucid Catalogue* I, p. 360).

faut rapprocher le moins âgé des portraits du gréco-bactrien Démétrios. Ce report d'une dizaine d'années pour le début du règne de Démétrios donne une meilleure explication à la physionomie, celle d'un homme de 30-35 ans, qui est la sienne dès ses premières émissions monétaires.

Abaisser d'une dizaine d'années l'accession au trône de Démétrios n'a que des avantages. D'après un nouveau document épigraphique en kharoshthî présenté au colloque de Lattes en mai 2003 par E. Salomon <sup>286</sup>, la date de 185 av. n. è. semble devoir être affectée à une ère grecque post-séleucide en usage dans le domaine indo-grec, dont on soupçonnait l'existence depuis un certain temps : elle tomberait en plein règne de ce souverain, cinq ans après son arrivée au trône. Elle commémorerait une phase avancée de la conquête de l'Inde par un Démétrios probablement déjà parvenu dans le bassin de l'Indus.

#### 4. *Démétrios Kallinikos et le siège de Bactres*

Mais il est une autre manière d'envisager les circonstances historiques qui servent d'arrière-fond à la dédicace d'Héliodote sans que soit remise en cause la date basse de 190 proposée pour le début du règne de Démétrios.

Qu'Héliodote ait écrit lui-même cette dédicace ou, comme il est plus vraisemblable, que la plume ait été tenue pour lui par quelque poète, les termes en ont certainement été inspirés et approuvés par le commanditaire, et le moins qu'on puisse dire c'est que celui-ci n'a pas été économe de ses louanges. Le poème va bien au-delà des éloges justement mérités par les

et A II), juvéniles, apparaissent sur des émissions datées de 223 à 211 ou 208, lorsque Antiochos avait entre 19 et 31/34 ans. Le moins âgé des portraits de Démétrios de Bactriane ne se peut comparer qu'avec le type B d'Antiochos III daté de 211-209/8 ou 208-203, quand le roi séleucide avait entre 31 et 39 ans.

<sup>286</sup>. Publication sous presse à paraître dans les *Actes du colloque international du Musée archéologique Henri-Prades de Lattes, 5-9 mai 2003 : Afghanistan ancien, carrefour entre l'Est et l'Ouest*. Une ère grecque, remontant au II<sup>e</sup> siècle av. n. è. est formellement attestée par une inscription indienne trouvée dans les environs de Mathurâ : G. FUSSMAN, *JA*, 281, 1993, p. 111-117. Il pourrait s'agir de la même. Pour deux autres ères grecques supposées voir G. FUSSMAN, « Nouvelles inscriptions śaka : ère d'Eucratide, ère d'Azès, ère vikrama, ère de Kanishka », *BEFEO*, 67, 1980, p. 1-43. On notera que la date de 185 suit de peu celle de la défaite désastreuse d'Antiochos III devant les armées romaines à Magnésie en 189. L'abaissement définitif de la puissance séleucide, sanctionné par la paix d'Apamée, laissait les mains libres au roi gréco-bactrien pour ses entreprises indiennes vis-à-vis d'un Antiochos III qui n'avait ni les moyens ni le désir d'intervenir au nom du traité d'amitié qu'il avait conclu avec le roi indien Sophagasenos après son départ de Bactres en 206 (ci-dessus p. 298).

succès d'Euthydème, au-delà même des hyperboles inhérentes à l'expression poétique. Il donne l'impression d'avoir été rédigé dans un cercle de cour où l'emphase du compliment est le mode normal pour parler du souverain ou s'adresser à lui. Celui qui est destiné à Euthydème « le plus grand de tous les rois » flotte comme une bannière sur presque tout un vers. J'ai montré que le qualificatif de *kallinikos* appliqué à Démétrios avait ses lettres de noblesse littéraire et ne tendait à rien moins qu'à faire du jeune prince un nouvel Héraclès. Aussi verrais-je volontiers dans le dédicant Héliodote un officier royal, appartenant à l'entourage proche du souverain, l'un de ces familiers dévoués à sa personne et à sa famille qu'il honorait du titre d'« Amis ». Il est possible qu'au moment où il consacra l'autel en l'honneur d'Euthydème et de Démétrios Héliodote ait occupé une haute fonction, comme celle de gouverneur de la province de Kuliab ou de celle d'Aï Khanoum. Pour le faire reconnaître comme l'auteur de cette fondation pieuse faite pour le salut de la dynastie son nom personnel a suffi<sup>287</sup> : il n'a pas eu besoin de décliner son patronyme. La grandiloquence de l'éloge ne préjuge en rien de la sincérité qu'Héliodote, l'Ami du roi, pouvait porter à son souverain et à son fils. À la cour, comme au théâtre, les sentiments s'expriment en haussant le ton.

287. C'est, semble-t-il, la première attestation dans l'Orient hellénisé du nom Ἡλιόδοτος -*Héliodotos*, alors que le doublet de même sens Ἡλιόδωρος -*Héliodôros* y a connu un grand succès, notamment dans la Syrie gréco-romaine où les cultes solaires étaient en grande faveur : L. ROBERT, *Études Déliennes*, BCH Supplément I, 1973, p. 443. On constate le même déséquilibre dans le domaine grec méditerranéen où *Héliodotos* n'est que sporadiquement attesté, tandis que la forme *Héliodôros* y est très fréquente. Dans le domaine indo-grec rappelons l'Héliodore, fils de Dion, de Taxila, ambassadeur du roi Antialcidas (115-100) auprès du souverain indien de Vidiśā, dans le nord-ouest de l'Inde ; le nom est connu sous sa forme indienne (*Heliodora Diyasa putra*) par la dédicace que cet Héliodore fit graver sur une colonne votive dédiée par lui au dieu Vishnu dont il se proclame le dévot : P. BERNARD, R. AUDOUIN, RN, 1974, p. 14-21 ; texte transcrit et traduit dans A. K. NARAIN, *The Indo-Greeks*, Oxford, 1957, pl. VI. On connaît aussi, transcrit en prakrit indien dans des inscriptions en kharoshthī, le nom *Théodoros*. Signalons à ce propos que c'est un nom grec en -δωρος qu'il faut lire sur un fragment de bol d'Arikamédu, comptoir commercial bien connu sur la côte est de l'Inde, et non des *aksaras* de brâhmî tamoule : W. BEGLEY *et alii*, *The Ancient Port of Arikamedu. New Excavations and Researches 1989-1992*, vol. 1 (EFEO, Centre d'histoire et d'archéologie, Pondichéry, Mémoires archéologiques 22), 1996, p. 307, n° 18. C'est, à ma connaissance, avec deux timbres amphoriques cnidiens signés du potier Κλεοπίθεος (= Κλεοπέιθης) sur le même site d'Arikamédu (*ibid.*, p. 329, nos 23-24 : E. LYDING WILL), l'attestation la plus orientale d'un document en langue grecque. Pour des tessons de céramique importée à Sri Lanka, voir J. BOUZEK, S. DERANIYAGALA, « Tessons de vases hellénistiques trouvés en Sri Lanka », BCH, 109, 1985, p. 589-596.

On est cependant surpris que Démétrios ait pu remporter ses « belles victoires »<sup>288</sup> et déployer au service du royaume les qualités exceptionnelles qui lui valent également l'épithète de « remarquable », sans être le vice-roi de son père, selon une pratique courante chez les Séleucides dont on a aussi quelques exemples chez les rois Grecs d'Asie centrale, et qui associait au trône l'héritier présomptif<sup>289</sup>. Impressionné par la personnalité du jeune homme venu recueillir sa signature sur le traité qui mettait fin au siège de Bactres<sup>290</sup>, Antiochos III avait pourtant jugé qu'il avait l'étoffe d'un roi et avait promis de lui faire épouser l'une de ses filles<sup>291</sup>. Même si on ne doit pas attendre d'un texte poétique comme le nôtre qu'il s'astreigne à respecter la titulature officielle, il n'en reste pas moins que la tâche dans laquelle

288. L'épithète *kallinikos* est employée dans quelques titulatures séleucides : Séleucos II (246-223), Antiochos VII Sidétès (138-129), Antiochos VIII Grypos (123-96), Antiochos XII Dionysos (87-64). Cf. en Commagène Mithridate I Kallinikos (96-36) : F. K. DÖRNER, Th. GOELL, *Arsameia am Nymphaios* (Istanbul Forschungen 23), 1963, p. 40 sq., l. 28 sq. Dans la numismatique indo-grecque on rencontre d'autres épithètes : fréquemment *anikètos* et *nikèphoros*, rarement *nikatôr* : O. BOPEARACHCHI, *Monnaies...*, op. cit. n. 105, tableau des légendes p. 387-388. Mais dans le poème d'Héliodote, le qualificatif *kallinikos* est une épithète littéraire, pas un titre, car Démétrios n'en porte jamais d'autre sur ses monnaies que celui de *basileus*. Dans la série des monnaies dites commémoratives émises par Agathocle en l'honneur de ses prédécesseurs l'une d'entre elles frappée aux types de Démétrios I fait suivre le nom du roi de l'épithète *Anikètos* : O. BOPEARACHCHI, *Monnaies*, p. 179 (série 17), pl. 8/J. Mais il s'agit là de frappes exceptionnelles qui, par leur caractère commémoratif, se rapprochent de l'esprit de notre inscription.

289. Sur les vice-royautés dans les monarchies hellénistiques, voir E. BIKERMAN, *Institutions des Séleucides*, Paris, 1938, p. 21-24, ainsi que diverses études de A. AYMARD reprises dans ses *Études d'histoire ancienne*, Paris, 1967, index « co-régence » ; G. LE RIDER, *BCH*, 110, 1986, p. 409-417. Pour la Bactriane on a les exemples de Séleucos I et Antiochos I à partir de 292 (légendes monétaires aux deux noms dans l'atelier de Bactres), d'Antimaque Théos et de ses deux fils, Eumène et Antimaque (formule de datation d'un parchemin : A.S. HOLLIS, *ZPE*, 104, 1994, p. 276) ; d'Eucratide et d'un de ses fils (Justin XLI, 6, 5 : *Unde (l'Inde) cum se reciperet, a filio quem socium regni fecerat in itinere interficitur*). De leur côté, les numismates proposent de reconnaître dans les séries monétaires de certains rois ce type d'association au pouvoir d'un fils par son père : par exemple pour Diodote I et Diodote II, F. HOLT, *Thundering Zeus, the Making of Hellenistic Bactria*, University of California Press, 1999, *passim*, surtout p. 91-106, 109, 160 ; B. KRITT, *Dynastic Transitions in the Coinage of Bactria. Antiochus-Diodotus-Euthydemus* (Classical Numismatic Studies 4), Lancaster (Pa), 2001, p. 7-68. Pour Euthydème I et Démétrios I, A. D. H. BIVAR, « The Bactria Coinage of Euthydemus and Demetrios », *NC*, 1951, p. 29-39 ; F. HOLT, « The Euthydemid Coinage of Bactria : Further Hoard-Evidence from Ai Khanoum », *RN*, 23, 1989, p. 7-44, notamment p. 39, n. 46. Pour rendre compte du nombre très élevé des souverains gréco-bactriens et indo-grecs on a ainsi multiplié les « rois en second » ou « subkings », qui sont supposés avoir leur propre monnayage à leurs types personnels, mais partageraient les mêmes ateliers : W. W. TARN, *The Greeks in Bactria...*, op. cit. n. 282, p. 90.

290. Polybe XI, 34.

291. *Ibid.* XI, 34, 9 ... καὶ νομίμας ἄξιον εἶναι τὸν νεανίσκον βασιλείας.

Démétrios était supposé avoir manifesté tant de qualités insignes n'était pas médiocre puisqu'il s'agissait de rien moins que de l'assaut contre l'Empire maurya et du stade initial d'une conquête de l'Inde, pays dont le prestige aux yeux des Grecs n'était dépassé que par celui qu'ils reconnaissaient à l'Égypte. N'avait-il donc eu pour conduire cette campagne militaire, où il mettait ses pas dans ceux d'Alexandre, d'autre titre d'autorité que d'être le fils de son père ?

On en vient à se demander s'il s'agit bien de victoires dans l'Inde et s'il ne faut pas plutôt replacer le poème dans un autre contexte, celui des lendemains de la consécration officielle d'Euthydème comme roi par Antiochos III, succès éclatant pour le souverain bactrien, au terme d'un siège qui frappa tellement les esprits de l'époque qu'il devint, à l'égal de quelques autres également célèbres dans l'Antiquité (Corinthe, Sardes, Gaza, Carthage) un thème littéraire favori des historiens <sup>292</sup>. Dans les mois, dans les années qui ont immédiatement suivi le retrait d'Antiochos III et de son armée, la cour de Bactres a probablement vécu une période d'euphorie, et les Grecs de Bactriane durent éprouver le sentiment d'être devenus une puissance invincible au point d'envisager de refaire l'unité de la communauté coloniale grecque en rattachant à l'État gréco-bactrien les colonies grecques séparées du sud de l'Hindukush, même s'il fallait quelque temps pour réparer les pertes de la guerre et les ponctions imposées à l'économie par deux ans d'occupation d'une armée étrangère. L'éloge appuyé qu'Héliodote fait de Démétrios, où il évoque à mots à peine couverts les victoires d'Héraclès, vise avant tout des exploits militaires du jeune homme. À son âge, surtout quand un était un prince, on avait déjà l'expérience du métier des armes. Démétrios a certainement participé, dûment encadré par des hommes de confiance de son père, dont Héliodote faisait peut-être partie, aux combats du siège de Bactres, défendant les remparts, faisant des sorties. Les récits de sièges dans l'histoire grecque, y compris celui qu'aurait mené la légendaire Sémiramis contre Bactres, sont émaillés d'actes de bravoure aussi bien chez les défenseurs que chez les assaillants. Dans ces combats réels contre les hommes d'Antiochos III, le futur conquérant de l'Inde se serait fait remarquer par sa vaillance sous les yeux de son père et de toute l'armée. Ce serait donc au siège de Bactres que Démétrios aurait gagné ses galons de « *Kallinikos* ».

292. Polybe XXIX, 12, 8.

Si l'on accepte, comme je le propose, cette seconde interprétation, la première étape de la conquête de l'Inde continue de se placer après la mort d'Euthydème, donc après 190, et c'est Démétrios qui, comme on l'a toujours pensé, en prend l'initiative dès le début de son règne. Soulignons que l'abaissement d'une dizaine d'années jusque vers 190, au lieu de 200, du passage d'un règne à l'autre est indépendant du choix entre les deux interprétations possibles, cette correction chronologique ne découlant que de la comparaison de deux données connues depuis longtemps, à savoir, d'une part, l'âge de Démétrios lors du siège de Bactres d'après Polybe et, d'autre part, les portraits monétaires du même Démétrios. Mais, en replaçant la consécration d'Héliodote dans l'atmosphère d'exaltation patriotique qu'a dû connaître la Bactriane après le départ d'Antiochos III et la reconnaissance officielle du titre royal à Euthydème, on met l'accent sur la confiance renforcée en eux-mêmes que les Grecs de Bactriane ressentirent après la levée du siège de Bactres, sur la montée de leurs ambitions politiques et sur l'affirmation de la vocation militaire du prince héritier qui, devenu roi, allait les entraîner sur les chemins de l'Inde et de la réunification avec les colonies grecques de l'Empire maurya. Si l'on adopte cette interprétation, la date de l'inscription se placera peu de temps après 206. Si l'on opte pour la première interprétation qui renvoie à la conquête de l'Inde, la consécration de la dédicace peut être abaissée autant que l'on veut jusqu'au décès d'Euthydème en 190. Le style de l'écriture s'accommode des deux dates qui ne sont séparées que par une quinzaine d'années, et ne permet pas de choisir entre elles.

L'inscription apporte un nouveau témoignage sur la nature et la vigueur de l'hellénisme qu'entretenaient les colons dans leurs cités et à la cour de leurs rois. L'un d'entre eux, à coup sûr un important personnage de l'entourage royal, invoque pour la protection du souverain et du prince héritier la plus auguste des déesses grecques, Hestia, incarnation du foyer familial et civique, principe identitaire de la communauté soudée autour de son roi. Rien dans les édifices religieux d'Aï Khanoum, sur lesquels la tradition architecturale orientale a laissé une empreinte si forte, et qui, de surcroît, contrairement à ce qui se passe dans les sanctuaires grecs, n'ont livré aucun document écrit, ne nous laissait espérer un témoignage aussi net sur la présence d'un culte aussi authentiquement grec dans le milieu colonial. Il était temps : nous allions finir par sous-estimer les leçons du monnayage

gréco-bactrien et indo-grec où les divinités figurées sont, à de rares exceptions près, celles d'un panthéon purement grec, dont l'iconographie ne porte que peu de traces d'influences orientales. La dédicace d'Héliodote, dont il n'y a guère de raisons de douter qu'elle provient de la Bactriane, nous apprend enfin que, dans les cours royales et les élites de la société coloniale, la poésie grecque était pratiquée avec une maîtrise de la langue savante et de la prosodie égale à ce que l'on trouve à la même époque dans les centres hellénistiques du bassin méditerranéen. Ce témoignage-là sur la culture littéraire des Grecs de Bactriane rejoint celui donné par la bibliothèque du palais d'Aï Khanoum où les lecteurs pouvaient trouver des manuscrits de pièces théâtrales et un dialogue philosophique sur les Idées, aujourd'hui perdu, d'Aristote <sup>293</sup>.

Paul BERNARD

293. CL. RAPIN, *La Trésorerie du palais hellénistique d'Aï Khanoum. L'apogée et la chute du royaume grec de Bactriane* (Mémoires de la DAFA XXXIII), Paris, 1991, p. 115-121.